

Les vacances parlementaires écourtées

Un vieux pêcheur a prévu l'ouragan qui a englouti la ville de Santa-Cruz, hier

Sur son avis, le gouverneur militaire avait ordonné l'évacuation

Héroïsme de Carrillo

Le ministre des travaux publics déclare que la ville ne sera pas reconstruite

Une population charitable

Camaguey, Cuba, 11. — (P.A.) — Plus de 1,000 sinistrés de Santa Cruz la ville détruite au matin par un ouragan, sont arrivés ici aujourd'hui dans des wagons à marchandises bondés à éclater.

A toute vitesse, les ambulances les ont transportés dans des hôpitaux improvisés. Comme il n'y avait pas assez d'ambulances, on dut nolisier les taxis, les autos particulières et les autobus. Les réfugiés avaient faim; ils étaient harassés et brûlés de soleil. Beaucoup d'entre eux souffraient de dépression nerveuse. On s'informat avec anxiété du sort de ses parents.

A Santa Cruz, les fossyeurs s'occupaient de l'inhumation des quelque mille victimes de l'ouragan qui, soulevant un mur d'eau de vingt pieds, a inondé toute la ville. On apporte ici des médicaments et des vêtements par train, aéroplane et paquebot.

Le secrétaire aux Travaux Publics Onetti évalue le nombre des morts à 1,100 et celui des blessés, à 700. "Je n'ai jamais vu de tragédie pareille, a-t-il déclaré; toute cette ville de 3,600 habitants a été complètement effacée de la surface de la terre. J'ai soulevé des planches et des poutres et j'ai découvert dessous des cadavres d'enfants. C'était horrible à voir". On lui demanda si la ville serait reconstruite. Il répondit qu'il ne le recommanderait pas.

Si l'on en croit le lieutenant Carrillo, le gouverneur militaire de Santa Cruz, la population n'aurait pas été suffisamment prévenue par les autorités du danger d'une inondation et d'un ouragan.

L'AVIS D'UN PECHEUR

Mercredi soir, un vieux pêcheur vint voir le lieutenant et lui déclara: "Lieutenant, vous me tuez si je mens; mais voyez la mer. Quand le vent changera il la ramassera et la jettera sur Santa Cruz."

Carrillo commença tout de suite à faire évacuer la ville. Il menaçait les trainards de son pistolet. Mais l'ouragan vint interrompre son travail. Après le sinistre, il tâcha de sauver le plus de victimes possible. Il s'évanouit et reprit ses sens au moment où chevauchant un épais madrier, il touchait terre. Il se traîna sur une bonne distance, en s'aidant de ses mains et de ses pieds et parvint ainsi à se sauver lui-même, après avoir sauvé la vie de centaines de personnes.

Toutes les affaires ont cessé dans Camaguey et la population ne s'occupe actuellement que des soins à apporter aux sinistrés, les soldats distribuent du lait aux pauvres réfugiés. La ville votera \$25,000 de secours. La plupart de ceux qui ont succombé dans l'ouragan sont des femmes et des enfants. Mais il s'en trouve un certain nombre de sauvés et les autorités prennent des mesures préventives énergiques pour empêcher une épidémie de rougeole.

A NASSAU

Nassau, (Bahamas), 11. — (Dépêche du Bahamas News Service). — Une femme de morte et un capitaine de vaisseau de tué: tel est le bilan pour l'île Ekuma, du groupe des Bahamas, de l'ouragan qui a fait des centaines de morts à Cuba. Cette nouvelle a été communiquée aux agences de presse par les passagers d'un avion déposé sur place par le gouvernement des Bahamas pour constater des dégâts causés par la tempête dans les îles.

M. le docteur Cruickshank, jadis de l'université McGill de Montréal, a été envoyé en avion pour porter secours aux blessés. A Ekuma, il a trouvé onze malades renversés et des récoltes presque entièrement ravagées. Trois navires étaient perdus à Long Island et le capitaine de l'un d'eux s'était noyé. Le phare de Long Island a été culbuté dans la mer.

Un coup de billard qui fut un coup mortel

New-York, 11. (P.A.) — Un professionnel au billard se trouva, au cours d'une partie qu'il était à jouer, en présence d'un carambolage délicat. "Si je réussis ce coup, dit-il, je vais pouvoir m'en vanter." Il le réussit et tomba mort d'une syncope de cœur. Miller, ainsi s'appelait le professionnel, demeurait à Los Angeles.

F. D. Roosevelt malade

Albany, 11. (P.A.) — Le gouverneur Roosevelt a passé la journée au lit aujourd'hui. Il faisait un peu de fièvre à la suite d'un gros rhume contracté au cours de sa campagne électorale. M. Roosevelt a l'intention de consacrer la semaine prochaine à la mise en ordre de ses affaires, après quoi il ira passer une vacance de quinze jours en Georgie.

L'hon. M. Bennett fixe au 30 janvier la reprise des travaux parlementaires de la deuxième partie de la session, désappointant les députés qui espéraient avoir congé jusqu'en mars

PAS D'AJOURNEMENT LA SEMAINE PROCHAINE

(Par Fulgence Charpentier)

Ottawa, 11. — Les vacances parlementaires qui suivront la première partie de la session se termineront le 30 janvier, d'après un avis du premier-ministre. Cette motion de l'hon. M. Bennett écourtée considérablement l'ajournement suggéré au début, car certains députés croyaient que les Chambres ne reprendraient leur travail qu'en mars. Il n'est pas impossible que cet avis ait été donné pour hâter la fin de la première portion de la session et forcer un peu la main de la députation sur la question des accords impériaux, dont la ratification menace de s'éterniser.

Malgré les pronostics les plus optimistes, il n'est pas possible que la semaine prochaine voie l'ajournement, car deux sujets de débat sont encore à l'affiche et ni l'un ni l'autre ne seront de courte durée. Le premier est la tentative des progressistes d'obtenir du premier-ministre une déclaration sur le chômage, et le second est le désir de M. Mitchell Hepburn, libéral, de considérer l'imbricatio de la Sun Life. Dans les deux cas des attaques seront faites et jamais les attaques ne restent sans riposte, en Chambre.

LE CHOMAGE

Les travailistes attendent que le gouvernement propose à l'approbation de la députation un item des crédits supplémentaires au montant de \$975,000 pour secours directs aux vétérans pour soulager le problème du chômage. C'est un sujet de conversation qui donne mauvaise bouche au gouvernement, non pas parce qu'il existe, mais surtout à cause des promesses électorales de 1930. Comme la guerre, qui devait mettre fin à toutes les guerres, c'était l'élection de M. Bennett qui devait mettre fin à tout malaise économique et social. Les événements ont démontré, et M. J.-F. Pouliot, de Témiscouata, l'a établi avec des chiffres, que l'hon. M. Bennett a monté cette année-là le plus grand bateau que le peuple canadien ait jamais vu.

LES EMEUTES DANS LES BAGNES

Il existe également un crédit de \$200,000 pour l'administration des pénitenciers, et les incidents de Kingston et de Saint-Vincent-de-Paul viendront sur le parquet de la Chambre. Les émeutes et la propagande communiste parmi les bagnards seront jetées

Insull célèbre ses 73 ans à l'hôpital

On lui offre un gâteau menaçant couvert de bougies

Athènes, 11. — (P.A.) — Quelques amis se sont réunis aujourd'hui à la chambre d'hôpital de Samuel Insull, ex-financeur de Chicago, pour lui souhaiter bonne fête. Insull, qui atteint ses 73 ans aujourd'hui, a fait bon accueil à ses hôtes et a coupé en riant un gâteau menaçant couvert de 73 bougies. Tout ceci se passait sous l'œil paternel de la police chargée de surveiller Insull au nom de la justice grecque. Insull a été arrêté il y a quelques temps, sur demande des autorités de l'état de Chicago qui sont à sa recherche pour vol et détournement de fonds. Mais comme son état de santé inspirait des craintes on a permis son transport à l'hôpital. Pendant ce temps le consultant américain est à préparer la cause d'extradition qui tentera de ramener Insull aux Etats-Unis.

LA JUSTICE ARRIVE

Naples, 11. — (P.A.) — Charles A. Belles et Andrews J. Vlachos, les deux substituts procureurs de Chicago envoyés à la recherche de Samuel Insull, sont arrivés ici aujourd'hui à bord du "Roma". Ils sont munis de l'autorité nécessaire pour ramener Insull aux Etats-Unis après avoir obtenu son extradition du gouvernement grec.

Garner démissionnerait comme représentant

Washington, 11. — (P.A.) — Certains membres du bureau de John N. Garner annonçaient ce soir qu'il est probable que Garner, élu à la vice-présidence des Etats-Unis, démissionnerait comme représentant populaire au Congrès américain avant de faire le serment d'office en mars prochain. Mrs. Miriam A. Ferguson, qui doit devenir gouverneur de l'état de Texas en janvier, ordonnera alors sans doute une élection spéciale pour choisir un nouveau représentant. Garner se trouve dans une position assez délicate ayant été élu en même temps représentant et vice-président.

L'exportation des liqueurs

Ottawa, 11. P.C. — Le colonel S. C. Robinson, député conservateur d'Essex-Ouest a donné avis d'une résolution tendant à abroger la loi qui défend l'exportation des liqueurs aux Etats-Unis et autres pays prohibitionnistes. Cette résolution sera discutée en janvier ou en février.

en pâture à la députation qui dépendra quelques séances à les discuter. Malgré les espoirs du premier-ministre, il n'est donc pas probable que les vacances arrivent aussi rapidement que divers députés le voudraient. Ce n'est donc que vers le début de décembre que l'on arrivera au terme des délibérations parlementaires préliminaires, et les accords en la conférence demeurent encore à l'ordre du jour comme principal sujet de préoccupation pour le gouvernement.

AU SENAT

La mort du sénateur Haydon créa un nouveau vide dans les rangs de la représentation sénatoriale libérale, et incidemment élimine le dernier porte-parole d'Ottawa à la Chambre rouge. Le sénateur Belcourt, disparu le premier, n'a pas encore été remplacé, et le sénateur Haydon part à son tour, causant ainsi une double vacance, l'une canadienne-française et l'autre de langue anglaise. Les notes, qui craignent une décision défavorable de M. Bennett à l'endroit des Canadiens-Français, après le décès du sénateur Belcourt, se consolent maintenant à la pensée que en ayant deux sièges à remplir, nos compatriotes recevront certainement celui qui leur revient de droit.

M. Oscar Boulanger, le patriote dévoué de Bellechasse, n'a pas abandonné son projet d'obtenir de la monnaie canadienne bilingue, et pour y réussir il a inscrit au feuilleton la motion qui suit:

"Considérant que les Canadiens de langue française constituent près d'un tiers de la population et ont toujours démontré leur attachement au trône et aux institutions britanniques;

"Considérant que leur langue, l'une des plus usitées dans les relations internationales, est, avec leur culture et leurs traditions, l'un des éléments essentiels de la nationalité canadienne, établissant une caractéristique qui différencie et protège notre pays des dangers de l'américanisation;

On veut inonder l'Est des Etats

Les contrebandiers de boissons alcooliques sont très actifs depuis les élections

New-York, 11. (P.A.) — Le "World-Telegram" imprime aujourd'hui qu'il y a un ressaut d'activité dans l'industrie de la contrebande des boissons alcooliques. Il apprend que l'optimisme montré par les "bootleggers" s'appuie sur la certitude que la "victoire" humide aux élections de mercredi dernier a virtuellement suspendu l'application de la prohibition des liqueurs alcooliques. "Plusieurs contrebandiers, écrit-il, sont partis hier soir par aéroplane et par train, pour terminer des négociations en vue de ce qu'ils croient devoir être un des congés les plus prospères depuis plusieurs années pour la vente des boissons alcooliques.

"Les débits clandestins se cachent de moins en moins pour vendre du whisky et d'autres boissons du même genre, et ils ont nolié quelques navires de plus pour la contrebande, qui s'annonce aujourd'hui comme très lucrative. "La célèbre "flotille" du rhum, disparue depuis plusieurs années, réapparaît en vue de New-York avant le jour des Actions de Grâce (le 25 novembre aux Etats-Unis).

"Les "bootleggers" les mieux connus aux Etats-Unis se sont réunis en congrès jeudi dernier, pour discuter l'opportunité de réduire le prix des boissons et d'"inonder" l'Est de flots de liqueurs à bon marché, mais ils se sont séparés sans s'être entendus."

L'actif universitaire

Ottawa, 11. P.C. — L'enseignement supérieur se classe parmi les affaires importantes du Canada. En 1931, l'actif des universités canadiennes était évalué à \$168,189,000, dont \$45,015,000 en fonds de donation, et \$120,391,000 en terrains, immeubles et installations. Les droits d'inscription perçus des élèves s'élevaient à \$3,655,000; les dons des gouvernements, à \$5,895,000 et le revenu provenant des donations, à \$2,581,000. Le total des revenus s'élevait à \$19,195,000. Pour l'année scolaire 1931, le nombre des étudiants réguliers était de 32,783.

L'armistice à New-York

New-York, 11. (P.A.) — Réunis à l'hôtel Waldorf-Astoria à l'occasion du 14ème anniversaire de la signature de l'armistice, les membres du Canadian Club de New-York ont observé aujourd'hui les deux minutes de silence.

Franco-Américains favorisés lors de l'élection de mardi

Noms français parmi les élus dans la Nouvelle Angleterre. M. Ledoux défait

Le Massachusetts

Boston, 11. — Les Etats de la Nouvelle-Angleterre où les Franco-Américains comptent un bon nombre d'électeurs, ont suivi l'exemple du reste du pays et donné de fortes majorités aux candidats démocrates. Les listes du parti démocrate dans ces divers Etats comptaient bon nombre de noms français et ces candidats ont partagé la bonne fortune des autres candidats du parti.

LE NEW-HAMPSHIRE

M. Henri-T. Ledoux, candidat démocrate au poste de gouverneur de l'Etat du New-Hampshire, a été défait par le gouverneur Winant dans cet Etat traditionnellement républicain. M. Ledoux, qui est président général de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, est de Nashua. M. Alphonse Roy, de Manchester, candidat démocrate au poste de conseiller pour le troisième district du New-Hampshire, a été élu par une forte majorité contre son adversaire républicain, Thomas-J. Bois. M. Georges-J. Gingras, aussi de Manchester, un autre démocrate, a été élu commissaire de comté. M. Aimé Martel, de Manchester, a été élu sénateur d'Etat contre son adversaire républicain, Arthur Beaudet.

M. Honoré Bouthillier, démocrate, de Nashua, a aussi été élu sénateur d'Etat. M. Alfred Després, de Jaffrey, démocrate, a été élu commissaire du comté de Cheshire. M. Alvin T. Lussier, de Nashua, a été élu trésorier du comté d'Hillsboro. M. Ernest-J. Benaou, de Claremont, un autre démocrate, a été élu trésorier du comté de Sullivan, par une forte majorité. M. Emile Fontaine, de Laconia, encore un démocrate, a été élu shérif du comté de Belknap.

LE MASSACHUSETTS

Parmi les Franco-Américains du Massachusetts qui ont été élus à des postes intéressants, il faut signaler M. Edmond Côté, de Fall-River, qui a été élu conseiller d'Etat dans le premier district, républicain. M. Edmond Talbot, ex-maire de Fall-River, un démocrate, a été réélu shérif du comté de Bristol. M. H.-Oscar Rocheleau, de Worcester, un démocrate, a aussi été réélu shérif du comté de Worcester par plus de 5,000 voix de majorité.

Plusieurs Franco-Américains ont été élus ou réélus comme représentants à la Législature du Massachusetts, entre autres: Joseph-E. Thibierge, républicain, Fall-River, représentant du 12ème district du comté de Bristol; Charles-D. Chevalier, démocrate, Holyoke, représentant du 12ème district du comté de Hampden; Henry Achin, républicain, Lowell, représentant du 14ème district du comté de Middlesex; Henri-J. Tétrault et Wilfrid Lamoureux, deux démocrates de Southbridge, représentants du 4e district du comté de Worcester; J.-Henri Goguen, démocrate, Leominster, représentant du 10e district du comté de Worcester; Louis M. Deschênes, républicain, Fitchburg, représentant du 11e district du comté de Worcester; George-A. Rice, républicain, Spencer, représentant du 3e district du comté de Worcester.

LE RHODE-ISLAND

M. Félix Toupin, démocrate, a été réélu maire de Woonsocket par une majorité de 2,485 voix sur son adversaire républicain M. Jean Letendre. MM. Ern. Dupré, président du comté républicain de Woonsocket, et Oscar Mayer, un autre républicain ont été choisis pour représenter leurs quartiers respectifs. Les conseillers municipaux de langue française à Woonsocket sont MM. Norbert Pinault, républicain, Louis-Philippe Côté, républicain, Emile Pépin, républicain, Ovide Meunier, républicain, Albert Bédard, républicain, Eugène Boucher, républicain, Ovide Germain, démocrate, Olivier Lévesque, démocrate, A.-W. Ravelle, démocrate.

Violent incendie à Bromptonville

Le feu consume la maison d'été du sénateur Tobin

Sherbrooke, 11. (P.C.) — La superbe résidence d'été du sénateur E. W. Tobin à Bromptonville a été complètement détruite par le feu aujourd'hui. On attribue la cause de l'incendie à une explosion dans la cave. Impuissants à contrôler les flammes, les pompiers de Bromptonville ont fait appel à ceux de Sherbrooke qui sont immédiatement allés à la rescousse. Mais, à leur arrivée, l'incendie était trop avancé pour être mis sous contrôle. Ce soir, il ne restait que les murs extérieurs de l'édifice. La perte est augmentée par les meubles et effets qui contenaient la maison et qui furent également carbonisés.

Von Papan voit dans les traités commerciaux une base d'entente

Berlin, 11. P.A. — La conférence commerciale franco-allemande qui a débuté ici aujourd'hui doit bientôt inviter la participation d'autres nations, d'après un communiqué du gouvernement. Une délégation industrielle française est arrivée ici pour cette conférence, ayant en tête M. Raymond Patenotre, sous-secrétaire d'Etat. Le chancelier Von Papan, dans un discours d'ouverture, a informé ses auditeurs qu'une entente commerciale entre l'Allemagne et la France, était non seulement utile au point de vue économique, mais qu'elle pourrait servir de base à un rapprochement politique entre ces deux pays. Le chancelier a rappelé que les traités commerciaux franco-allemands déjà existants avaient eu plus de succès qu'aucune autre convention semblable dans les autres nations du monde.

Le sang républicain coule au cours de désordres à Dublin

Manifestants et constables se battent pendant la moitié de la nuit

Hôpitaux encombrés

Dublin, 11. — (P.A.) — Après les désordres de Genève on annonce des troubles sanglants à Dublin. Aujourd'hui, en effet, de violentes rencontres entre de jeunes soldats de l'armée républicaine irlandaise et la police ont eu lieu, jetant le désordre dans la ville durant la moitié de la nuit. La police essaya de disperser une manifestation à laquelle prenaient part plusieurs milliers de jeunes soldats républicains et se heurta à une résistance qui la força à faire appel à tous à ses effectifs et à charger à coup de bâtons les manifestants. Après des combats qui durèrent toute la soirée, ce ne fut que vers minuit que la police réussit à avoir la main haute sur les manifestants.

Il y a de nombreux blessés et les hôpitaux sont encombrés autant par des policiers que par des républicains mis à mal. Au cours de la bagarre la foule a jeté des pierres dans des vitrines où des coquelets de guerre se trouvaient à l'étage et a arraché ces mêmes fleurs des boutonnières des passants. Les manifestants paraderent dans les rues chantant: "Nous ferons de Valera roi de l'Irlande."

Genève prévient un retour des troubles

Le gouvernement augmente le nombre des défenseurs à la capitale suisse

Genève, 11. — (P.A.) — On continue à envoyer des troupes à Genève afin d'éviter le retour d'une émeute telle que celle qui coûta la vie à 11 personnes il y a deux jours. Le gouvernement suisse vient d'émettre un décret qui place tous les défenseurs de la force militaire sous la juridiction des cours martiales.

Léon Nicole le rédacteur socialiste arrêté avant-hier sous l'inculpation de mené révolutionnaire durant l'émeute a demandé d'être remis en liberté, mais s'est vu refuser l'autorisation de sortir de prison en attendant son procès.

Les Unions commerciales locales ont décrété une grève de 24 heures ce soir en signe de protestation contre la mort de 10 civils, tués par des soldats au cours de la manifestation antisocialiste de mercredi dernier. Immédiatement après cette décision des Unions, le gouvernement a envoyé de nouveaux renforts militaires comme mesure de prévention.

Le loyer pour une enseigne lumineuse

Opinion légale de M. Taschereau touchant une loi votée par l'Assemblée

Quebec, 11. (P.C.) — Par commentaire sur le geste d'un propriétaire de Montréal actionnant une distillerie pour arriération dans le paiement de son loyer, l'honorable M. Taschereau a déclaré que si la distillerie n'avait pas enlevé l'affiche lumineuse pour laquelle elle avait loué une partie du toit de son propriétaire, celui-ci aurait pu être poursuivi en dommages.

La distillerie avait loué une partie du toit pour y accrocher son enseigne électrique, mais s'appuyant sur une loi votée à la dernière session de l'Assemblée législative, avait cessé d'en payer le loyer le jour où elle avait décroché l'enseigne. Le propriétaire intenta une action et le gouvernement de Québec fut mis en cause.

Une histoire tragique

London, Ont., 11. — (P.C.) — La police, ce soir, a identifié l'homme qui s'est suicidé hier à Thorndale après avoir manqué un vol à main armée dans une banque locale. Il se nommait Sylvester J. Pocock, venait de St. Mary's, dans l'Ontario, et il était père de quatre enfants. Pocock était sans travail depuis plus d'une année; il souffrait ce que sa raison avait été troublée par les revers de son existence.

L'attitude anglaise commentée à Paris

Le discours de Sir John Simon fait l'objet de plusieurs éditoriaux

Paris, 11. (P.A.) — Le journal "Le Temps" dit aujourd'hui que la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont des vues similaires sur le statut armé de l'Allemagne et qu'un projet de paix parallèle devrait être dressé à Paris.

L'attitude anglaise, tel que définie par Sir John Simon hier à la Chambre des Communes, a été critiquée par le "Journal des Débats" qui prétend qu'on ne peut parler de désarmement tant que les intentions véritables de l'Allemagne resteront cachées.

Les derniers détails du plan de désarmement français ont été conclus aujourd'hui au cours d'une réunion du sénat et de la Chambre des Députés à laquelle assistait la délégation française du désarmement.

Les funérailles de Mme Joseph Staline

Le dictateur suit le corbillard à pieds sur une distance de quatre milles

Moscou, 11. — (P.A.) — Les funérailles les plus imposantes depuis la mort de Lénine ont marqué aujourd'hui l'inhumation de la jeune épouse de Josef Staline, le dictateur de la Russie soviétique.

Malgré tout ce déploiement, Staline, l'homme puissant de l'Union Soviétique et le chef du parti communiste, a refusé de monter dans sa limousine et il a marché les quatre milles qui séparent sa maison de la terre où reposera sa jeune femme de trente ans morte mercredi dernier.

Il portait sa chemise, sa culotte et ses bottes brunes de chaque jour; il tenait ses deux petits enfants par la main et il était en compagnie de tous les membres du fameux Poli-Bureau. Le cortège, parti du Square Rouge, où il y eut une cérémonie de deux heures, se rendit au monastère de Novodevitchi, où eut lieu l'office, et de là au cimetière où Nadya Alieulava repose aujourd'hui côte à côte avec Pierre le Grand et Tchekov. Une troupe de cavalerie, les chevaux décorés de rouge, dix-sept hommes et dix-sept femmes portant des fleurs, et deux fanfares, qui jouaient des marches funèbres, précédaient le corbillard rouge attelé de chevaux noirs.

Le Danemark nous fait concurrence

C'est le plus dangereux rival du Canada sur le marché anglais pour les produits laitiers

Ottawa, 11. — P.C. — Sur le marché anglais, le Danemark est un des plus dangereux concurrents du Canada pour le bacon et les produits laitiers. Par conséquent, la situation économique de ce pays et ses efforts pour maintenir sa couronne sont d'un grand intérêt pour le Canada, déclarait hier M. Frederick H. Palmer, commissaire canadien du Commerce en ce pays.

"L'opinion générale au Danemark, c'est qu'il faut contrôler les importations. Pour maintenir stable la valeur de la couronne, il faut réduire les importations. La monnaie étrangère obtenue par la vente de marchandises, ne doit être utilisée que pour l'achat de produits indispensables. Le Danemark désire acheter le plus possible des pays qui achètent de lui."

Les statistiques de ces derniers mois démontrent que la balance commerciale a été améliorée et que le contrôle des importations produit de bons résultats.

La couronne vaut environ 30% moins qu'il y a un an. On a souvent rappelé ce fait aux Communes canadiennes pour démontrer que le cultivateur danois gagnera plus par le fait de l'échange que le cultivateur canadien par le traité anglo-canadien, quand il vendra à l'Angleterre.

Bateaux hors de danger

Colon, Panama, 11. (P.A.) — Le remorqueur américain "Sciota", surpris par l'ouragan qui sévissait hier aux Tropiques, a été rapporté hors de danger. Il s'est remis en route pour Philadelphie. Le cargo San Simon est également déclaré hors de danger.

Paris est réduit à envoyer un mémoire aux Etats-Unis sur la dette de guerre

Comme l'Angleterre, la France entre en pourparlers avec Washington

Termes secrets

La question sera abordée au congrès américain en décembre

M. Henry Stimson

Paris, 11. — (P.A.) — Des négociations diplomatiques ont été ouvertes entre la France et les Etats-Unis sur le sujet du paiement de l'intérêt de la dette de guerre du 15 décembre prochain, mais la discrétion la plus absolue a été observée en ce qui concerne le point de vue français.

Une des suggestions faites par la France, croit-on, est de payer le montant dû à la banque internationale si Washington s'opposait à la remise de la dette. Le montant resterait en banque jusqu'à ce qu'une entente quelconque ait été trouvée entre les deux pays.

Les journaux font appel à l'union des intérêts de Londres et de Paris pour le règlement des dettes de guerre. Pierre-Etienne Flandin ancien ministre des Finances est actuellement en visite à Londres où il doit avoir une entrevue avec M. Walter Runciman de la Chambre de Commerce. Le président Herriot et le ministre des Finances Germain-Martin ont eu une entrevue privée aujourd'hui toujours sur le même sujet mais on n'a pu savoir quel avait été le résultat de ces pourparlers. Il est tout probable cependant que Paris justifiera ses demandes aux Etats-Unis par les conventions adoptées à Lausanne, alors que la France accepta à la suite du moratorium du président Hoover, de réduire la dette de réparation de l'Allemagne.

A LONDRES

Londres, 11. — (P.A.) — Le gouvernement britannique garde secret les termes du mémoire qu'il a remis hier au secrétaire d'Etat, Henry L. Stimson, à Washington, au sujet de la dette de guerre. L'on ne croit pas que les détails en soient livrés au public avant que le président Hoover ait pris connaissance. Des copies du mémoire ont été envoyées à Paris, à Rome et à Bruxelles. La question de la dette de guerre n'a pas été abordée au parlement aujourd'hui.

A WASHINGTON

Washington, 11. — (P.A.) — Une étude complète de la question des dettes de guerre s'imposait aujourd'hui à la suite de réceptions de mémoires officiels de la France et de l'Angleterre. Le président Hoover doit revenir ici de Californie pour consulter son Cabinet au sujet de cette question.

Le sénateur Reed de Pennsylvanie, porte-parole du gouvernement, a annoncé aujourd'hui aux journaux que le problème de la dette de guerre serait abordé par le congrès dès l'ouverture de la session en décembre.

Le secrétaire d'Etat Stimson a reçu hier le mémoire secret de l'Angleterre et aujourd'hui celui de la France. Leurs termes ont été gardés secrets.

Les discours du président Hoover à l'ouverture de la session de décembre, définira sans doute l'attitude du gouvernement américain vis-à-vis de la dette de guerre à l'étranger. Le budget des Etats-Unis compte évidemment, sur le placement des \$123,000,000 qui lui sont dus par les pays européens.

Le discours de Simon applaudi en Allemagne

Berlin, 11. — (P.A.) — Un porte-parole du gouvernement a exprimé aujourd'hui la sympathie de son pays pour le discours prononcé hier en Chambre par sir John Simon, ministre des Affaires Étrangères, dans lequel ce dernier demandait que les limites imposées à l'armement allemand par la Société des Nations soient levées. Cette déclaration est considérée en Allemagne comme un grand pas vers l'obtention de l'égalité armée.

On rappellerait les exilés espagnols

Madrid, 11. (P.A.) — Les monarchistes exilés d'Espagne pourront bientôt et revenir s'il faut en croire le ministre de l'Intérieur, Santiago Casares. Le ministre a annoncé aujourd'hui à une délégation de députés qu'il ferait sous peu revenir quelques députés monarchistes et qu'il permettrait au reste des exilés de revenir dans leur pays natal d'après leur degré de culpabilité dans la révolte monarchiste du mois d'août.

Marriage d'un Rockefeller

New-York, 11. — (P.A.) — John D. Rockefeller, troisième de nom et né le fils de l'homme qui sut se bâtir un des plus grandes fortunes du monde a épousé aujourd'hui Mile Blanche Hooker de Greenwich, Connecticut.

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Audit Bureau of Circulations

Le Canada est imprimé et publié par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, au numéro 33, rue Saint-Jacques, Montréal.
Administrateur: Charles Bourassa.
Rédacteur en chef: Olivar Asselin.
Gérant de la Rédaction: Eustache Lottelier de Saint-Just.
Directeur technique: Louis Carrier.

Pour parler net

Ce qu'on est convenu d'appeler un dollar, en notre pays, c'est soit la quantité d'or déterminée dans la loi qui crée cette devise, soit un billet échangeable contre cette quantité d'or. En temps normal, il suffit de présenter aux guichets d'une banque un billet de cette banque ou de la trésorerie fédérale pour en obtenir l'équivalent métallique, suivant la convention exprimée sur le billet même. Il y a déjà quelque temps, nos échéances aux Etats-Unis prenant trop d'ampleur et les réserves d'or de nos banques comme de notre gouvernement menaçant de s'épuiser, la trésorerie fédérale décréta le cours forcé du papier-monnaie à l'intérieur du pays; depuis, nous continuons d'acquiescer en or, envers l'étranger, les dettes que nous avons convenu de lui payer de cette façon, mais entre sujets canadiens le dollar-papier a la même puissance libératoire que le dollar-or, même s'il est impossible de l'échanger contre de l'or. L'Américain, qui connaît, cette circonstance, n'achète plus notre dollar au pair, c'est-à-dire à 100% de sa valeur nominale, mais à la valeur qu'il lui attribue en tenant compte et de nos réserves d'or actuelles, et de nos moyens de les maintenir ou de les renouveler, et de nos échéances prochaines, et de la balance visible et invisible de nos échanges commerciaux, et de l'état de nos finances publiques, et de nos relations économiques avec l'Angleterre et de divers autres facteurs. Et cette évaluation est acceptée sur les autres places financières du monde. A l'heure actuelle notre dollar-papier vaut chez nos voisins 87 sous environ (1); il y a quelques mois ils le payaient 82 sous. Il a remonté en ces derniers temps jusqu'à 93 ou 94, mais l'effort qu'il a dû faire pour atteindre ce niveau semble l'avoir temporairement épuisé. Les causes qui pourraient avoir amené cette deuxième dépression sont multiples: quand on songe, par exemple, que notre budget fédéral présente chaque année un déficit de \$100 millions, qu'il faut maintenant quinze jours à notre gouvernement, aidé de toutes les banques du pays, pour faire souscrire un emprunt intérieur de \$55 millions (déduction faite des bons à court terme, retenus d'avance par les banques, c'est le montant), et que nous continuons de subir le cours forcé du papier-monnaie, ce qui étonne, c'est que le dollar canadien ne se vende pas encore moins cher sur les marchés étrangers. Il est donc évident qu'en augmentant la circulation fiduciaire sans augmenter proportionnellement la réserve d'or de notre trésorerie fédérale avilirait encore davantage le papier-monnaie, ou, si on le préfère, le dollar-papier. Or, cela, c'est précisément la politique que réclament depuis le commencement de la crise économique les agrariens de l'Ouest.

En septembre 1931, devenue incapable de payer ses dettes en or, l'Angleterre dépouilla sa livre sterling du privilège de conversion qui y était attaché et qui lui donnait, dans les pays à monnaie d'or, une valeur de \$4.866 ou son équivalent. L'Angleterre paie encore en or, comme le Canada, les dettes qu'elle a contractées à cette condition, mais sur le marché intérieur, ou même à l'étranger pour le créancier qui a convenu d'accepter son paiement en livres sterling sans autres précisions, la livre-papier a cours légal, sans égard à la quantité d'or qui la garantit. De là que l'étranger règle son évaluation de la livre sur les variations de la réserve-or de l'Angleterre et les perspectives d'augmentation ou de diminution de cette réserve. Aujourd'hui le cours de la livre oscille à New-York et à Montréal autour de \$3.30 et de \$3.80, respectivement, soit, en chiffres ronds, 33% et 22% de moins que la valeur nominale de \$4.866. Si donc l'Angleterre veut acheter du blé canadien au prix de 48 sous le minot que cette céréale se vend présentement à Winnipeg, elle n'en aura que 8 minots avec la livre à \$3.80, quand autrefois, avec la livre à \$4.866, elle en aurait eu plus de 10 minots. C'est dire quel intérêt à la métropole à pratiquer, pour ses achats de froment, les marchés à monnaie dépréciée, comme l'Australie, l'Argentine, et bien entendu, la Russie, sans préjudice des mesures qu'elle pourrait prendre chez elle pour la restriction de la consommation. A la Conférence économique d'Ottawa, l'Angleterre a fait pression sur ses dominions (possessions! possessions!) et ses colonies pour leur faire adopter un étalon monétaire britannique dont la livre, stabilisée autour de son cours actuel, aurait fourni la base. Par ce moyen la livre aurait repris sur tous les marchés britanniques son ancien pouvoir d'achat. En ce qui concerne le Canada, où l'inflation de la circulation fiduciaire devait faire baisser le dollar au niveau requis, le ministre du Commerce, M. Stevens, était pour, le premier-ministre était contre. Australie, Terre-Neuve, Nouvelle-Zélande — tous les pays à devises avariées, — donnaient à fond de train dans le sens britannique. Mais l'Afrique du Sud, pays producteur d'or et à monnaie saine, dit non, et la combinaison s'effondra. Evidemment, à tout prendre, la dépréciation de sa monnaie nationale au regard des monnaies saines ne saurait être avantageuse pour un pays: si elle lui assure temporairement certains avantages pour l'exportation, c'est aux dépens et de ses importateurs et de ses rentiers, qui, avec une somme de devises déterminée, achèteront moins à l'étranger. Les agriculteurs de l'Ouest canadien, à l'époque de la grande "prosperité", se sont endettés à fond, soit pour s'agrandir ou s'équiper, soit pour vivre plus largement, soit simplement pour jouer à la Bourse; presque tous ils ont hypothéqué leurs terres. Ayant emprunté en dollars à 100 sous, ils seraient bien aises de rembourser en dollars à 50 sous. Ils se disent que si le dollar valait la moitié moins par rapport à la livre ils vendraient probablement deux fois plus de blé en Angleterre, ce qui leur permettrait de s'acquitter plus facilement envers leurs créanciers, qui seraient de toute évidence les seuls dindons de la farce, et quels dindons! Bien entendu, les sociétés de prêt hypothécaire, les municipalités, les gouvernements, endettés envers l'étranger, le Canadien voyageant à l'étranger, le rentier, l'homme de profession libérale, l'artisan, l'ouvrier, obligés de consommer des produits provenant de l'étranger, seraient volés, mais de telles considérations ne sont pas lourds dans l'esprit des rustres et des premiers qui, à Ottawa, prennent des airs de profonds économistes pour demander au reste de la nation d'assumer la moitié des dettes de leurs électeurs. Le vœu présenté ces jours derniers aux Communes par le Dr Coote, en faveur de l'assimilation de notre étalon monétaire à l'étalon britannique, ne s'explique pas autrement. Le Dr Coote, vieux partisan de l'inflation, et tous ses collègues agrariens, ne se gênent d'ailleurs pas de dire que leur unique objet est de payer avec du papier les dettes qu'ils ont contractées en or. Quand on les contredit, ils vitupèrent contre les puissances capitalistes et "les vampires de la rue Saint-Jacques". Mais ce qui a lieu de surprendre, c'est que le parti libéral croie devoir se solidariser avec cette politique de naufrageurs, comme il l'a fait à propos de la proposition

Coote, et que ce groupe d'égarés comprenne quelques-uns des chefs les plus autorisés du groupe libéral québécois.

M. Taschereau l'a déclaré devant le Reform Club, la province de Québec n'a pas besoin d'innovations qui ne pourraient que la ruiner et d'ailleurs ne visent qu'à cela. Si les députés libéraux du Québec à Ottawa ne peuvent maintenir l'intégrité de leur parti qu'en se faisant les suivants et les servants de tous les hurluberlus ou de tous les aigrefins qui auront une marotte à servir ou des dettes à répudier, autant vaut le savoir tout de suite. Il se peut que les chefs politiques du pays se rendent compte que le Canada ne peut payer sa dette publique sans émettre de nouveau papier-monnaie et diminuer d'autant la valeur de l'ancien; et cela nous ne sommes, pour notre part, pas loin de le croire; mais alors qu'on le dise tout de suite, et qu'on ne nous présente pas sous les traits d'une politique sage, et patriotique, et à tous égards bien avisée, ce qui ne saurait être qu'une calamité nationale. De toute façon, si la calamité est inévitable, le parti libéral, à notre humble avis, a tort de l'inviter par son vote, quand M. Bennett et ses partisans, après y avoir littéralement poussé le pays, feignent au moins de vouloir l'éviter.

Olivar ASSELIN

PETITS FILMS.

La neige en forêt

Les beaux flocons tombent sans bruit sur la forêt surprise. La terre, les arbres, les rochers, se revêtent de clartés moutonnantes. Les vieux pins singent les vieux marquis, avec la poudre épaisse épandue sur leur chevelure.

Les lourdes grappes des corniers tranchent en un rouge vif, tout le long du ruisseau. Le vent secoue les branches. Il pleut du sang sur la rive.

Ici et là des hautes souches se sont coiffées de capelines neuves. La mousse qui les entoure, avec sa belle teinte vert-pomme, les fait ressembler à de bonnes aiseures en gilet de laine.

Les mesures du campement s'élourdissent à vue d'oeil. Les couches blanches se superposent en caprices variés. On s'imagine découvrir d'énormes tas de molle étoupe, séchant au souffle du soir.

La neige met une tache aux vitres de la fenêtre, grises comme les dessous d'une brave matrone nettoyant sa ruelle. Mais la chaleur a vite fait d'anéantir la voile. Des larmes maintenant coulent sur la verre, comme d'une prune de veuve.

Un noir vision, sur la rive du lac, court de part et d'autre. Ses gestes ont une telle rapidité qu'on dirait un serpent s'ébattant sur une grève de sable blanc.

Le ciel est empâté, les nuages se tassent à l'horizon, frileusement. La nature, transfigurée, éblouie par tant de blancheur, répand jusque sur l'âme de l'homme sa parure de vierge.

GABADADI.

Choses du temps

L'impôt sur les malades.

Jusqu'à la conclusion de l'accord de commerce entre le Canada et le Royaume-Uni, l'éleveur canadien pouvait importer en franchise des crémeuses de n'importe quel pays du monde. L'accord d'Ottawa maintient la franchise pour les importations britanniques de ces machines indispensables à l'industrie laitière, mais établit un droit de 25 pour 100 pour les importations de toute autre provenance.

Comme la statistique du commerce canadien pour le dernier exercice fiscal établit que nos importations d'écumeuses britanniques ont augmenté à presque rien, il va de soi que les nouveaux tarifs tendent inévitablement à faire monter du quart le prix au consommateur.

Cette conséquence de la politique tory est d'autant plus condamnable que le consommateur, cette fois, est aussi un petit producteur participant à une des industries de base du pays.

Mais s'il faut réprocher une tendance bien connue du gouvernement à sacrifier l'intérêt général à l'intérêt particulier, de quel reproche ne faut-il pas couvrir un gouvernement qui place l'intérêt particulier avant les besoins de l'humanité souffrante? Et n'est-ce pas le cas du gouvernement actuel? Voyez plutôt.

Jusqu'à l'accord anglo-canadien d'Ottawa, le poste 476 prescrivait l'entrée franche, de quelque provenance que ce fût, des "instruments de chirurgiens et de dentistes, de tout matériel; aiguilles pour la chirurgie; appareils de rayons X; microscopes d'une valeur d'au moins \$50 chacun, au détail; et pièces complètes de ce qui précède." (Texte officiel). L'accord maintient l'entrée franche quant aux importations britanniques, mais frappe d'un droit de 10 pour 100 toutes les importations d'autre provenance.

Que signifient ces changements, sinon que, sous prétexte de favoriser les fabricants britanniques d'instruments de chirurgie et autres instruments de même nature, on taxe la misère humaine, la maladie, la souffrance?

Et qu'ils soient britanniques ou canadiens, le peuple canadien n'a-t-il pas le droit de savoir quels sont les fabricants qui sont appelés à bénéficier de cette chose odieuse entre toutes: un impôt sur les malades?

Edmond TURCOTTE

L'esprit des autres

- ***L'importance alourdit le port.
- ***Le vulgaire croit que le silence constitue un aveu d'ignorance.
- ***On ne saurait imputer l'impudence qu'aux êtres doués de raison.
- ***Devant trop de frondes, les Gollins de la finance offrent trop de front.
- ***Une femme industrielle a besoin de l'homme comme maître-propre.

(L'Événement)

ACTUALITES.

Chasseurs et gibier

Bien que nous soyons encore à l'époque où un tas d'honnêtes gens tuent des bêtes inoffensives pour assouvir leur vulgaire appétit de viande sauvage ou se payer la fantaisie, parfois coûteuse, d'une bordée quelconque loin de l'austérité et reposant foyer conjugal, ceci n'est point une histoire de chasse, un récit de chasseurs et de gibier au sens où ces deux vocables sont communément employés.

Nos chasseurs ne sont, pour tout dire, que les agents cyclistes et pédestres chargés d'assurer les ordonnances touchant la circulation des autos de par les rues de la métropole. Quand au gibier, puisqu'il en faut quand chasseur il y a, il se recrute tout naturellement parmi les trop nombreux automobilistes qui oublient, pour des raisons que je persiste à vouloir ignorer, de se conformer à la lettre des innombrables règlements se rapportant au trafic automobile. Disons, en passant, que ces règles sont si nombreuses, si diverses et parfois si fantaisistes, qu'un théologien y perdrait son latin et une chatte ses petits.

Rappelons aussi, incidemment, que les autorités policières municipales s'étant, par hasard, émues des libertés que prenaient ces messieurs les chauffeurs avec le code local, convoquèrent un beau matin leur équipe de "circulationnistes" et leur ordonnèrent, en cinq secs, d'avoir à faire respecter les règlements ou de mourir. Quelques agents, éberlués par une telle apostrophe et plus zélés qu'intelligents, ont malheureusement compris que cet ordre signifiait qu'il fallait, dorénavant, amener le plus de prisonniers possible à la Cour des Records! De là à modeler leur conduite professionnelle sur cette compréhension pour le moins étrange du code municipal, il n'y avait qu'un pas et ils le firent, en effet, avec autant d'ardeur que d'irréflexion. Ils le font encore et amènent autant de contrevenants qu'il est humainement possible d'en ramasser à un filic normalement constitué, des épaules en descendant.

Ils en amènent encore tous les jours, à telle enseigne que la caisse où échouent les amendes ainsi infligées prend du ventre à en craquer, cependant que les pauvres automobilistes, épiés au coin des ruelles, harcelés du matin au soir, sont littéralement sur les dents et s'attendent, à chaque minute du jour et de la nuit, à se voir gratifier d'un billet de modeste apparence les invitant à se présenter, à telle date, devant Thémis, pour s'y voir soulager de quelques dollars et y recevoir quelques conseils de prudence élémentaire.

Au dire d'automobilistes plus ou moins exaspérés, la situation devient, est devenue intolérable. A tel point que nombre d'entre eux en sont réduits à envier le sort des pourtant modestes et malheureux piétons, pour qui, en effet, le code circulaire est de la plus charmante simplicité. A les entendre — pas les piétons — il suffit de se tromper de quelques pouces quand on gare sa voiture près d'une borne-fontaine ou qu'on "parque", ici ou là, quelques minutes de plus que la période strictement réglementaire, ou encore qu'on fasse quelques milles de plus que la vitesse permise, pour se trouver en présence d'un agent dont le langage n'est pas toujours académique ou d'un petit bout de billet qui n'est ni doux ni parfumé.

Les choses en sont même venues au point où certains propriétaires d'autos sont à l'état de révolte ouverte contre les autorités. Ils se proposent, à l'avenir, d'ignorer tout simplement ce qu'ils appellent "ces tracasseries administratives", de ne point répondre à ces invitations si discrètement officielles et, qui plus est, de ne pas payer au moment psychologique, c'est-à-dire à la loi mais d'accord avec l'opinion d'avocats bien connus. "Nous ne voulons pas", disent-ils, "contribuer de cette façon vexatoire à réduire le déficit financier de la mère Concorde. Que la Cité s'y prenne autrement pour se refaire une virginité agressive. A la façon dont on nous traque, dont on nous pourchasse, il semble vraiment qu'on nous prenne pour du vulgaire gibier, de ce gibier à poil qu'on punit impunément avec un sourire féroce et des gestes onéreux, mais onéreux pour nous seulement. Nous ne sommes pas davantage, qu'on le sache bien, des bêtes dangereuses dont le scalp se prête avec docilité au tomahawk des "modernes" chasseurs de chevelures, qui espionnent la cent automobilistes au coin des ruelles, toujours prêts à bondir sur les proies".

La morale de cette petite histoire de chasseurs et de gibier est que nos lois perdent quelque peu de leur prestige à être appliquées trop à la lettre par des fonctionnaires trop habitués à se servir de leur matière grise et trop entraînés, peut-être, à mettre surtout en évidence le reste de leur imposante et athlétique anatomie.

F. M.

Nouveaux membres de l'Académie américaine

New-York, 11. — Le chef d'orchestre Walter Damrosch, Anna Hyatt Huntington et Paul Manship sculpteur, ont été élus membres de l'Académie américaine des Arts et Lettres.

Aussi est-il probable que nous allons à une crise ministérielle. M. Herriot, en tout cas, va bientôt se rendre compte, si ce n'est déjà fait, qu'il gouvernera difficilement avec ses amis.

LOUIS LATZARUS

LA VIE LITTÉRAIRE

Un Canadien d'autrefois et sa famille, ou Aventures des La Motte-Lucière et de l'Auteur de "l'Oiseau Bleu"

Par Robert de Roquebrune
(Collaboration particulière du CANADA)

Provins est une charmante petite ville qui a conservé ses remparts, ses tours et ses vieilles rues pittoresques. Tout cela date de Thibault, comte de Champagne et poète. On y cultive des roses dont les boutons ont été rapportés de Balastruc par les comtes-souverains. Ces galants comtes de Champagne aimaient les fleurs, le vin, la poésie et les dames. C'est un comte de Champagne qui édicta la loi si féministe par laquelle le ventre ennoblit. En Champagne, une fille noble pouvait épouser un roturier, ne pas déroger, et donner naissance à des enfants nobles.

Ignorez si les La Motte-Lucière étaient nobles de cette façon. Ils habitaient Provins mais étaient originaires d'un petit village appelé La Motte (voisin d'Aulnoy, en Seine-et-Marne) dont ils portaient le nom. En 1619 Jean de La Motte-Lucière quitta la jolie ville de Provins, où ses pères avaient mené une tranquille existence sans histoire, et s'en alla chercher fortune à Paris. C'est l'amour qu'il y rencontra, sous les traits d'une jolie fille appelée Clémence Badon.

En 1620, Jean de La Motte et Clémence Badon firent baptiser un fils, François de La Motte-Lucière, à Saint Paul leur paroisse. Mais ces jeunes gens distraits avaient oublié de se marier et n'y songèrent qu'en 1624. Ils eurent encore un fils en 1636, qu'ils appelèrent Dominique, et à date que j'ignore, un troisième, que dans leur distraction ils nommèrent également Dominique. Sans doute pour se distinguer de son frère, le second Dominique porta le surnom joyeux de La Motte-Gilard.

François de La Motte-Lucière était ambitieux. Ayant fait fortune au service du duc de Vendôme, il était devenu baron d'Aulnoy et voulait faire un beau mariage. Il crut le rencontrer en épousant Catherine Le Jumel de Berneville, le 8 mars 1666. Mademoiselle Le Jumel était une jolie grosse fille pleine d'esprit. Son père, Nicolas-Claude Le Jumel, seigneur de Berneville-la-Bertrand et de Pennedepie, appartenait à une excellente famille normande alliée aux Estouteville, Breteville et autres maisons illustres de Normandie. Sa mère était Angélique Le Coustelier de Saint-Pater, nièce du marquis de Berghem, premier écuyer de la Petite Écurie du roi.

Le mariage eut de l'influence sur l'existence de Dominique de La Motte-Lucière, frère de François. Les Le Jumel, ayant leurs terres sur l'estuaire de la Seine, connaissaient tout le monde à Rouen. La baronne d'Aulnoy était en relations avec le Crevel de Moriger et leurs parents les Cavelliers de La Salle, lesquels habitaient rue Sainte-Croix-des-Pelletiers. En 1666, Dominique put rencontrer chez sa belle-sœur d'Aulnoy, à Paris, un jeune homme qui sortait des Jésuites et qui s'appelait Robert Cavalier de La Salle. La Salle venait du Canada, où il allait rejoindre son frère l'abbé Jean Cavalier, supérieur à Montréal. La Salle parlait avec enthousiasme du Canada, et Dominique eut dès lors envie d'aller dans cette colonie, où Robert Cavalier prétendait que l'on faisait fortune facilement.

Sans aller si loin, François de La Motte-Lucière était en train de devenir quelqu'un de considérable. Il avait débuté bien modestement en 1649 comme valet de pied du duc de Vendôme, puis, devenu valet de chambre du prince, ce qui était monter en grade. Vendôme l'ayant pris en grande amitié, le nomma bientôt contrôleur général de sa maison. La Motte vint son maître et le fastueux descendant d'Henri IV et de Gabrielle d'Estres se laissa flouster avec complaisance. César de Vendôme l'ayant fait nommer chevalier de Saint-Michel en 1653, La Motte-Lucière acheta dans le pays de sa famille la baronnie d'Aulnoy.

Le baron d'Aulnoy menait une existence fort débauchée. Le duc de Vendôme, le plus dissolu des Bourbons, l'avait initié à ses vices, et le jeune homme y avait pris goût. La baronne d'Aulnoy, de son côté, avait des moeurs plus légères. A ce régime, le ménage n'allait pas trop bien. Tout cela devait finir en drame, car la belle-mère du baron se mit à arranger les choses à sa manière.

Cette belle-mère, devenue veuve de M. Le Jumel de Berneville, s'était remariée au marquis de Gudanès. C'était une terrible femme. En 1669, un après-midi de juin, le baron d'Aulnoy entra au palais du Luxembourg, où il allait rendre ses devoirs à la duchesse d'Orléans. François de La Motte était fort beau garçon et les mauvaises langues prétendaient que cette circonstance l'aidait beaucoup dans sa carrière.

Un exempt de police s'approche d'Aulnoy et l'arrête sous les yeux de la duchesse. Joté à la Bastille, le malheureux apprend qu'il est accusé du crime très grave de haute trahison et de lèse-majesté. Ce qui l'attend, c'est le billot et la hache en place de Grève.

M. A. Speakman, fermier-uni de Fou de peur, Aulnoy ne perdit cependant pas l'esprit. Il avait l'habitude, paraît-il, de s'exprimer très librement sur le roi et sur l'état de France. Une dénonciation était parvenue à Colbert. Mais Aulnoy se défendit avec lucidité et chercha d'où venait le coup. La police cherchait aussi, car l'affaire était obscure et, on ne condamnait pas sur une lettre anonyme.

Et l'on découvrit qu'une terrible machination avait été ourdie contre le baron d'Aulnoy. La marquise de Cudanès sa belle-mère, la baronne d'Aulnoy sa femme, aidées par trois gentilshommes, leurs amants: le chevalier de Lamoussière, le marquis de Courboyer et M. de Cronville avaient décidé de se débarrasser de lui. L'ennivrement et le frottement du roi, Aulnoy aurait alors tenu des propos séditieux que sa charmante belle-mère nota soigneusement. Et l'ingénieuse marquise envoya ce bon billet à Colbert.

Le roi XIV ne goûtait pas beaucoup ce genre de plianterie. Lamoussière, Courboyer et Cronville furent arrêtés et mis à la question. La justice avait

d'atroces moyens de faire avouer, et le bourreau tira des aveux de Lamoussière qui dit tout. Condamnés à mort, les malheureux eurent la tête tranchée en place de Grève, à Paris, au mois de novembre 1669.

La marquise de Gudanès, grâce à son oncle le premier écuyer Beringhen, ne fut pas inquiétée, mais elle dut s'enfuir en Espagne. Cependant, la police voulait s'emparer de la baronne d'Aulnoy.

Un exempt nommé Desgrais alla l'arrêter chez elle. Madame d'Aulnoy était au lit. Elle demanda au policier de la laisser se coiffer et s'habiller. Desgrais fut complaisant, et la baronne se retira dans son cabinet de toilette d'où elle se sauva dans la rue par un escalier dérobé. Desgrais la poursuivit. Mme d'Aulnoy entra en courant dans une église où on célébrait un service funèbre. La baronne eut le temps de se glisser sans être vue sous les tentures de deuil qui couvraient le catafalque. Desgrais n'eut pas l'idée d'y regarder et se perdit en conjectures sur la disparition de sa prisonnière. La rusée baronne d'Aulnoy put sortir de son catafalque, de l'église, se réfugier chez un ami, traverser toute la France en carrosse et arriver en Espagne, où l'attendait sa digne mère.

(Suite et fin lundi)

Quelques vérités

Le désarmement général n'est-il pas conditionné par le désarmement préalable de l'Allemagne? Et ce désarmement de l'Allemagne, n'est-il pas visé par un autre article du traité de Versailles par lequel l'Allemagne s'engageait à consentir à tout contrôle et toutes enquêtes jugées nécessaires par le Conseil de la S. D. N., contrôle et enquêtes auxquelles elle se refuse, maintenant, absolument, dans la crainte, sans doute, que la question des armements secrets ne soit tirée au clair "coram publico"? Voilà des problèmes devant lesquels la Société des Nations demeurera certainement impuissante!

L'attitude actuelle de l'Allemagne vis-à-vis non seulement à débarrasser celle-ci des obligations des traités, mais encore à lui fournir des excuses à son réarmement en rejetant sur la France l'entière responsabilité du fiasco de toutes tentatives en faveur du désarmement. La manoeuvre est habile et, dans une certaine mesure, a réussi à mettre la France en mauvaise posture aux yeux des gens qui n'ont, pour se faire une opinion, que les nouvelles que leur sert une presse mensongère. Non seulement la France n'a jamais refusé de désarmer, mais encore c'est elle qui a donné l'exemple dans cette voie. Si, depuis la signature de la paix, quelque chose a été fait dans ce sens, c'est la France et la France seule qui l'a fait. Veut-on des chiffres? En 1914, les effectifs de l'armée française s'élevaient à 617,000 hommes formant 21 corps d'armées ou 42 divisions, et faisant un service de trois ans. A l'heure actuelle, ces effectifs sont réduits à 378,000, composant 20 divisions. C'est-à-dire que l'armée française a, depuis 1914, été réduite de près de moitié!

Voilà, semble-t-il, des chiffres qui devraient clore le bec à tous ces bravants stipendiés par une propagande empoisonnée, qui vont criant tous les échos que la France veut transformer le monde en une vaste usine à munitions! Et ce n'est pas tout. Le contingent annuel, soit 230,000 hommes, est appelé en deux fois et ne sert qu'un an. Il s'ensuit que la moitié de ce contingent n'a, pendant toute l'année, que six mois de service réel, ce qui le rend inapte à faire campagne. Et la France n'a pas, comme l'Allemagne, toute une série de sociétés scolaires, de gymnastiques, etc., qui ne sont que des centres camouflés d'entraînement et de préparation militaire. Si bien que, sur ses 378,000 hommes, la France n'a que 263,000 combattants, sur lesquels 115,000 n'ont guère plus de six mois de service. A cela, l'Allemagne avec sa "Reichswehr" et sa "Schupo" — sans compter ses "Casques d'Acier" et ses "Chemises Brunes" — peut opposer 300,000 vieux soldats entraînés jusqu'au dernier bouton de guêtres.

Le fin fond de toute l'histoire, c'est que l'Allemagne veut nous renouer le vilain tour qu'elle a joué à Napoléon. Certaines gens veulent en ce sujet nous "bourrer le crâne" en nous faisant prendre des vessies pour des lanternes. Mais les plus beaux discours ne changeront rien à la vérité. Le lyrisme est une belle chose à la scène; en politique il ne peut que mener à une tragédie. Si nous voulons que la paix se mette réellement en marche, essayons d'y voir clair!

(Reproduit d'un journal français.)

N. D. R. — Une dépêche d'Europe, parue dans les journaux de mardi et de mercredi, disait que le nouveau régime militaire proposé par la France (service obligatoire à court terme), ne s'appliquerait ni à l'Angleterre, ni aux Etats-Unis, qui conserveraient leurs armées actuelles. On croira difficilement que la France aurait conçu ou accepté pareille combinaison, mais on croira sans peine, qu'elle a pu être imposée par deux pays qui depuis la guerre ne visent qu'à désarmer les autres.

OL. A.

Nommé au Tribunal de La Hays

Santiago, 11. — Don Miguel Cruz-Chavez Tocornal, ambassadeur chilien à Washington, vient d'être nommé membre du tribunal permanent d'arbitrage de La Hays.

La contrebando en Finlande

Heisingfors, Finlande, 11. — Le nono^e gouvernement des liqueurs rapporte pour l'octobre il ne s'est vendu que 282,000 litres contre 406,000 en août. On attribue cette baisse à la contrebando.

85e anniversaire de la fondation de la "Canada Life"

La première police fut souscrite par Hugh-C. Baker

L'historique

Il y a aujourd'hui 85 ans que l'assurance sur la vie a débuté au Canada, lorsque M. Hugh-C. Baker, un jeune homme qui s'était rendu antérieurement à la Ville de New-York pour assurer sa vie, ayant fait tout le trajet à cheval et en diligence, souscrivit une police d'assurance de 500 livres sterling dans la "Canadian Life Assurance Company" qu'il avait fondée.

On calcule que chaque homme, femme et enfant, habitant aujourd'hui le Canada, a en moyenne \$638 en placement de ce genre, et que des milliards de dollars ont été payés par les compagnies d'assurance aux veuves, à d'autres bénéficiaires et aux assurés eux-mêmes.

Plus de douze grandes dépressions économiques, comme on les appelle, ont mis le pays à l'épreuve sans qu'un seul assuré ou un seul bénéficiaire ait perdu un dollar par la faillite de quelque compagnie d'assurance sur la vie, légalement autorisée par le Gouvernement fédéral.

Les difficultés du début ont été énormes à surmonter, pour la première compagnie canadienne. Les conditions étaient alors très primitives au Canada. Les déplacements se faisaient par diligences dans les régions colonisées, mais le cultivateur était obligé de porter son grain au moulin dans des sacs, à dos de cheval. Le timbre-poste n'existait pas encore, les communications télégraphiques étaient inconnues, le chemin de fer était encore à l'état embryonnaire, et aucun vapeur océanique ne s'était rendu jusqu'à Québec.

Un vrai dire si vers la fin de la première moitié du siècle dernier, les compagnies anglaises n'avaient pas cru que le climat canadien fut peu salubre, il se peut qu'une compagnie canadienne ait hésité longtemps à s'établir.

En 1846, M. Hugh-C. Baker, alors âgé de 29 ans, s'était adressé à une compagnie londonienne pour assurer sa vie, mais cette compagnie ayant refusé de faire des affaires aux "Colonies", il se rendit alors à New-York et s'y fit assurer. De retour à Hamilton, il se permit bien d'écrire à ses concitoyens de racheter les vicissitudes et de tels frais pour protéger leurs familles, et après une étude approfondie de la question pendant près d'une année, il fonda la "Canada Life". Une cinquantaine d'années plus tard, les statistiques, relevées au sujet de la mortalité soufferte par cette Compagnie, démontrèrent que l'expectative de vie était ici égale à la moyenne sinon meilleure.

Bien que les dépressions financières telles que nous les appelons aujourd'hui, ne sont connues que depuis les cinquante dernières années ou environ, les affaires au début de l'assurance sur la vie furent influencées par des périodes assez régulières de prospérité et de déclin. La situation économique en 1847 faisait prévoir des jours néfastes.

La découverte de nouvelles mines d'or, vers cette époque, contribua à l'instabilité des prix. Il s'en suivit une période de stabilisation, puis, en 1857, survinrent de graves déboires financiers.

A New-York, dix-huit banques ferment leurs portes le même jour. La foule envahit les rues en criant: "Du pain ou la mort", et les répercussions de cette débâcle se firent sentir jusque dans le Haut-Canada. Les administrateurs de la Compagnie d'assurance, qui avait fait œuvre de pionnier au Canada, délibérèrent plus longuement à leurs assemblées, discutèrent la situation et étudièrent leurs affaires d'assurance plus minutieusement que jamais. Néanmoins leur rapport annuel — le premier qui fut rédigé en dollars — démontra qu'au cours de l'année on avait réalisé des progrès constants. Les assurances en cours dépassaient alors \$3,000,000.

La guerre et la paix, les événements politiques et le développement industriel, la construction de réseaux ferroviaires, l'imposition des droits de douane et le libre échange, modifièrent le cours des affaires durant chaque cycle successif. Mais, pendant ces alternatives de beaux et de mauvais jours, l'assurance sur la vie fit des progrès constants.

Pendant près de 25 ans, la "Canada Life" fut la seule compagnie indigène de solides compagnies anglaises et étrangères étaient venues en 1860. De nouvelles compagnies canadiennes firent aussi alors leur apparition. Toutes ces compagnies commencèrent donc à jouer un rôle très important, gagnant la confiance du public et préparant l'institution de l'assurance-vie pour la plus grande place qu'elle devait assumer éventuellement au service du public.

Depuis l'établissement de la Confédération, il n'est produit au Canada, bien des alternatives de prospérité et de malaise dans la situation économique générale des affaires. Cependant l'assurance sur la vie n'a cessé de croître modérément.

Peu après 1867, la totalité des assurances en cours dans le nouveau Dominion était de \$30,000,000. En 1885, le chiffre était de \$150,000,000 et de \$430,000,000 en 1900. Le montant d'assurance par tête, qui était alors de \$80, s'est élevé, malgré l'accroissement de la population, à \$219 à la fin de 1918. Cette période de constant développement, eut à faire face à l'épidémie grippale qui vint subitement grossir le nombre des revendications mortuaires promptement réglées. Cette période fut aussi suivie d'une décennie de prospérité et de progrès incomparables.

Durant les cinq années qui suivirent 1918, le total des affaires de la "Canada Life" fut plus que doublé. Il était de 400 millions de dollars en 1923 et en 1929 il avait encore plus que doublé. Durant cet intervalle, les fortes augmentations étaient communes à toutes les affaires d'assurance sur la vie, toutefois, les gains furent moindres les deux années suivantes, en raison de la crise économique qui sévit sur tout le commerce. Les assurances en cours au Canada s'élevèrent maintenant à environ six milliards et demi de dollars.

La philanthropie du prince de Galles

Londres, 11. (P.C.) — Le prince de Galles doit faire une tournée dans le Lancashire le 23 novembre pour aider aux chômeurs. Il visitera Liverpool, Bolton, Warrington et d'autres villes de la région.

Ensevelis dans des tonnes de terre et grièvement blessés

Un éboulement de 4,000 livres de terre dans une excavation à Lachine

Deux victimes

Deux manoeuvres ont failli perdre la vie hier après-midi vers 4 h. 10, lors qu'ils travaillaient dans une excavation sur la 44ième avenue, à Lachine. Un éboulement de terre s'est produit en cet endroit où ils se trouvaient, et ils ont été ensevelis jusqu'à la tête, par les 4,000 livres de terre qui sont tombées sur eux. Des compagnons de travail se sont portés à leur secours, et ils ont été transportés à l'hôpital St-Joseph de Lachine.

Les victimes sont Nick Garbick, âgé de 46 ans, 417 10e avenue Lachine, et Mike Bovine, âgé de 51 ans, 201 6e avenue Lachine. Les médecins ont rapporté que les deux blessés souffraient de blessures internes et de fractures de côtes. Leurs état est jugé critique.

Garbick et Bovine se trouvaient à une profondeur d'environ sept pieds dans l'excavation lorsque l'éboulement est survenu. Le choc fut si violent que les pelles et pics dont ils se servaient furent brisés en morceaux. Les constables Claude et Couillard, du service de la police de Lachine, ont fait enquête, sous les ordres du chef Georges Durocher.

On reparle enfin du Conservatoire

Il est question de remettre le projet sur pied et, cette fois, de le mener à bonnes fins

Qu'advient-il du Conservatoire National de Musique ? Voilà une question qui se pose assez fréquemment de ce temps-ci dans les milieux artistiques et municipaux. Car le projet du Conservatoire national de musique à la fois l'Hôtel de Ville et l'Art, depuis que les autorités municipales ont fait mine de souscrire à l'oeuvre.

On commente la probabilité d'un bill qui serait présenté, au sujet, en Chambre provinciale, au cours de la prochaine session. La ville de Montréal avait conclu un arrangement en vertu duquel elle s'engageait à verser \$25,000 par année durant vingt ans, à condition que la Province en fasse autant. Tout-à-coup le Comité exécutif cassa l'engagement sous prétexte que le Conservatoire n'observait pas certaines conditions. Par ailleurs, la Banque Canadienne Nationale vient d'intenter une poursuite à la Ville au montant de \$25,000, à cause d'un billet signé par le Conservatoire, le contrat avec la Ville tenant lieu de collatéral. Le contrat ayant été rendu inopérant, le collatéral n'existe pas. Et la Ville n'a que faire de ce contrat sans force, qu'elle tentera probablement de faire annuler bientôt.

Mieux vaut tout dire pour recommencer à neuf, et cette fois avec méthode. La probabilité d'une reprise des pourparlers entre le Conservatoire et les administrations publiques devrait rasséréner bien des amis de la musique.

Il en est quelques autres — les vrais apôtres de l'oeuvre — qui doivent se dire: "Réaliser le projet du Conservatoire — et mourir!" Car on survit difficilement à tant de sacrifices, pécuniaires et autres.

Poursuite intentée au cardinal Hayes

Un ancien "missionnaire" lui réclame \$500,000 pour persécution religieuse

New-York, 11. (P.A.) — M. Raymond-J. Norman, qui tint jadis une mission dans l'Est de la ville, a intenté une poursuite en dommages au montant de \$500,000 au cardinal Patrick Hayes, archevêque de New-York et à sept autres personnes. Il prétend avoir été arrêté et envoyé au pénitencier du "county" "par malice et persécution religieuse".

Au nom du cardinal Hayes, son avocat, Me George-J. Gillespie a déclaré: "L'archevêque de New-York n'a été mêlé aux poursuites intentées à Norman en aucune façon. Les prétentions de son accusateur sont parfaitement ignorées du cardinal. Comme question de fait, il n'a pas entendu parler de Norman avant aujourd'hui."

Les autres défendeurs dans l'affaire Hayes-Norman sont le révérend Thaddeus Tierney, le juge August Dreyer, le procureur de district Thomas Crain, le détective F. Kane et MM. Hugh M. Hugnes, James Kelley et Romaine Sullivan, du département du bien-être public.

Recouvra la santé Mme Phil Rogers de Roberge, P. Q. écrit: "J'étais si faible que je ne pouvais faire aucun travail. Mon poids qui était de 180 tomba à 115 livres. Ayant employé le Novoro du Dr. Pierre je recouvrai la santé et je pèse maintenant 154 livres." En stimulant les fonctions de digestion et d'élimination, cette préparation de plantes, ayant fait ses preuves, aide à obtenir une bonne santé et un corps sain. Elle est fournie seulement par des agents locaux, spécialement désignés par le Dr. Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

Retour récent de l'expédition vers l'archipel Arctique

La patrouille de cette année a été un des voyages les plus importants depuis longtemps

M. Sandys-Wunsch

L'expédition Canadienne de 1932, aux différents postes des îles de l'Est de l'archipel Arctique, est rentrée après avoir fait une patrouille de soixante-quinze jours à bord du steamer Ungava de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Sous les rapports la patrouille de cette année, faite sous la direction du Ministère de l'Intérieur, a été un des voyages les plus importants qui aient été entrepris depuis plusieurs années dans les régions du nord.

Afin de faire cette expédition de la façon la plus économique possible, le Ministère se servit d'un des navires de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui allait faire le tour des postes commerciaux, l'itinéraire ordinaire étant modifié de façon à permettre l'inspection des postes du Gouvernement qui sont établis dans les îles du nord.

En tout vingt-cinq escales furent faites pendant un voyage de 9,000 milles. Partant de Montréal le 9 juillet, l'Ungava arriva à Cartwright sur la côte du Labrador le 14 juillet, ayant parcouru une distance de 1,024 milles. De là il se rendit à Port Burwell à l'entrée du détroit d'Hudson, puis traversant le détroit alla faire escale au lac "Harbour" sur la côte sud de l'île "Baffin". Revenant à la Baie d'Hudson, l'expédition s'arrêta à la baie "Wakelham", puis se dirigeant vers l'ouest toucha "Sugluk West" et "Wolstenholme" enfin entrant dans la baie elle se rendit au cap "Smith" et au port "Harrison". C'est au port "Harrison" sur la côte est de la baie que fut atteint la latitude la plus méridionale du voyage; c'est là aussi que fut enregistrée la température la plus élevée, le thermomètre indiquant 68 degrés.

Se dirigeant vers le nord, le navire s'arrêta à "Sonthampton" et de là revint à "Wolstenholme", puis passant une pointe se rendit à "Dorset" sur l'île "Baffin". Les lacs "Harbour" et "Burwell" furent visités de nouveau après quoi le cap fut mis sur le détroit de Davis et la baie de Baffin. "Pangnirtung", Rivière "Clyde" et "Pond Inlet" sur l'île "Baffin"; "Craig Harbour" sur l'île "Ellesmere"; "Dundas Harbour" sur l'île Devon; et Godhavn en Groenland furent également visités pendant ce circuit septentrional de l'itinéraire. L'escale de Godhavn avait pour but de faire la visite annuelle de relations amicales au siège du Gouvernement local du Danemark, visite durant laquelle des courtoisies réciproques furent échangées.

Pendant le cours de cette patrouille, les membres de l'expédition du Gouvernement furent à même de faire une inspection minutieuse de chacun des postes qu'ils visitèrent. Major D. L. McKean, du Ministère de l'Intérieur, qui commandait l'expédition, visita personnellement plusieurs des postes et missions à chacun des ports d'escale de l'archipel faisant le recensement des habitants et s'informant de l'état sanitaire du pays, de sa faune et des conditions générales de la vie. Dr. John S. Douglas, du service des pensions et de la santé nationale, tint clinique à chacun des postes et prescrivit les traitements nécessaires. Il fut frappé, dit-il, de l'état également de la santé des natifs du pays et des habitants de race blanche de ces différents postes.

Afin d'essayer d'arrêter les maladies qui faisaient des ravages considérables parmi les chiens des eskimos, le Docteur J. R. West, pathologiste du service de la santé animale du Dominion au Ministère de l'Agriculture, inocula les chiens de tous les postes. M. Garnet A. Wootton, M.A., qui était secrétaire du directeur de la patrouille et qui était également l'historien de l'expédition, prit en dehors de ses fonctions officielles, des observations sur l'éclipse solaire du 31 août, le navire étant alors sous une latitude nord de 78 degrés 32' approximativement trois milles au nord du cap "Sabine" dans l'île d'"Ellesmere" qui n'était pas le point le plus septentrional touché par la patrouille; il fit également des études diverses physiques et d'expériences avec un manœuvre de radio à vagues courtes, obtenant ainsi des renseignements de grande valeur.

L'inspecteur T. V. Standys-Wunsch, chef du détachement de la Police Montée, inspecta les différents postes et s'occupa du changement du personnel. Le Capitaine T. F. Smellie était le commandant du navire et son équipage consistait de trente-cinq officiers et hommes d'équipage.

Dans la partie la plus septentrionale du voyage des conditions atmosphériques et des mouvements de glace anormaux furent remarqués.

Dans le port de "Pond Inlet" sur l'île de Baffin la glace se mit en mouvement le 14 août, deux semaines plus tard que les années précédentes, et six pouces de neige tombèrent à la rivière Clyde dans le même île le 25 août-jour de l'arrivée de l'expédition. Il y eut durant le voyage plusieurs violentes tempêtes mais heureusement elles se déchaînèrent lorsque le navire était à l'abri dans des ports.

L'expédition rencontra plusieurs fois de grandes banquises de glace, et d'immenses étendues glacées qui n'avaient pas dérivé cette année, barraient le chemin de "Bache Peninsula" le poste le plus au nord du circuit. Pendant quatorze heures le navire manoeuvra dans "Smith Sound" essayant de trouver, mais sans succès un passage dans la barrière de glace. C'est pendant ce temps là que l'expédition rencontra la température la plus basse du voyage le mercure tombant à 28 degrés en dessous de zéro. Cette température augmentant le danger d'être pris dans les glaces le navire dut revenir à "Craig Harbour" sur la côte sud de l'île ou les provisions et le courrier à destination de Bache Peninsula furent débarqués.

Le chef du détachement ayant été informé de la décision qui avait été prise de transférer le poste de "Bache Peninsula" à "Craig Harbour" il est à supposer que ce changement se fera pendant l'hiver, lequel est nécessaire.

Durant ce voyage où des escales furent faites à tous les principaux ports compris dans un secteur ayant une longueur N.S. de 1200 milles et une largeur E.W. de 750, l'expédition vint en contact avec 3,800 indigènes, c'est-à-dire avec plus de la moitié de la population eskimo des Territoires du Nord-Ouest. Le résultat d'examen médicaux montre que l'état sanitaire de la population était excellent, un nombre minime de cas de maladie s'étant présentés au cours de l'année 1931-1932. L'année a été normale en ce qui concerne le nombre de fourrures prises, les animaux à fourrure ainsi que les autres animaux sauvages étant assez nombreux. Peu de misère furent rencontrés, les indigènes possédant ce qui est nécessaire à leur existence.

La vie ouvrière

Le projet Filion a été dénoncé de nouveau hier soir

Le Conseil Central des Syndicats catholiques ne veut pas en entendre parler

Le cinéma

Le Conseil Central des Syndicats catholiques a condamné hier soir, au cours de l'assemblée régulière des délégués, le projet de distribution de travail mis actuellement à l'épreuve sur les chantiers de la rue Beaubien. C'est la seconde dénonciation que le projet essuie depuis quelques jours. Décidément les ouvriers n'en veulent pas.

Le système d'après lequel on partagerait les travailleurs en deux équipes se reléguant à tous les quinze jours, a-t-on dit au Conseil Central, ne donnerait un salaire guère supérieur aux allocations du secours direct: \$8.80 par semaine. Quand l'ouvrier aurait vécu et fait vivre les siens, et bien malgrement, il ne lui resterait rien pour payer le loyer, l'éclairage, le chauffage, et pour s'habiller. Les délégués des Syndicats ont exprimé l'opinion qu'il valait mieux donner à l'ouvrier ce qu'il lui faut pour satisfaire à tous ses besoins et rencontrer toutes ses obligations, quitte à faire travailler moins de moitié. Une autre question, d'une égale actualité, fut soumise à la discussion: l'amendement de la loi des cinémas. Le secrétaire, M. Lamache, voulait qu'on maintint la défense d'admettre au cinéma les enfants de moins de 16 ans, tout en faisant exception pour les films éducatifs donnés dans les écoles. On objecta que, ces films pouvant être considérés comme faisant partie du programme scolaire, la Commission des Écoles devait mettre les écoles gratuitement à leur disposition. Cette idée prévalut. On approuva la première partie de la résolution de M. Gamache: "que la loi de l'admission des enfants au cinéma ne subisse aucun amendement". Pour ce qui est de la seconde partie, relative aux représentations éducatives, on résolut de l'étudier avec soin.

Le Gouvernement, si l'on en croit les journaux, dit ensuite M. Gamache, va renouer le fil électorale. En 1912, continua-t-il, la province de Québec obtint le territoire de l'Ungava. Les autres provinces craignant, sans doute, qu'un développement minier ou forestier de cet immense pays ne favorisât le Québec à leur détriment — la représentation fédérale variant proportionnellement à l'augmentation de la population de la province — ont fait ajouter à l'acte une clause restrictive: la population de l'Ungava ne serait jamais considérée comme population québécoise. Selon le secrétaire du Conseil, le temps est venu de réclamer l'abolition de cette restriction.

La question parut très importante aux yeux des délégués. Pour plus de sécurité, on résolut de la soumettre au Conseil confédéral.

Sur la fin de l'assemblée, l'aumônier, M. l'abbé Jean Bertrand, qui siège à côté du président intérimaire, M. J. M. Dubeau, donna de sages conseils à propos du recrutement et de l'admission des membres.

Chaque semaine, le dimanche, à 2 heures et 45 de l'après-midi, un groupe de jeunes donnera des conférences d'apologétique, destinées à réfuter les objections contre la religion. Ces conférences auront lieu à l'édifice des Syndicats.

PARTIE D'HUITRES

C'est ce soir, à la salle Saint-Denis, 474 rue DeLaunoy, qu'aura lieu la dixième fête annuelle de l'Union Internationale des Pressiers et Assistants, nous a-t-on prévenu. Cette réunion plusieurs jours à l'avance. C'est dire que tous les membres doivent faire l'impossible pour être présents.

DANS PREFONTAINE

Le club ouvrier Préfontaine donne ce soir, à la salle située au N° 2138, rue Valois un grand concert-boucan. On peut se procurer des billets à la porte. Membres et amis du club sont cordialement invités.

VOLEUR DE CAMION GRAVEMENT BLESSE

Le capitaine détective Pelletier a mis en état d'arrestation hier, Laurent Young, âgé de vingt ans, domicilié à 2273, rue Frontenac, qui a été transporté de bonne heure hier matin à l'hôpital Saint-Luc, à la suite d'un accident d'auto survenu devant le numéro 2183, avenue Maplewood, alors qu'un camion a dérapé et donné sur deux poteaux. Après enquête, il fut découvert que ce camion avait été volé quelques heures auparavant, rue DesCarrières, et Young qui se trouvait dans le véhicule lors de l'accident, est accusé de vol. A sa sortie de l'hôpital il comparaitra en Cour de police. Les médecins craignent pour lui une fracture du crâne.

rent faites à tous les principaux ports compris dans un secteur ayant une longueur N.S. de 1200 milles et une largeur E.W. de 750, l'expédition vint en contact avec 3,800 indigènes, c'est-à-dire avec plus de la moitié de la population eskimo des Territoires du Nord-Ouest. Le résultat d'examen médicaux montre que l'état sanitaire de la population était excellent, un nombre minime de cas de maladie s'étant présentés au cours de l'année 1931-1932. L'année a été normale en ce qui concerne le nombre de fourrures prises, les animaux à fourrure ainsi que les autres animaux sauvages étant assez nombreux. Peu de misère furent rencontrés, les indigènes possédant ce qui est nécessaire à leur existence.

La monnaie bilingue Ottawa, 11. P.C. — M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse, demandera une fois de plus que la monnaie soit bilingue. Il a donné avis d'une résolution pour déterminer plus clairement le caractère distinctif du peuple canadien en assurant la conservation et à cette fin imprimer dans les deux langues officielles la monnaie, les billets et les coupons. Cette résolution ne sera pas discutée avant la réouverture des chambres tard en janvier ou en février.

La formule d'un gouvernement par arrondissements

A déjà été réalisée en partie par la création de la Commission métropolitaine

M. J. Jenkins

M. Joseph Jenkins, avocat honoraire de la société St-David, donnait jeudi après-midi au poste CKAC une causerie sur la question de la création d'un gouvernement fédéral pour le grand Montréal. Cet exposé était donné sous les auspices de la Ligue de Progrès Civique, qui fut durant un quart de siècle l'organe de propagation des idées les plus constructives et des mesures touchant à la bonne administration de l'île de Montréal. Nous donnons ici-dessous un résumé de cette causerie.

M. Jenkins commença par rappeler qu'ayant assisté, il y a plusieurs années à une assemblée de la Ligue de Progrès Civique de Montréal, il s'était dit à lui-même en considérant le but des activités de cette nouvelle organisation que celle-ci, comme d'autres qui l'avaient précédée, était destinée selon toutes probabilités à une mort prématurée. La Ligue de Progrès Civique, avait-il pensé, passera par les trois phases classiques de l'espoir, de l'attente et de la disparition, victime à son tour de l'ignorance et de la stupidité qui règne chez la plupart des citoyens en ce qui touche aux questions municipales.

Il se trompait. La Ligue, grâce à l'habileté, la ténacité et l'esprit public de ses membres a survécu, aidant considérablement la solution de nombreux problèmes municipaux. Ceci dit, le conférencier attaqua son sujet.

—Montréal, dit-il, grandit en proportion du développement du pays qui l'entoure. Elle continue à grandir en dépit de la crise, du retour à la terre et du contrôle des naissances. Or cette augmentation peut ne pas être une amélioration, le plus grand Montréal n'étant pas nécessairement le meilleur. Cette augmentation donne naissance à des problèmes, comme ceux de la nécessité d'un plan général prévoyant la création de parcs, places de jeux, séparation des sections résidentielles des sections industrielles ou commerciales. Or aucun de ces problèmes ne peut être résolu sans un système de contrôle central comprenant les villes et villages qu'englobe peu à peu le développement de la Métropole.

Après avoir examiné les différents moyens qui sont à notre disposition pour résoudre cette question M. Jenkins écarta successivement la vieille méthode qui consistait à résoudre une difficulté au moment où il n'est plus possible d'en remettre la solution, puis la méthode par laquelle la Métropole se développe, annexe en bloc les municipalités qui se trouvent sur son passage, quitte à s'être augmentée d'une unité qui n'est pas organisée pour la faire partie du tout et qu'il est nécessaire de bouleverser pour organiser.

Une dernière méthode reste. Celle de la création d'un gouvernement fédéral groupant les différents municipalités tout en respectant leur personnalité et leur autonomie. Un tel système permettrait d'ordonner et de coordonner en vue d'un tout unique les différentes organisations qui se trouvent aux alentours de la Métropole et qui en feront partie un jour.

Toutefois, à ce que fait remarquer le conférencier, il y a certaines difficultés à la création d'un semblable gouvernement. Nous n'avons en effet, dans l'histoire municipale du Canada aucun précédent sur lequel nous puissions nous appuyer pour former un tel organe. Le seul exemple classique de la chose existe dans l'histoire de la ville de Londres en Angleterre laquelle adopta, par le London Borough Act, une forme de gouvernement municipal fédéré. Le document qui le rapporte est par malheur très compliqué et certaines de ses clauses ne s'appliqueraient pas certainement à la région de Montréal.

La création de la commission métropolitaine est cependant déjà un commencement de gouvernement fédéral des municipalités qui contrôle les finances des cités intéressées. Il n'est pas impossible que, si des pouvoirs de plus en plus considérables sont peu à peu donnés à cette commission qu'elle finisse par être le rôle d'un gouvernement du genre de celui dont M. Jenkins reconnaît la nécessité. Selon lui, cependant, il est sage de ne point hâter les étapes et de donner simplement par l'instinct à la commission métropolitaine les pouvoirs et la capacité de préparer et d'adopter un plan d'ensemble du développement du grand Montréal.

AUDITION D'ORGUE DE M. RAOUL PAQUET

L'organiste de Saint-Jean-Baptiste, M. Raoul Paquet, donnera en cette église, le 29 novembre prochain, un récital d'orgue présidé par M. l'abbé P. D. Dubuc. Il aura pour l'assistant M. Germain Lefebvre, chanteur, maître de chapelle de la paroisse.

BLESSEE EN TOMBANT DANS UNE EXCAVATION

Mme Burk Clarke, âgée de trente-trois ans, domiciliée à 6533, rue Molson, s'est grièvement blessée aux deux jambes et aux côtes hier soir, en tombant dans une petite excavation, à l'angle des rues Saint-Hubert et Beaubien. Elle a été admise à l'hôpital Saint-Luc.

Comptable public, licencié, vérifications de comptabilités commerciales, industrielles et municipales. Etablissement du prix de revient, expertise et incorporation de compagnies, administration de successions, liquidations et règlements faciles.

L'ongle du pouce carié par la goutte

Marchait à peine --- Aujourd'hui, parfaitement bien

Tous ceux qui, comme cet homme, souffrant de la goutte, n'ont plus arde de désespérer après son expérience. Nous la donnons ici, en ses propres termes, afin d'encourager les autres:

"J'ai beaucoup souffert de la goutte rhumatismale, plusieurs années. Il fut un temps où je ne pouvais marcher ou me tenir debout. Le pouce de ma main droite semblait entièrement mort et l'ongle se cariait. J'ai essayé plusieurs choses sans beaucoup d'amélioration. Finalement, j'ai essayé les Sels Kruschen. Pendant plus d'un an, j'en ai pris une petite dose tous les matins. Je suis très content de dire que mes mains et jambes commencent à devenir mieux, et je suis très bien, maintenant. Mon pouce est devenu normal, et mon ongle est aussi tout à fait naturel. Je tiens à donner mon témoignage dans l'espoir que d'autres y trouveront du soulagement. Mais amis disent que je suis une réclame ambulante pour Kruschen." — A. W.

La science a prouvé que des douzaines de maladies proviennent de l'impureté du sang, et la goutte en est un cas typique. Et, cette impureté du sang est causée par l'élimination insuffisante des déchets; en un



mot — la constipation, soit légère ou grave.

Les Sels Kruschen enlèvent la cause du mal en s'attaquant à la racine. Ils neutralisent les acides pernicieux dans l'estomac et en préviennent une nouvelle accumulation. Ils contribuent à faire fonctionner les organes d'élimination, d'une manière naturelle, et faire disparaître ainsi la constipation.

On peut obtenir les Sels Kruschen à toutes les pharmacies, à 45c et 75c la bouteille.

Exposition avicole, marché St-Antoine

Sous le patronage du ministre de l'agriculture, du 16 au 19 novembre

L'une des plus belles expositions avicoles jamais tenues à Montréal aura lieu au nouveau marché St-Antoine, les 16, 17, 18 et 19 novembre prochains, sous les auspices de l'association avicole du District de Montréal.

Le public est cordialement invité à aller y voir des sujets de basse-cour de tous genres, dont plusieurs ont été primés dans de nombreuses expositions.

Cette exposition est sous les distingués patronages de M. le Ministre de l'Agriculture, de Me Joseph Jean C.R. député au fédéral, Me Paul Mercier, député au provincial, Joseph Filion, député au provincial, l'honorable Fernand Rinfret, maire de Montréal, Maurice Gabias, président de l'Exécutif de Montréal, et le Comité de l'exécutif de la ville de Montréal.

L'ouverture se fera le 16 novembre prochain et le public y aura accès dès 9 heures du matin et durant tout le jour. Jeudi le 17 novembre au soir seront présents MM. Joseph Jean, C.R., Paul Mercier, M.P., Joseph Filion, M.P., l'honorable Fernand Rinfret, maire de Montréal, Maurice Gabias, président du comité exécutif de la ville de Montréal, etc.

Vendredi le 18 novembre il y aura concours d'abatage et, samedi le 19 novembre distribution des prix aux gagnants et fermeture de l'exposition.

Les juges seront: — Le révérend Frère Wilfrid de la trappe d'Oka, M. Raoul Dumaine, W. E. Maw, inspecteur avicole du Collège MacDowald, Harry Bell, M. Desjardins inspecteur.

CARLES PROFESSIONNELLES

INGENIEURS H. Labrecque, I.C. G. Papineau, I.C. et Architecte. M. Carlioux, I.C.

Les Ingénieurs Associés INGÉNIEURS CONSEILS Béton armé—Arpentage—Expertise EDIFICE THEBES 16, St-Jacques (au coin Harbour 948) MONTREAL HARBOUR 2908

MILTON HERSEY CO.

Chimistes, Ingénieurs, Inspecteurs Essai et inspection des matériaux Génie minier et métallurgie 980, rue St-Antoine HARBOUR 1201 Montréal Winnipeg

ANTOINE SENEAL AVOCAT

10 OUEST, RUE ST-JACQUES MONTREAL HARBOUR 5744

Ladislav Joubert, C. P. A.

Comptable public, licencié, vérifications de comptabilités commerciales, industrielles et municipales. Etablissement du prix de revient, expertise et incorporation de compagnies, administration de successions, liquidations et règlements faciles.

34 RUE ST-JACQUES OUEST. HARBOUR 1360.

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Saubegarde

MONTREAL NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

Edward Callin a pu regagner sa demeure

Edward Callin, âgé de 24 ans, domicilié à 160 avenue Laurier, qui avait été blessé d'une balle de carabine, le 23 octobre dernier, au cours d'un attentat à main armée au poste de ravitaillement de gazoline de la Shell Company of Canada, Limited, à Montréal-Ouest, a pu quitter l'hôpital Homœopathique hier soir, presque complètement rétabli de sa blessure.

Les médecins avaient craint au début pour la vie de Callin, vu que des débris de la cartouche lui étaient entrés dans des parties vitales, où l'opération devenait impossible. Mais hier soir, on a constaté qu'il était maintenant hors de danger et qu

Ouverture de la saison pour les Canadiens

LES CANADIENS VONT ETRE AU GRAND COMPLET POUR CE SOIR

Nos "Habitants" ouvrent la saison contre les Bruins au Forum

Une fanfare

Le palet sera mis au jeu par l'hon. Fernand Rinfret

Deux autres joutes

Les Canadiens vont ouvrir leur saison de hockey ce soir au Forum contre les Bruins de Boston.

Le palet sera mis au jeu par l'hon. Fernand Rinfret, maire de Montréal accompagné de l'hon. Athanase David, président du club Canadien.

La fanfare du 66^e régiment donnera un concert à partir de 7 heures pour faire passer le temps aux "Millionnaires", fidèles partisans du Bleu-Blanc-Rouge.

On peut s'attendre à ce que le vaste temple du hockey de l'Ouest soit rempli à sa capacité pour saluer de nouveau la célèbre équipe de hockey qui est la doyenne de la Ligue Nationale et l'âme dirigeante.

Les Bruins sont arrivés hier matin de Toronto où ils ont ouvert la saison jeudi dernier en faisant partie nulle avec les Leafs.

Les Canadiens sont en parfaite condition pour leur première rencontre régulière de la saison, bien qu'ils aient déjà joué une partie d'exhibition contre les Bruins, leurs adversaires de ce soir, lors de leur rencontre, dimanche dernier, à Québec, rencontre qui s'est terminée par un résultat nul de 1 à 1.

Les Maroons chercheront à gagner leur première partie à Ottawa; mais les Sénateurs, de retour dans la Ligue, entendent bien sortir vainqueurs.

La troisième partie de ce soir verra aux prises les Rangers et les Maple Leafs à Toronto.

Les arbitres pour les trois parties de ce soir ont été nommés par le président Calder. Ce seront Rodden et Cameron au Forum; Hewitson et Goodman à Ottawa, et Smeaton et Mallinson à Toronto.

WILCOX A SIGNE

Les Maroons auront avec eux ce soir le récalcitrant Archie Wilcox qui a enfin signé son contrat. Le vétéran a beaucoup fait défaut au club sur la défense.

Peden et Audy à Minneapolis

Les deux cyclistes canadiens avaient gagné ces six-jours l'an dernier

Minneapolis, 11. — William "Torchy" Peden, de Victoria (Colombie-Britannique) et Jules Audy, cycliste canadien-français de Montréal (Québec), qui ont été les vainqueurs des derniers six-jours cyclistes de Chicago, seront encore paires ensemble pour la seconde course annuelle des six-jours de Minneapolis qui doit commencer mardi soir, a déclaré ce soir, la direction de cet événement sportif.

Les Canadiens avaient gagné les premiers six-jours cyclistes qui ont été disputés dans cette ville l'an dernier, à pareille date.

Les Black Hawks joueront au Coliseum

Chicago, Ill., 11. — En dépit des menaces faites aux directeurs des Black Hawks par Sidney Stretz, du Stadium de Chicago, on apprend que le club Chicago commencera sa saison au Coliseum et que c'est là que les Hawks recevront les Américains dimanche soir. S'ils persistent dans leur intention il paraît certain que l'avocat de M. Stretz, prendra une action en dommages contre le Major McLaughlin pour bris de contrat.

A la fin de la dernière saison du hockey, le Major McLaughlin avait annoncé que son club jouerait ses parties ailleurs qu'au Stadium, prétendant que la direction de cette patinoire lui avait refusé des dates mentionnées sur sa cédule régulière.

Les Black Hawks ont un contrat de trois ans avec le Stadium et en sont à leur troisième saison.

Au sujet de ces dates, où les Hawks ne purent avoir accès au Stadium, il s'agissait alors d'un conflit entre les dates des joutes du club de la N.H.L. et celles des Shamrocks de la Ligue Américaine.

La direction du Stadium prétend que le Major fut invité par elle à la rencontre pour étudier les moyens d'en venir à une entente mais qu'il s'y refusa.

Fête intime au jeune Alexandre Raymond

Mercredi soir dernier les membres du club de baseball Gagnon du Nord de l'Association Sportive du Parc Jarry se réunirent à la salle de leur club 151 rue de Castelnau pour fêter l'anniversaire d'un de leur joueur Alexandre Raymond, le brillant joueur de champ qui a si bien figuré cette saison au baseball au Parc Jarry. Il y eut félicitations de la part du président, Léopold Lescarbeau au nom des directeurs du club et il lui présenta une magnifique montre de la part du club et de parents. Le jeune Raymond n'a que 18 ans mais un avenir enviable s'annonce pour ce jeune joueur.

Le hockey

Hier soir Cleveland 4, Windsor 4. Détroit 1, London 3.

Ce soir LIGUE NATIONALE Boston à Canadiens. Montréal à Ottawa. Rangers à Toronto.

Dimanche Américains à Chicago. LIGUE CAN.-AMERICAINE Ce soir Boston à Springfield.

Dimanche Springfield à New-Haven. LIGUE INTERNATIONALE Ce soir Buffalo à Syracuse.

Dimanche London à Cleveland. Windsor à Détroit.

LIGUE MONT-ROYAL Dimanche après-midi Champêtre vs U. de Montréal. Lafontaine vs Verdun.

POSITION DES CLUBS LIGUE NATIONALE Division canadienne

	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Toronto	0	0	1	1	1	1
Canadien	0	0	0	0	0	0
Ottawa	0	0	0	0	0	0
American	0	0	0	0	0	0
Montréal	0	1	0	2	4	0

	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Rangers	1	0	0	4	2	2
Détroit	1	0	0	3	1	2
Boston	0	0	1	1	1	1
Chicago	0	0	1	1	3	0

	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Providence	1	0	0	4	3	2
Philadelphie	0	0	1	2	2	1
Boston	0	0	1	2	2	1
New Haven	0	0	0	0	0	0
Springfield	0	0	0	0	0	0
Québec	0	1	0	3	4	0

	G.	P.	N.	P.	C.	P.
London	1	0	0	3	1	2
Cleveland	0	0	1	4	4	1
Windsor	0	0	1	4	4	1
Syracuse	0	0	0	0	0	0
Buffalo	0	0	0	0	0	0
Détroit	0	0	1	1	3	0

	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Montréal	0	0	1	1	1	1
St-Jean	0	0	1	1	1	1
St-Hubert	0	0	1	1	1	1
St-Louis	0	0	1	1	1	1
St-Paul	0	0	1	1	1	1
St-Petersbourg	0	0	1	1	1	1
St-Charles	0	0	1	1	1	1
St-François	0	0	1	1	1	1
St-Joseph	0	0	1	1	1	1
St-Léonard	0	0	1	1	1	1
St-Michel	0	0	1	1	1	1
St-Nicolas	0	0	1	1	1	1
St-Roch	0	0	1	1	1	1
St-Vincent	0	0	1	1	1	1
St-Yves	0	0	1	1	1	1

	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Montréal	0	0	1	1	1	1
St-Jean	0	0	1	1	1	1
St-Hubert	0	0	1	1	1	1
St-Louis	0	0	1	1	1	1
St-Paul	0	0	1	1	1	1
St-Petersbourg	0	0	1	1	1	1
St-Charles	0	0	1	1	1	1
St-François	0	0	1	1	1	1
St-Joseph	0	0	1	1	1	1
St-Léonard	0	0	1	1	1	1
St-Michel	0	0	1	1	1	1
St-Nicolas	0	0	1	1	1	1
St-Roch	0	0	1	1	1	1
St-Vincent	0	0	1	1	1	1
St-Yves	0	0	1	1	1	1

Tony Canzoneri prend un repos jusqu'en janvier

Il sera ensuite prêt à rencontrer quatre des prétendants les plus sérieux

Offre refusée

New-York 11. — Tony Canzoneri, champion boxeur poids-léger de l'univers, va partir lundi pour prendre un congé d'un mois et il ne se battra pas avant le mois de janvier 1933, a annoncé aujourd'hui son gérant Sammy Goldmann.

Canzoneri sera prêt, quand il remetra les gants l'an prochain, à rencontrer n'importe lequel des quatre prétendants suivants: Bat Battalino, ancien champion poids-plume; Barney Ross, de Chicago; Sammy Fuller, de Boston, Johnny Jadick.

Une offre pour une rencontre avec Jimmy McLarnin a été définitivement refusée parce que les gérants rivaux ne sont pas parvenus à s'entendre sur les pesanteurs de leur protégé.

Ligue de hockey du Parc Jarry

Vingt-quatre clubs sont inscrits dans cette association sportive

Les organisateurs de l'Association Sportive du Parc Jarry section du hockey sont heureux de pouvoir annoncer à leur nombreux supporters qu'il y a 24 clubs d'inscrits pour la saison 1932-1933. Malgré la crise financière que l'on traverse en ce moment c'est un record pour cette organisation qui est encore jeune.

La ligue aura cette année une catégorie "Senior" qui sera composée des clubs les plus puissants du Nord et le nombre des clubs sera presque doublé dans cette catégorie cette année. Le 30 novembre est le dernier jour pour l'inscription des clubs. Ceux qui désirent faire partie de cette ligue doivent donc agir, le plus tôt possible. Il y aura une assemblée où les gérants seront convoqués.

Les organisateurs ont un bureau qui est ouvert tous les soirs de la semaine de 7 à 9 hrs, excepté le samedi et dimanche. Ils se feront un plaisir de donner tous les renseignements au sujet de la ligue. Inf. Léopold Lescarbeau ou Oscar Gagné 151 de Castelnau, Dollard 0690.

La reine des raquetteurs

Le choix des candidates pour le grand concours de la reine du congrès des raquetteurs aura lieu dès que les comités des dames et des candidates seront nommés. A la réunion de l'Union Locale des raquetteurs de Montréal, tenue, mardi soir, il fut décidé unanimement que seule la reine élue par l'organisation du congrès sera reconnue comme la reine officielle du sport de la raquette. Des que les conditions de ce concours seront définitivement établies, les clubs de raquette de Montréal, seront invités à se choisir une candidate.

Noms et numéros des joueurs de la partie Boston-Canadiens

CANADIENS		BOSTON	
1—Hainsworth	but	Thompson—1	
2—S. Mantha	défense	Shore —2	
3—Burke	défense	Hitchman—3	
7—Morenz	centre	Stewart —7	
4—Joliat	Aile d.	Barry —8	
14—Gagnon	Aile g.	Clapper —5	

Substituts des Canadiens: 5—Mondou; 6—Coudreau; 8—Leduc; 9—Lépine; 10—Laroche; 11—Carson; 12—C. Mantha; 15—Raymond.

Substituts du Boston: 4—Owen; 6—Galbraith; 9—Oliver; 11—Beattie; 12—Burch; 14—Heximer; 15—Chapman; 17—Jerwa.

Programme de lutte au marché St-Jacques pour lundi soir

Le promoteur Ray Lamontagne annonce les participants des préliminaires

Eugène Tremblay

Si les numéros de semi-finale et de finale de la séance de lutte de lundi soir au marché St-Jacques, suscitent un intérêt énorme à cause de la présence des champions du monde Eugène Tremblay et Steve Passas, qui auront comme adversaires Bill O'Brien et Graham Stockton, le programme des préliminaires ne manquera pas d'intéresser autant les amateurs de plus en plus nombreux des séances du promoteur Lamontagne.

Ray Lamontagne a été assez heureux pour constituer un programme vraiment hors ligne avec Fred Bruno, Maurice Litchford, Young Sonnenberg, Sam Chuck, Ted Bell et Tony Morris.

Bruno, on le sait, est un des lutteurs les plus rudes du monde de la lutte. Personne ne niera sa valeur, cependant. Il faut toujours considérer le fait que la rudesse provoque parfois, des mauvais coups pour celui qui la pratique. C'est cette conséquence qui a fait perdre à Bruno deux fois la chance de remporter le championnat. Contre Steve Passas, en effet, le même homme, qui est en finale lundi contre Stockton, Bruno, fut une fois, précipité hors des câbles, pour être incapable de revenir, et une fois, il eût la jambe brisée, dans une autre chute hors des câbles. Maurice Litchford, le gars de Verdun, n'entend pas se laisser brutaliser et il a l'intention de faire la leçon à l'idole italienne si celle-ci veut encore faire des siennes. Les deux hommes lutteront trente minutes.

La rencontre de vingt minutes entre Sam Chuck et Young Sonnenberg ne manquera pas d'intéresser le public du lundi. On connaît la valeur de ces deux hommes qui renouvelleront leurs exploits pour tenter d'obtenir une victoire.

Ted Bell, de Montréal, et Tony Morris, de Lachine, seront les adversaires de la première préliminaire de quinze minutes. Les deux hommes devraient fournir un spectacle rapide et élevant.

Le National aura une équipe senior

Dans la ligue de ballon au panier de la Cité

Le club de ballon au panier de la Palestre Nationale sera représenté pour la première fois, cet hiver, dans la catégorie senior. C'est ce qui a été annoncé hier.

Le club de la partie est de Montréal a déjà en des équipes dans les sections junior et intermédiaire de la ligue de ballon au panier de la Ville pendant un certain nombre d'années et le National avait aussi annoncé tout récemment qu'il aurait, aussi pour la première fois, une équipe féminine dans la Ligue de la Cité.

Sur ce point, la Palestre a adopté le même plan que l'Association Athlétique de Notre-Dame de Grâce, afin d'avoir un club de ballon au panier exclusivement composé de membres du National.

Le Comité d'organisation de ce parti composé de MM. L.-G. Noel, O. Leclerc, J.-A. Reed, R. Bissonnette, R. Masse et Bruno Piché invite tous les amis et bienfaiteurs du Club du Greffe et de la Ligue à prendre part à cette fête qui sera l'événement sportif le plus amusant de la saison. Les billets sont en vente un peu partout et tous les joueurs du Club du Greffe en sont des vendeurs autorisés.

La partie musicale de cette fête est laissée à la discrétion du Quatuor Allouette dont le président de la ligue du Palais de Justice, André Trotter, fait partie.

Championnats de rugby de l'Ouest canadien

Calgary, 11. — Les Rough Riders de Regina ont remporté leur septième championnat consécutif de rugby senior dans l'Ouest canadien en battant les Tigers de Calgary par 30 à 2, cet après-midi.

Moose-Jaw, 11. — Le championnat de rugby junior de l'Ouest a été conservé cette année par les Maroons de cette ville, champions de 1931, qui ont battu par 17 à 8 les Altamans de Calgary.

Le duc de Gloucester ira au Soudan

Londres, 11. — Le duc de Gloucester, troisième fils du roi et de la reine, se propose de quitter Londres vers la Noël, pour aller faire deux mois de grandes chasses au Soudan.

Il sera accompagné du capitaine E.-W. Brook, dont les expéditions du genre ne se comptent plus.

Le pétrole cubain

Londres, 11. — Le gouvernement de Cuba va concéder le monopole des pétroles à la Standard Oil pour une durée de 40 ans.

Le rugby

Aujourd'hui: INTERPROVINCIAL Ottawa à Montréal. Argonautes à Hamilton.

INTERCOLLEGALE McGill à Western. Queen's à Varsity.

SENIOR O.R.F.U. Sarnia à Balmy Beach.

La plus importante rencontre de rugby de cette saison

Les Tigers d'Hamilton devront battre les Argonautes pour être champions

Terrain boueux

Hamilton, 11. — Tous les partisans de rugby vont suivre avec une intense intérêt, demain après-midi, la principale rencontre de la saison entre les Argonautes de Toronto et les Tigers d'Hamilton, pour leur partie finale de l'Union Interprovinciale.

On prévoit que le terrain sera boueux ici, à la suite d'une pluie continue aujourd'hui.

Les Tigers doivent absolument remporter la victoire s'ils veulent être proclamés champions de l'Union à la place du M.A.A.A., champions canadiens de l'an dernier. Par contre, s'ils perdent, Hamilton, Toronto et Montréal seront sous un pied d'égalité... à condition, toutefois, que les Wings de Wheelers battent les Rough-Riders d'Ottawa, chose plus facile qu'apparaissant, vu la double suspension de Master et Caristen les "pros" américains du base-ball.

Les partisans de l'Ouest ne s'inquiètent pas de la température, car ils ont déjà vu leurs favoris gagner quand le terrain était encore plus boueux. On s'attend à une foule considérable en dépit de la température.

Les Tigers ont terminé leur dernier entraînement jeudi. L'instructeur Hughes ayant préféré donner une journée de repos à ses protégés.

Suivant l'ancien système, les arbitres se tenaient de chaque côté de la patinoire et ils étaient responsables des infractions ou des hors-jeux qui se commettaient de leur côté, sans empêcher sur l'autre côté. On donnera un nouvel essai au nouveau système pour voir s'il donne satisfaction.

La "Quebec Racing Organisation" sera constituée mardi

Les propriétaires des pistes locales de chevaux formeront un corps puissant

Les élections

Léo Dandurand trésorier du Dorval Jockey Club, a annoncé qu'une réunion de propriétaires des pistes locales aura lieu mardi prochain et qu'on procédera alors à l'organisation de la Quebec Racing Association pour gouverner le turf dans les dates des différents meetings de la prochaine saison. Les clubs Dorval et Montréal Jockey seront représentés par Jos Cattarinch et Léo Dandurand; Mont-Royal, par X.-E. Narbonne et Marty Shenker; King's Park, par Lew Smith et Connaught Park, par Tommy Gorman et le colonel G.-P. Murphy ou le major A. Ross.

On apprend que les officiers de Connaught Park ont signifié leur intention de se retirer de la Canadian Racing Association et de demander leur admission dans l'Association du Québec.

Lors de cette assemblée qui aura lieu mardi matin à 10 h., on choisira les officiers de la prochaine saison, et d'autres questions importantes concernant le bon fonctionnement de l'Association seront aussi soumises et étudiées. On émettra des licences pour les entraîneurs et les jockeys, lesquelles seront reconnues sur toutes les pistes de la province, ce qui évitera aux propriétaires entraîneurs et jockeys les ennuis d'avoir à se procurer trois ou quatre licences différentes pour avoir accès aux pistes canadiennes. On annoncera aussi officiellement que l'Association sera reconnue par toutes les autres organisations du genre au Canada.

Club de hockey junior du restaurant Gagnon

La semaine dernière a eu lieu la première réunion du club de hockey Restaurant Gagnon Junior, afin de procéder aux élections des officiers. M. David Gagnon a été élu président à l'unanimité, M. Léopold Lescarbeau vice-président, Oscar Gagné, secrétaire et publiciste, Albert Gagné, John Dominick, C. E. Barbo et Henri Laurin, directeurs; Georges Frigon, entraîneur; G. Fontaine, ass. entraîneur; Walter Broadhead, chronométrateur et marqueur de points et Aimé Hébert, désinateur.

L'esprit sportif qui a toujours animé les organisateurs mérite des félicitations pour avoir choisi l'équipe sous la gerance du populaire sportif du Nord, Honoré Desjardins, (la Snell) qui n'est pas un premier venu dans le sport. Il a sous contrat des joueurs qui ont donné de brillantes exhibitions l'an dernier au Parc Jarry, ce qui veut dire que cette équipe saura certainement faire honneur à son nom.

Le club Gagnon Junior est membre de l'Association Sportive du Parc Jarry, section du hockey.

C.N.R. battu par 3 à 1

Ottawa, 11. — Jouant sous une pluie battante, les Rangers d'Ottawa ont battu le C.N.R. de Montréal, leur rival de la Q.R.F.U., dans une partie d'exhibition à Landsdowne Park. Le résultat fut de 3 à 1.

LES CARABINS FERONT LEUR DEBUT DEMAIN

Champêtre espère obtenir Dollard Laroche.—Lafontaine signe Jos. Verdon

Les alignements

C'est demain après-midi que les étudiants de l'Université de Montréal vont faire leurs débuts dans la ligue senior Mont-Royal. A cette occasion le président LaRocque a invité le Dr Eudore Dubeau à donner le signal des hostilités à 2 h. 15.

Les étudiants comptent sur un alignement régulier qui se compare avec les meilleurs du circuit. Martel excelle dans les buts et il n'est pas facile de déjouer la défense Elie-Berthiaume. Ethier est l'un des plus dangereux compteurs de la ligue tandis que ses alliés Walker et Jarry sont toujours une menace. Les substituts Marior, Gagné, Fabien et Dubé possèdent les qualités pour ne pas affaiblir les positions qu'ils défendent.

Dans le camp de Sylvain Mireault du Champêtre, il est question de signer un autre allier droit pour permettre à Cadorette de jouer au centre. On nous annonce que le joueur en question est Dollard Laroche. Il paraît que Laroche signera aujourd'hui pour que son frère Verdon n'y mette pas d'objections. Si Laroche signe pour la partie, Mireault se servira de deux lignes d'avants.

Lafontaine vient de signer Jos. Verdon, l'un des plus sensationnels athlètes d'Ottawa. Il y a quelques années, Léo Dandurand fit plusieurs voyages à Ottawa pour voir Verdon à l'oeuvre et peu s'en fallut qu'il vint défendre les couleurs du Bleu-Blanc-Rouge. Omer DeBonville est confiant que l'acquisition de Verdon sur son club le rendra pratiquement invincible.

ALIGNEMENTS DES QUATRE EQUIPES

1ère partie à 2 h. 15

U. de Montréal Champêtre Martel Buts Rowan Elie défense P. Leduc Berthiaume défense Bellehumeur Ethier centre Jack Walker Aile d. Waite Jarry Aile g. Tobin

Substituts de l'U. de Montréal: Dubé, Fabien, Marior, Gagné.

Substituts du Champêtre: Raymond, Cadorette, Wheeler, Laroche.

Lafontaine Verdon Rochebut Buts Boudanger Shearer Défense Bennett Verdon défense Léo Grant centre Reeves Lapointe Aile d. Bélanger Thibault Aile g. Gravel

Substituts du Verdun: Martel, Lavton, Jotkus, Vézina.

Substituts de Lafontaine: St-Michel, Hills, Octeau, Seale, Leroux.

Arbitres: Jean Sauvé et Hector Lépine.

Les Rough-Riders joueront au M.A.A.A.

Le club d'Ottawa sera priyé des "pros" Masters et Caristen

Ottawa, 11. — Leur club affaibli par la suspension de Masters et Caristen, les Rough Riders prendront le train demain matin pour Montréal où ils doivent rencontrer les Wings de Wheelers dans l'après-midi.

Les deux joueurs suspendus accompagneront le club, mais simplement pour assister à la partie. Le gérant du club Jimmy McCaffery a promis que ni Masters ni Caristen ne prendra part à la rencontre finale de la saison.

Ottawa, 11. — Leur club affaibli par la suspension de Masters et Caristen, les Rough Riders prendront le train demain matin pour Montréal où ils doivent rencontrer les Wings de Wheelers dans l'après-midi.

Les deux joueurs suspendus accompagneront le club, mais simplement pour assister à la partie. Le gérant du club Jimmy McCaffery a promis que ni Masters ni Caristen ne prendra part à la rencontre finale de la saison.

PAGE FÉMININE

CHRONIQUE FÉMININE

LE DERNIER "PRIX LITTÉRAIRE"

J'ai ri de bon cœur, en voyant, l'autre jour, dans "Figaro", un entre-filet annonçant la fondation du "Prix des moins-de-deux ans".
Voici, en substance ce petit article: "On a fondé un prix des moins-de-deux ans et peut-être ne faut-il pas se féliciter outre-mesure de cette initiative". Mais comment n'applaudirions-nous pas Les Marges qui créent aujourd'hui un prix des moins de deux ans?

Ce prix des Marges "sera constitué par un livret de caisse d'épargne d'une valeur de mille francs". "Tous les jeunes littérateurs, âgés de moins de deux ans peuvent concourir". Le prix des Marges couronnera le plus bel alexandrin formé par le premier mot et les quatre ou cinq mots suivants prononcés par un moins de deux ans, sans distinction de sexe.

Et Les Marges ajoutent que leur jury sera composé des membres habituels des jurys littéraires: Pol Neveux, Roland Dorgelès, André Thérive, Paul Reboux, etc.

C'est du plus savoureux humour. Mais il peut très bien se faire que par hasard quelque "moins-de-deux ans" commette un alexandrin et les instituteurs seraient bien attrapés.

J'en ai un concurrent possible, ou plutôt une, à la maison, et inutile de dire que depuis que j'ai lu l'annonce si tentante de ce prix littéraire, je ne suis plus Monique que carnet et crayon en main.

Jusqu'ici, ce n'a rien donné. Elle se contente d'annoncer, haussée sur la pointe de ses petits pieds, le programme "Allo! Paris!", ou de chanter à son amie Rigolotte les "Gars de la Marine", "J'ai deux amours", ou de lui relater à grand renfort de "bou-boum, bou-boum", la lointaine aventure nautique de M. Jonas. Mais de vera point et d'alexandrins moins encore.

Comme je suis très tenace, et que Monique n'aura passé l'âge de concourir que l'année prochaine à la veille des Rois, je ne désespère pas.

Parfois je pense à lui expliquer, très sérieusement ce qu'on entend par alexandrin et à lui citer quelques uns des plus beaux que je connais.

Lauriers, sacrés rameaux...
mais il y a gros à parier qu'elle leverait vers moi ses beaux yeux noisettes et réprouderait "Bou-boum bou-boum" à moins qu'elle n'ait le sens poétique extrêmement développé ce dont je doute.

Pourtant, les mots d'enfants sont charmants, et j'ai encore à la mémoire le gentil refrain qu'il fut publié récemment, où il se situait, comme les perles d'un collier. Car ces petites têtes comprennent vite et pensent plus qu'on ne le croit; dans notre orgueil d'adultes nous nous pensons des as. Les tout petits nous déroutent, parfois.

Il y a aussi des néologismes, inventés des termes de tendresse et des exclamations, quand ils se fâchent ou admirent.

Leur sens d'observation est merveilleusement développé et avant de pouvoir convenablement prononcer le nom, ils savent très bien la destination de toute chose. Ils ont même parfois de petites habitudes, et rangent eux-mêmes leurs affaires, dans un coin où ils s'accoutument à les retrouver.

Le "Prix des moins-de-deux ans" n'est assurément qu'une inoffensive plaisanterie, à laquelle il ne faut pas attacher plus d'importance qu'elle n'en a, mais elle a peut-être un autre but, celui de démontrer que quelle qu'elle soit, elle a son intérêt, et qu'on a toujours tort, sous de fallacieuses prétextes, d'en reculer le point de départ.

Odette L. OLIGNY

Mondanités

C'est ce soir qu'aura lieu, à l'hôtel Windsor, le bal de la Société Belge de Bienfaisance, sous la présidence d'honneur du Baron Kervyn de Meerendré, ministre plénipotentiaire, consul général de Belgique et de la baronne Kervyn de Meerendré.

M. et Mme Henry Laureys recevront à dîner, ce soir, avant le bal de la Société Belge de Bienfaisance.

Mme Joseph Archambault recevra à dîner, ce soir, en l'honneur de sa fille, Yvette, avant le bal de la Société Belge de Bienfaisance. Les invités seront: Mlle Madeleine Morin, Mlle Paule Duchastel de Montrouge, Mlle Marguerite Lacoste, Mlle Lucie Turcotte, Mlle Denise Guimont, Mlle Jacqueline Mathieu, Mlle Claire Beauvieux, Mlle Suzanne Hurlubise, Mlle Monica Lyman, Mlle Madeleine Ciergan, Mlle Laure Soper, Mlle Jeannine Prud'homme, Mlle Estelle Robichon, Mlle Madeleine Kent, Mlle Fernande Kent, Mlle Claude Prévost, André Morin, Frank Walker, Jean Kent, Harry Walker, Harold LeMaurier, Maurice Desy, Maurice Trudeau, Paul Hofman, Jim McMahon, le Dr Emile Legrand, M.M. Gordon McCormick, Clément Charest, Stuart Webster, André Pasquin, Jerry Cushing.

Mme Armand Brunet recevra à dîner ce soir, en l'honneur de sa fille, Fernande, avant le bal de la Société Belge de Bienfaisance.

Mme Conrad Manseau recevra à dîner, ce soir, pour sa fille, Suzon, avant le bal de la Société Belge de Bienfaisance. Les invités seront: Mlle Yvonne Cinq-Mars, Mlle Lucie Hébert, Mlle Gabrielle Lévesque, Mlle Mariette Paré, M. Xavier Chabellé, M. Albéric Gélinas, M. Guy Handfield, M. Daniel Young, le docteur Antonio Sabetta.

Mme Fred Amund recevra à l'heure du thé, aujourd'hui, en l'honneur de sa belle-mère, Mme Télémont Amund, d'Ottawa, actuellement son invitée. Parmi les invités on remarquera Mme C. LeFebvre et Mme L. J. McIsaac et leur fille Rita, d'Ottawa.

Mme André Laurier (Marie-Jeanne Archambault) reçoit à l'heure du thé, le 16 novembre. Les salons seront décorés de chrysanthèmes, de roses talisman et de verdures.

M. et Mme Edouard Montpetit, lady Shaghnessy, lady Drummond, lady Allan, M. L. Kempf, consul général d'Allemagne, M. Bianco, consul général d'Italie, Mme Henry Joseph, Mme J.-W. McConnell, Mme M.-V. Cordeau, Mme T.-B. Macaulay, Mme H.-W. Kingstone, M. Samuel Bronfman, Mme C.-F. Griffith, Mme M.-A. Pheasant, Mme Mark-J. Savage, Mme H.-J. Blythe, Mme Frank Curran, Mme L. Blythe Maxwell, Mme James-G. Shearer, Mme W.-P. O'Brien, Mme J.-R. Goodall, Mme W. Bertram Sadler et Mme M. Sperber ont accordé leur patronage à la représentation de vaudeville qui aura lieu au Victoria Hall, le 23 novembre, au profit des chômeurs.

M. et Mme H. de la Myre-Mory sont partis pour une excursion de chasse dans les Laurentides.

Mme George-P. Vanier, de Londres, a reçu à déjeuner, dernièrement, en l'honneur de Mme Charles Frémont, de Québec, avant qu'elle ne s'embarque pour revenir au Canada.

Mme Henri Vautelot a reçu à déjeuner, dernièrement, en l'honneur de Mme Philippe Krafft, de Paris.

Mlle Madeleine Bertrand d'Ottawa passe la fin de semaine en ville, l'invitée de Mlle Louise Mercier.

Le mariage de Mlle Jacqueline Dumont, fille du Dr Emile Dumont, de Shawinigan Falls, décédé, avec M. Paul Beaulieu, fils de M. A.-J. Beaulieu, de Saint-Jean, Qué., sera célébré ce matin, en l'église de Saint-Jean l'Evangeliste. Après la cérémonie une réception aura lieu à la villa des

Tours, à Saint-Jean, et M. et Mme Beaulieu partiront en voyage.
Mme Alfred Savard, de Québec, passe quelques jours en ville.

Lady Eaton est actuellement en villégiature à Banff, avant de se rendre à Vancouver. Accomagnée de sa cousine, Mlle Margarete Fisher, d'Irlande, elle sera de retour à Winnipeg à la mi-novembre.

La causerie-concert du "Canadian Institute of Music" aura lieu demain soir à 8 h. 15, sous la présidence du consul de France et de Mme Léon Marchal. M. Louis Francoeur, journaliste, parlera de "Goethe". Mlle Germaine Bruyère, soprano et M. Charles Magnan, pianiste exécuteront le programme musical.

Mme Rodolphe Mathieu recevra quelques invités, demain soir, en l'honneur du consul général d'Allemagne et de Mme Ludwig Kempff, à l'issue de la causerie que donnera sur "Goethe", M. Louis Francoeur, sous les auspices du "Canadian Institute of Music".

La prochaine assemblée du club Laurier aura lieu lundi prochain, le 14 novembre à 3 heures, dans la salle de chêne de l'hôtel Windsor. L'hôte d'honneur et le conférencier sera M. Pierre Casgrain, M.P.

Parmi les personnes qui assistent à la partie de cartes donnée au profit de l'Assistance Maternelle et qui aura lieu à l'hôtel Windsor le vendredi 25 novembre, mentionnons:

Lady Guoin, Lady Angers, Mmes C. Archer, Beaudry Leman, F.-B. Matlys, L. Béique, H. Beaudry, H. Biron, Leblanc, Demers, Desy, Collette, Lesage, Jobin, A. Geoffrin, R. Thibaut, Papineau, Danseur, Bruneau, D'Artois, J. Beaulieu, J. Perrault, A. Richard, L. Lanctôt, P. Beaubien, A. Chevalier, P. Chevalier, H. Vautelot, A. Masson, P. Filiatrault, L. Lorrain, P. Steele, Pinsonnault, J. B. Langevin, Maurice Tetreau, A. A. Desroches, Jean Tessier, J. R. Brasseur, Gustave Marin, M. R. Ritchot, Marguerite Migneault, Mmes Guévremont, G. Casiran, J. A. Gagnon, Roméo Brault, A. R. Poupard, André Laurier, B. Jeannotte, Antonio Valiquette, A. Hamelin, E. Hamelin, L. Blanc, F. Granger, L. Robertson, M. P. Ferwell, Alfred Legault, Mmes Rose Granger, Cecilie Gervais, Georgette Durocher, Françoise de Lorimier, Irène Soucisse, Mmes Jos Soucisse, Art. Laferté, P.-T. Boileau, Oscar Leriche, Vincent Lamarre, Horace Labrecque, Jean Grégoire, W. Lamotte, St. Jacques, Mercier, Béique, F. Hone, Panet Raymond, J. Perry, St. Cyr, Beaubien, Smarh, Phelan, Laflamme, G. Simard, A. Lejau, Blonier, Racine, Giroux.

Le comité du cinéma des Associations fédérées des anciennes élèves des couvents catholiques du Canada, qui travaille activement à l'assainissement du cinéma depuis bientôt deux ans, proteste énergiquement contre l'amendement proposé à la loi, qui défend aux enfants, au-dessous de seize ans, d'aller au cinéma, accompagnés ou non.

Pour justifier ses protestations, le comité du cinéma des Associations fédérées des Anciennes élèves des couvents catholiques du Canada, affirme que les représentations cinématographiques, à moins d'être spécialement préparées pour les enfants, surexcitent l'imagination, faussent le jugement, et sont de nature à distraire l'enfant de ses études.

De plus, ce même comité engage fortement les pères et mères de famille à réclamer, afin que la loi soit maintenue et observée.

Les "Anciennes" de l'Académie Marchand sont priées de se rappeler que l'assemblée générale suivie d'une partie de cartes aura lieu le mardi soir 15 novembre, à 8 heures dans la salle du patronage Ste-Agnès, 1201 rue Notre-Dame de Lourdes.

M. H. L. Pritchard parlera de Joseph Mazzini (1805-1872) qui a tant fait pour briser le joug de l'Autriche sur l'Italie, à la séance de la St. James Literary Society, mardi soir.

Le soir, à 9 heures, aura lieu à l'hôtel Laval, Bord-du-Plouffe, un souper aux huîtres qui promet d'être un succès. La fête est placée sous le haut patronage de M. Jos Filion, député de Laval, M. Liguori Labrecque, ex-député, et M. Wilfrid Lorrain, maire.

M. et Mme H. de la Myre-Mory sont partis pour une excursion de chasse dans les Laurentides.

Mme George-P. Vanier, de Londres, a reçu à déjeuner, dernièrement, en l'honneur de Mme Charles Frémont, de Québec, avant qu'elle ne s'embarque pour revenir au Canada.

Mme Henri Vautelot a reçu à déjeuner, dernièrement, en l'honneur de Mme Philippe Krafft, de Paris.

Mlle Madeleine Bertrand d'Ottawa passe la fin de semaine en ville, l'invitée de Mlle Louise Mercier.

Le mariage de Mlle Jacqueline Dumont, fille du Dr Emile Dumont, de Shawinigan Falls, décédé, avec M. Paul Beaulieu, fils de M. A.-J. Beaulieu, de Saint-Jean, Qué., sera célébré ce matin, en l'église de Saint-Jean l'Evangeliste. Après la cérémonie une réception aura lieu à la villa des

M. et Mme H. de la Myre-Mory sont partis pour une excursion de chasse dans les Laurentides.

Mme George-P. Vanier, de Londres, a reçu à déjeuner, dernièrement, en l'honneur de Mme Charles Frémont, de Québec, avant qu'elle ne s'embarque pour revenir au Canada.

Mme Henri Vautelot a reçu à déjeuner, dernièrement, en l'honneur de Mme Philippe Krafft, de Paris.

Mlle Madeleine Bertrand d'Ottawa passe la fin de semaine en ville, l'invitée de Mlle Louise Mercier.

Le mariage de Mlle Jacqueline Dumont, fille du Dr Emile Dumont, de Shawinigan Falls, décédé, avec M. Paul Beaulieu, fils de M. A.-J. Beaulieu, de Saint-Jean, Qué., sera célébré ce matin, en l'église de Saint-Jean l'Evangeliste. Après la cérémonie une réception aura lieu à la villa des

M. et Mme H. de la Myre-Mory sont partis pour une excursion de chasse dans les Laurentides.

Mme George-P. Vanier, de Londres, a reçu à déjeuner, dernièrement, en l'honneur de Mme Charles Frémont, de Québec, avant qu'elle ne s'embarque pour revenir au Canada.

Mme Henri Vautelot a reçu à déjeuner, dernièrement, en l'honneur de Mme Philippe Krafft, de Paris.

Mlle Madeleine Bertrand d'Ottawa passe la fin de semaine en ville, l'invitée de Mlle Louise Mercier.

Le mariage de Mlle Jacqueline Dumont, fille du Dr Emile Dumont, de Shawinigan Falls, décédé, avec M. Paul Beaulieu, fils de M. A.-J. Beaulieu, de Saint-Jean, Qué., sera célébré ce matin, en l'église de Saint-Jean l'Evangeliste. Après la cérémonie une réception aura lieu à la villa des

M. et Mme H. de la Myre-Mory sont partis pour une excursion de chasse dans les Laurentides.

Mme George-P. Vanier, de Londres, a reçu à déjeuner, dernièrement, en l'honneur de Mme Charles Frémont, de Québec, avant qu'elle ne s'embarque pour revenir au Canada.

Mme Henri Vautelot a reçu à déjeuner, dernièrement, en l'honneur de Mme Philippe Krafft, de Paris.

Mlle Madeleine Bertrand d'Ottawa passe la fin de semaine en ville, l'invitée de Mlle Louise Mercier.

Le mariage de Mlle Jacqueline Dumont, fille du Dr Emile Dumont, de Shawinigan Falls, décédé, avec M. Paul Beaulieu, fils de M. A.-J. Beaulieu, de Saint-Jean, Qué., sera célébré ce matin, en l'église de Saint-Jean l'Evangeliste. Après la cérémonie une réception aura lieu à la villa des

Places vacantes aux Ecoles Ménagères

Pour les cours de cuisine pratique du lundi et vendredi soirs

La Direction des Ecoles Ménagères Provinciales peut disposer de quelques places les lundi et vendredi soirs pour les cours de cuisine pratique.

Les démonstrations culinaires se donnent tous les mardis. Il n'est pas absolument nécessaire de s'inscrire à l'avance, pour qu'il ne soit pas de sévère contribution en entrant. Tout un menu rationnel se déroule devant l'auditoire, qui a l'avantage de goûter à tous les plats, pour constater le résultat du travail accompli. Les salles sont spacieuses, aérées et bien éclairées, en un mot, modernes, sans luxe superflu. — Venez donc mardi, le 15 courant. Un menu, sans doute très alléchant s'élabore de 2 à 4 heures. Le détail se lira dans les journaux de lundi.

Les portes s'ouvrent à 1 h. 30. Un joli prix sera tiré au sort. L'exemple donné par quelques maisons de commerce, pourra être suivi, par un grand nombre, à l'avantage de tous. Il ne faut pas oublier que l'Ecole Ménagère provinciale est fréquentée par les "Home Makers". Ce sont elles qui achètent.

On prie celles qui désirent suivre des cours de démonstration en diététique, de donner leurs noms.

Un nouveau cours de couture s'ouvrira avec l'année 1933. Il n'y a qu'à communiquer avec l'Ecole, pour qu'en janvier les cours soient organisés.

Mardi soir, le 15 de 7 h. 30 à 9 h. 30 démonstration du mannequin, qui réduit à zéro les difficultés de l'ajustage. Venez vous convaincre de la chose aux Ecoles Ménagères Provinciales.

Le comité du cinéma des Associations fédérées des anciennes élèves des couvents catholiques du Canada, qui travaille activement à l'assainissement du cinéma depuis bientôt deux ans, proteste énergiquement contre l'amendement proposé à la loi, qui défend aux enfants, au-dessous de seize ans, d'aller au cinéma, accompagnés ou non.

Pour justifier ses protestations, le comité du cinéma des Associations fédérées des Anciennes élèves des couvents catholiques du Canada, affirme que les représentations cinématographiques, à moins d'être spécialement préparées pour les enfants, surexcitent l'imagination, faussent le jugement, et sont de nature à distraire l'enfant de ses études.

De plus, ce même comité engage fortement les pères et mères de famille à réclamer, afin que la loi soit maintenue et observée.

Les "Anciennes" de l'Académie Marchand sont priées de se rappeler que l'assemblée générale suivie d'une partie de cartes aura lieu le mardi soir 15 novembre, à 8 heures dans la salle du patronage Ste-Agnès, 1201 rue Notre-Dame de Lourdes.

M. et Mme H. de la Myre-Mory sont partis pour une excursion de chasse dans les Laurentides.

Mme George-P. Vanier, de Londres, a reçu à déjeuner, dernièrement, en l'honneur de Mme Charles Frémont, de Québec, avant qu'elle ne s'embarque pour revenir au Canada.

Mme Henri Vautelot a reçu à déjeuner, dernièrement, en l'honneur de Mme Philippe Krafft, de Paris.

Mlle Madeleine Bertrand d'Ottawa passe la fin de semaine en ville, l'invitée de Mlle Louise Mercier.

Le mariage de Mlle Jacqueline Dumont, fille du Dr Emile Dumont, de Shawinigan Falls, décédé, avec M. Paul Beaulieu, fils de M. A.-J. Beaulieu, de Saint-Jean, Qué., sera célébré ce matin, en l'église de Saint-Jean l'Evangeliste. Après la cérémonie une réception aura lieu à la villa des

M. et Mme H. de la Myre-Mory sont partis pour une excursion de chasse dans les Laurentides.

Mme George-P. Vanier, de Londres, a reçu à déjeuner, dernièrement, en l'honneur de Mme Charles Frémont, de Québec, avant qu'elle ne s'embarque pour revenir au Canada.

Mme Henri Vautelot a reçu à déjeuner, dernièrement, en l'honneur de Mme Philippe Krafft, de Paris.

Mlle Madeleine Bertrand d'Ottawa passe la fin de semaine en ville, l'invitée de Mlle Louise Mercier.

Le mariage de Mlle Jacqueline Dumont, fille du Dr Emile Dumont, de Shawinigan Falls, décédé, avec M. Paul Beaulieu, fils de M. A.-J. Beaulieu, de Saint-Jean, Qué., sera célébré ce matin, en l'église de Saint-Jean l'Evangeliste. Après la cérémonie une réception aura lieu à la villa des

M. et Mme H. de la Myre-Mory sont partis pour une excursion de chasse dans les Laurentides.

Mme George-P. Vanier, de Londres, a reçu à déjeuner, dernièrement, en l'honneur de Mme Charles Frémont, de Québec, avant qu'elle ne s'embarque pour revenir au Canada.

Mme Henri Vautelot a reçu à déjeuner, dernièrement, en l'honneur de Mme Philippe Krafft, de Paris.

Mlle Madeleine Bertrand d'Ottawa passe la fin de semaine en ville, l'invitée de Mlle Louise Mercier.

Le mariage de Mlle Jacqueline Dumont, fille du Dr Emile Dumont, de Shawinigan Falls, décédé, avec M. Paul Beaulieu, fils de M. A.-J. Beaulieu, de Saint-Jean, Qué., sera célébré ce matin, en l'église de Saint-Jean l'Evangeliste. Après la cérémonie une réception aura lieu à la villa des

M. et Mme H. de la Myre-Mory sont partis pour une excursion de chasse dans les Laurentides.

Mme George-P. Vanier, de Londres, a reçu à déjeuner, dernièrement, en l'honneur de Mme Charles Frémont, de Québec, avant qu'elle ne s'embarque pour revenir au Canada.

Mme Henri Vautelot a reçu à déjeuner, dernièrement, en l'honneur de Mme Philippe Krafft, de Paris.

Mlle Madeleine Bertrand d'Ottawa passe la fin de semaine en ville, l'invitée de Mlle Louise Mercier.

Le mariage de Mlle Jacqueline Dumont, fille du Dr Emile Dumont, de Shawinigan Falls, décédé, avec M. Paul Beaulieu, fils de M. A.-J. Beaulieu, de Saint-Jean, Qué., sera célébré ce matin, en l'église de Saint-Jean l'Evangeliste. Après la cérémonie une réception aura lieu à la villa des

M. et Mme H. de la Myre-Mory sont partis pour une excursion de chasse dans les Laurentides.

DAFFAIRE

PRETS SUR HYPOTHEQUES
A. JETTE & CIE
24, Notre-Dame Ouest—Chambre 22
445, St-Jacques Est. — Téléphone 2200
Courtiers en immeubles
Experts en propriétés
(Établi en 1888). Prête sur première et deuxième hypothèques
achats d'hypothèques et balances de prix de ventes.

Le rendez-vous des professionnels et des hommes d'affaires.
CAFÉ DU PALAIS
A proximité de nouveaux Palais de Justice
BONNE TABLE; PRIX REDUITS
42 Notre-Dame Est. FL. 0970

Demandez le
BOULTON LONDON DRY GIN
Etablie en 1873
Bouteille, 26 onces... \$2.50
Flacon oval, 40 onces... \$3.75

GRATIS
AUX INVENTEURS
Nouveaux procédés
ALBERT FOURNIER
1720, St-Jacques Est.

Service Parfait
Cuisine
Café
Entrée
Bonne table
Mlle et M. J. J. J.
CAFÉ LA PATRIE Limitée
175 St-Jacques
B. Desrochers
Propriétaire

Le travail des mères hors de leur foyer
De concert avec plusieurs organisations européennes l'Ecole Sociale Populaire poursuit actuellement une enquête sur le travail des mères hors du foyer. Il s'agit: 1°—De connaître exactement la situation (combien au Canada, de mères salariées travaillent en dehors); 2°—De rechercher exactement les causes de ce travail en dehors (causes morales et causes économiques); 3°—Connaissant ces causes, de s'efforcer de les supprimer ou de les atténuer.

Tous ceux que ce sujet intéresse et qui pourraient collaborer à cette enquête sont priés de s'adresser à l'Ecole Sociale Populaire, 1961 rue Rachel Est, Montréal, soit par lettre, soit en rencontrant son secrétaire, le samedi après-midi, de 2 à 5 heures.

AVIS
AUX FABRICANTS DE CABLES ET AUTRES INTERESSES.
Les propriétaires du brevet canadien No 275,762, accordé le 29 novembre 1927 à FRANCIS WHITWELL BRACKETT, de Colchester, Comté d'Essex, Angleterre pour perfectionnements aux câbles, sont prêts à fournir l'invention, accordée, et permis pour leur fabrication, ou vendre une partie ou tous les intérêts qu'ils possèdent dans le brevet.
Les demandes doivent être adressées à Owen N. Evans, solliciteur de brevets, 1070, rue Bleury, Montréal.

PARTIE DE CARTES
Partie de cartes, au profit des pauvres, mercredi, le 16 novembre, au sous-sol de l'église Saint-Irène, 3030 Delisle, à 2.30 heures de l'après-midi, sous le patronage de Monsieur le curé Bellesœur.

Pourquoi brûler votre argent dans une fournaise à eau chaude

Il doit vous en coûter quelque chose, mais pas trop si vous employez sur vos grilles les
PLAQUES ECONOMIQUES REUNIES DE WARE
Brevets enregistrés au Canada et aux Etats-Unis en 1922

LES PLAQUES WARE convertissent le foyer de la fournaise en un appareil qui consomme lentement, le bois, les déchets de papier et autres ingrédients qui peuvent brûler.

Ces plaques sont à l'épreuve depuis 1922, et des centaines sont encore en usage. Inutile de brûler du charbon, sauf dans les temps très froids, pas même si vous ne tenez guère à entretenir plus souvent votre feu.

Une corde et demie de bois équivalent à une tonne du meilleur anthracite américain pour la chaleur — vous voyez la différence du coût. De plus, pas de machete — des cendres seules avec leur fort contenu de potasse et autres sels qui sont les meilleurs engrais pour le jardin potager.

Renseignements complets pourvus avec chaque jeu de plaques et sur le moyen économique de faire un bon feu de bois, de longue durée et comment préparer des rouleaux de papier non seulement comme combustible mais pour augmenter sans coût supplémentaire, l'humidité dans votre maison.

Plaques Economiques réunies de Ware
Brevets en 1922
Donnez votre commande à l'inventeur. Pas de commandes par téléphone. Mes affaires d'assurance prennent tout mon temps
A. B. (Doc) WARE
TOUS GENRES D'ASSURANCES
A votre service. Tél: jour Marquette 4541. Soir ELwood 9458

A. B. WARE, 24 Avenue Burton, Westmount.
Veuillez me livrer un jeu de plaques économiques réunies de Ware.

Nom
(Ecrire lisiblement)
Rue et numéro
Endroit

Marque de la fournaise et le No.
Largeur du feu, sur la grille.....
Largeur de la porte du combustible.....pouces
Envoyez paiement par messagerie, mandat-poste ou chèque
N'envoyez pas d'argent

PRIX
\$1.00 le jeu, grand, 2, 3, 4
\$1.50 le jeu, grand, 5 et 6
trois sections
En dehors de Montréal,
frais de messagerie collectés

Des grilles en pouces
Nos
2 18 x 22
3 20 x 23
4 24 x 24
5 27 x 25
6 32 x 26

Aidez nos cultivateurs à charroyer le bois de corde, les sans-travail à obtenir de l'emploi à scier et fendre du bois et à garder notre argent au Canada.

chussées que l'on a dégagées se tapissent d'une glace épaisse; des traîneaux de tous modèles croisent de tous côtés.

Moncton, qui est la deuxième ville du Nouveau-Brunswick par l'importance de sa population, m'offre un fertile champ d'études. Les Acadiens s'y sont multipliés prodigieusement. Il y a une vingtaine d'années, ils n'y étaient représentés que par dix personnes; aujourd'hui, ils y forment une colonie de plus de huit mille âmes, éloquent témoignage sur l'ascension de la race.

Des notables gaudetiaux à la gare du Canadian National: M. Alfred Roy, rédacteur en chef du quotidien l'Evangeliste, le docteur Léo Doiron, quatre ou cinq autres Acadiens. Ils se disputent mes deux valises et mon "clavographe" de voyage, qui est ici le nom d'une machine à écrire; ils insistent pour que je loge chez l'un d'eux. Mais j'avais retenu par dépêche une chambre à l'hôtel Brunswick et, quoique licieusement, j'obtins la permission de l'occuper, après avoir donné ma parole que je soupèrerais et passerais toute la soirée chez le docteur Doiron, où le téléphone rassemblerait d'autres amis...

J'enregistre quelques observations préliminaires. La première me procure autant de stupéfaction que de joie: les vingt-cinq ou trente personnes que je rencontre, en cette fin de journée, parlent ma langue avec une pureté remarquable, bien que la plupart ne soient jamais sortis de leur pays. L'accent de terroir est à peine sensible; l'intonation me semble moins assourdie que dans la province de Québec.

A bord du Montclair, les "Anglais" originaires des Provinces maritimes (l'ancienne Acadie) m'avaient déclaré que leurs concitoyens de langue française avaient tous du sang d'Indien dans les veines, métissage que "trahissent", d'après mes informateurs, les traits du visage et, notamment, la "hauteur" des pommettes. Or, je ne vois autour de moi, dans cette "veillée" qui se prolongera jusqu'à deux heures du matin, que de bonnes physionomies, très nettement françaises.

Dans le Canada proprement dit, les quelque trois millions de gens de notre race se désignent entre eux comme des "Canadiens" tout court, les autres habitants du Dominion n'étant pour eux, malgré la diversité des origines ethniques, que des "Anglais". Ici, le terme "Acadien" est rare. (A suivre)

La cuisine

CROQUETTES DE VEAU

2 livres de veau; 1-4 livre de lard salé gras; 2 cuillères à thé de sel; 1-2 cuillères à thé de poivre; 1 cuillère à soupe de persil haché; 1 cuillère à soupe de jus de citron, si vous le désirez; 1-2 tasse de mies de pain; 2 cuillères à soupe de sauce aux tomates; 1-2 tasse de lait; 1 oeuf; 1 oignon.

Choisissez du veau maigre; enlevez la peau et la membrane, hachez fin avec le lard salé. Ajoutez les mies de pain, assaisonnez. Faites brunir l'oignon haché dans un peu de gras, avant de l'ajouter. Battez l'oeuf légèrement, ajoutez-le ainsi que le lait et mélangez bien. Formez un pain et placez dans la friteuse, faites cuire deux heures dans un four lent et arrosez souvent avec 1-3 de tasse de graisse de lard. Il peut être servi chaud, avec le jus de viande ou une sauce aux tomates, ou bien servi froid.

Chez les Femmes d'affaires

L'assemblée générale de l'Association des Femmes d'affaires affiliée à la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, aura lieu à la maison d'oeuvres, 853 Sherbrooke est, le mercredi 16 du courant à 8 heures précises.

FILLES NATIVES DU CANADA

Il y aura une réunion de l'assemblée Madeleine de Verchère au salon 100 de l'Hôtel Queen's mercredi soir prochain à 8 heures précises.

STUDIO DE CHANT

METHODS FRANÇAISE ET ITALIENNE

Spécialité: Préparer les jeunes débutants à l'Opéra et l'Opérette. — Thèse vocale, d'après le prof. Léon Lieven de Paris. — Tous les jeunes chanteurs qui désirent faire partie de cette organisation pourront s'adresser au studio:

Directeur: PAUL LAROSE, baryton

Heures des cours: 19 h.m. à 10 p.m. 3480 Saint-Denis, tél. Harbour

Théâtre
Cinéma
Concerts

Radio - Théâtre

Radio
Beaux-Arts
Musique

THEATRE CANADIEN

Un canadien errant

Antoine Gérin-Lajoie dont le "Radio-Théâtre Canadien" illustrait, dimanche soir dernier, la tragédie en trois actes "Le jeune Latour", est l'auteur d'une de nos chansons les plus populaires: "Un Canadien Errant".

A la vérité, c'est l'une de nos rares chansons du pays, avec "O Canada" et quelques autres qui ne sont pas d'importation française. Gérin-Lajoie l'écrivit alors qu'il était âgé de dix-huit ans. Il suivait les cours de rhétorique au Collège de Nicolet et c'est là également qu'il composa "Le jeune Latour".

L'abbé Casgrain nous affirme, dans son étude sur l'auteur de "Jean Rivard" que dès son enfance "la muse de la poésie chantait à son oreille des vers qui coulaient de sa veine facile comme l'onde de la fontaine". Avec cela, Antoine Gérin-Lajoie sentait battre en sa poitrine un cœur d'ardent patriote. Son journal nous révèle la plus grande sensibilité:

"J'étais, écrit-il, bercé d'espérances chimériques. Je faisais des rêves ambitieux, je voulais servir mon pays, lui consacrer une vie active et pleine d'un dévouement filial, car, dès le moment que mon caractère commença à se développer, je sentis mon cœur battre au seul nom de patrie. Combien de fois, alors que je ne comptais que quinze ou seize ans, n'ai-je pas, le soir, dans mon lit, versé des larmes silencieuses sur le sort de ce pauvre Canada. C'est dans ce même sentiment qu'il composera son "Canadien Errant". L'exilé chante, par la voix d'Antoine Gérin-Lajoie:

"Pour jamais séparé
Des amis de mon cœur
Hélas! oui, je mourrai
Je mourrai de douleur.

"Non; mais en expirant,
O mon cher Canada
Mon regard languissant
Vers toi se portera."

L'abbé Casgrain a tenté d'expliquer les origines de cette chanson, mais avec un manque de simplicité qui a été fort heureusement corrigé par M. Louvigny de Montigny dans son excellent ouvrage sur Antoine Gérin-Lajoie. Voici le décor prêt par l'abbé Casgrain à la naissance d'"Un Canadien Errant": "Un jour, durant le grand silence de l'étude, Gérin-Lajoie entendit gronder le canon de Saint-Denis et de Saint-Eustache, les cris lointains de la révolution de 1837 parvenaient jusqu'à son oreille. Les victimes de l'échafaud pendaient à la corde fatale; et il vit passer sur le fleuve des déportés canadiens qui se traînaient enchaînés sur la terre d'exil. Alors il détacha sa lyre suspendue aux grands pins de Nicolet, et il chanta, on ne sait plus, cette naïve ballade, si émue, si touchante dans sa simplicité, qu'elle est devenue la plus populaire de nos chansons canadiennes."

Avec beaucoup d'humour, M. Louvigny de Montigny fait remarquer que c'est en 1837 que "gronda le canon de Saint-Denis"; en décembre 1838 et en janvier 1839 que "les victimes de l'échafaud pendirent à la corde fatale"; en 1839 également que les déportés canadiens "passèrent sur le fleuve"; mais que c'est en 1842 seulement que le poète "détacha sa lyre suspendue aux grands pins de Nicolet".

Une autre légende veut que Gérin-Lajoie ait écrit sa chanson en pensant au bannissement des Acadiens et à leur tragique déportation. Cette légende va jusqu'à changer le titre de la chanson en "Un Acadien Errant".

Tout ceci est d'autant plus étrange que l'auteur lui-même nous a raconté, dans ses Souvenirs de Collège comment l'idée lui était venue de composer "Un Canadien Errant". Ainsi que le fait remarquer M. Louvigny de Montigny, le jeune poète s'était tout simplement inspiré de la sombre aventure des patriotes exilés, embarqués à Montréal à bord du "British America". Voici d'ailleurs ce que dit Gérin-Lajoie lui-même:

"J'ai composé cette chanson en 1842, lorsque je faisais ma rhétorique à Nicolet. Je l'ai faite un soir dans mon lit, à la demande de mon ami Cyr Pinard qui voulait avoir une chanson sur cet air: "Par derrière chez ma tante", je lui avais bien défendu de la chanter au collège. Mais il l'oublia cette défense, et dès la fin de l'année, elle était chantée par une partie des écoliers. Elle est devenue populaire, je ne sais par quel hasard."

Les chansons populaires ne naissent pas autrement.

Henri LETONDAL

Louis Francoeur
parlera de Goethe
A la soirée littéraire et musicale du Canadian Institute, demain soir

A la deuxième soirée du Canadian Institute, à 8h. 30 précises, demain soir, au Ritz, la conférence sera donnée par M. Louis Francoeur, journaliste, qui parlera de Goethe, ses sources d'inspirations et ceux qu'il a inspirés. La soirée sera sous la présidence de M. Ludwig Kempff, consul général d'Allemagne. M. Léon Marchal, consul général de France intérimaire, devant présider la prochaine réunion du Canadian Institute.

A part d'être le plus grand poète de l'Allemagne, Goethe est, avant Shakespeare peut-être, le poète étranger le mieux connu chez nous; tout le monde a lu "Werther" et les aventures de "Wilhelm Meister". Cette conférence commémorera le centenaire de la mort de Goethe.

Le programme musical comprendra un groupe de pièces vocales par Mlle Germaine Bruyère, soprano, qui chantera la mort d'Yseult dans "Tristan et Yseult" de Wagner, l'un des plus beaux poèmes d'amour qui ait été écrit par un musicien. Mlle Bruyère sera accompagnée au piano par M. Charles Magnan.

Voici le programme complet:
I.—Chant
(a) I attempt from Love's sickness to fly... Parcell
(b) Nymphs and Shepherds... Parcell
(c) Phœbus and Pan... Bach
II.—TRISTAN UND ISOLDE
(a) Isolde's Liebertand Wagner
Mlle Germaine Bruyère, soprano
M. Charles Magnan, Pianiste
Accompagnateur.
CAUSERIE
"Goethe," ses sources d'inspiration et ceux qu'il a inspirés.
M. LOUIS FRANCOEUR

III.—Chant
FAUST
(a) Le Roi de Thule Gounod
(b) Marguerite au Rouet Gounod
(c) Chanson Triste Duparc
Mlle Germaine Bruyère
M. Charles Magnan

La Sainte-Cécile au collège Saint-Laurent

En portant à la scène "Gilles ou le saint malgré lui", les élèves de Saint-Laurent font un bel effort de rénovation dramatique.

Avec Ghéon, rien des vieux procédés traditionnels, figés dans un formalisme routinier, mais de la gaieté, de l'élan, toute la spontanéité de l'âme qui se retrouve enfin sans contrainte.

Le décor, conçu dans la note moderne, ambitionne de rompre avec les vieux clichés. L'orchestre du collège joue aux entr'actes. Matinées pour les élèves des écoles et pensionnats le jeudi 17 novembre et le samedi 19 novembre à 2h. p.m. En soirée pour le grand public, le lundi 21 novembre à 8h. 15. Billets au Secrétariat des Anciens, Bywater 0931 ou C432.

Au collège de Montréal

Le cercle dramatique des Anciens du Collège de Montréal interprétera, lundi soir prochain, le 14 novembre, la célèbre comédie en 4 actes de Victorien Sardou, "Maison Neuve". Cette représentation, qui ouvrira la saison dramatique au Collège de Montréal, aura lieu à la salle académique du collège, 3513 rue Guy (un peu plus haut que Sherbrooke).

L'on peut réserver ses billets en s'adressant au Collège de Montréal, P.I. 1356.

"LE PRINCE CHARMANT"



Kate de Nagy, la ravissante interprète de "Le Prince Charmant", la somptueuse opérette que le Cinéma Impérial met à l'affiche pour une semaine, commençant aujourd'hui

Au Cinéma Impérial

"Le Prince Charmant", une belle, une somptueuse opérette, avec l'exquise Kate de Nagy, prend l'affiche à partir d'aujourd'hui

Des décors merveilleux et purs, des danses d'un rythme enivrant, des chansons d'un goût exquis, de jolies scènes d'amour, des fêtes de la cour, le grand brillant des coulisses de théâtre, de magnifiques uniformes, de splendides interprètes, du talent à plein écran... Voilà "Le Prince Charmant", la délicieuse opérette que l'Impérial met à l'affiche aujourd'hui.

"Le Prince Charmant" a été monté par les studios Ufa pour le simple plaisir des yeux, le bon goût des auditoires. Souzrel, le fameux réalisateur a fait d'un conte exquis, une production qui fera époque dans les annales cinématographiques et qui, comme "La Fille et le Garçon", restera l'une des plus fortes contributions des studios européens à l'histoire du cinéma.

Si vous aimez l'amour, la musique et la danse vous irez voir la ravissante Kate de Nagy, l'une des plus prometteuses vedettes de l'écran français dans ce véritable conte de fées moderne. Car, c'est un conte de fée: justement celui qui vous égayera, vous enchantera. Il est développé dans une fantaisie brillante, dans des décors d'un faste exceptionnellement somptueux, secondé d'une partition musicale délicieuse, et interprété par de grands artistes, parmi lesquels il faut mentionner Marc Dantzer, Lucien Baroux, Charles Faïot, Guy Sloux, la belle Monique Casty, Lucien Callemand, Gustave Huberdeau, Fernand Frey, et nombre d'autres vedettes des studios européens.

On compare souvent Kate de Nagy à Lilian Harvey. Même remarque beauté, même jeunesse, même fascinante personnalité. Une excellente occasion d'aller faire un choix définitif. Kate de Nagy tient avec beaucoup de grâce le rôle de la pauvre petite desirée, celle des caprices de la vie, et plus encore ceux d'un habile scénariste, tout tout-à-coup grande vedette de la scène et, incidemment, "Pompadour" projetée d'un jeune prince, un vrai prince, un prince charmant. Le roman est seulement délicieux, plein de tact, d'un goût raffiné. Ne manquez pas "Le Prince Charmant", la plus adorable fantaisie imaginable.

Un joli prologue, des actualités, dessins animés et autres courts sujets complètent l'enchantement de ce programme.

Le Prologue du "Prince Charmant" à l'Impérial

"Le Prince Charmant", la magnifique production UFA, qui commence aujourd'hui une semaine à l'affiche de l'Impérial, sera précédé à la scène d'un grand Prologue de circonstances interprété par Mlle Caro Lamoureux et Marcel Mousseau et Marcel Saucier. C'est là l'un des films les plus somptueux jamais montrés à Montréal et rien n'a été négligé pour donner à la représentation un cachet plaisant.

Le premier concert donné en Amérique

Les Petits Chanteurs de Vienne remportent un triomphe à Washington

Le premier concert donné en Amérique par les Petits chanteurs de Vienne a eu lieu jeudi dernier à Washington, dans le Convention Hall, une salle de 3,000 places. Ce fut un triomphe, nous rapportent les journaux de la capitale américaine, et le plus grand succès de concert encore enregistré cette saison.

Voici ce que dit le "Washington Post": "Les journaux européens rapportaient que S.S. le pape Pie XI, après une audition donnée au Vatican par les Petits Chanteurs de Vienne, dit de ces enfants qu'ils avaient "des voix comme celles des anges du paradis." C'est aussi notre opinion, après l'admirable concert d'hier soir. Cet ensemble est d'une rare beauté, et le chœur est stylé avec une perfection à laquelle nous ne sommes pas habitués en Amérique. Après une partie de musique religieuse qui laissera ici un souvenir impérissable, les Petits Chanteurs nous ont donné un extrait de "Rienzi", de Wagner, avec une précision, une finesse qui ont plongé tout l'auditoire dans l'admiration. Et pour terminer un programme remarquable, le petit opéra en un acte "Bastien et Bastienne", musique de Mozart, en costumes, qui fut un véritable délice..."

Ce succès fut tel que l'impresario de Washington a télégraphié à l'administrateur général de la tournée, à New-York: "Formidable succès des Petits Chanteurs de Vienne. Ovationnés par un vaste auditoire. Durent donner sept rappels. Assistance restée assise jusqu'à ce qu'on eût coupé l'électricité. Tiens à donner autre concert, ici en fin de tournée. Wilson Greene."

Au Cinéma de Paris

A la demande générale "L'Aiglon" connaît l'honneur d'une grande reprise devant les auditoires locaux

Le succès de "L'Aiglon" au Canada est déjà entier après cinq semaines seulement à l'affiche de nos principales salles de spectacle. On se rappelle que la magistrale réalisation cinématographique de l'oeuvre immortelle d'Edmond Rostand battit tous les records d'assistance de l'Impérial au début d'octobre et que "L'Aiglon" dut forcément être enlevé de l'écran pour aller inaugurer en Ontario l'avènement du Film Parlant Français. La séance d'ouverture donna, incidemment, lieu à une fête splendide que présidèrent le Gouverneur-Général du Canada et le ministre plénipotentiaire de France à Ottawa et qu'enjoliva la présence de toute l'élite du pays. Ce fut ensuite la vieille capitale qui applaudit à outrance la formidable production. D'un bout à l'autre de l'est canadien, le prestige du Film français était fait et, sous quelles couleurs!

Une reprise de "L'Aiglon" devant les foules locales s'imposait. Nombreux sont les amateurs de cinéma qui n'ont pu trouver occasion d'admirer cette pièce d'art quand elle fut projetée à l'écran de l'Impérial. C'est donc à la demande générale que se sont rendus les directeurs de France-Film en donnant une grande reprise de "L'Aiglon", mais au Cinéma de Paris, cette fois, dans la chic petite foyer qui connut les Premières du Film Parlant Français en Amérique.

"L'Aiglon" sera montré pendant toute la semaine qui commence avec le programme régulier de courts sujets.

La fête du Souvenir à Paris

Paris, 11. — Le grondement des canons, les notes aigus du cornet et le bruit sec des bottes des soldats se joignant à l'attention ont précédé à travers la France la minute de silence qui commença aujourd'hui le 11 novembre de la fin de la grande guerre.

La Sainte-Catherine au Monument National

Rarement un programme de folklore canadien aussi varié et aussi substantiel aura été élaboré que celui qu'offrira M. Conrad Gauthier, le 24 novembre courant, au Monument National, à la veille du bon vieux temps intitulée "La Sainte-Catherine". Comme nous l'avons annoncé, le spectacle débutera par une pièce de terroir en un acte, "Reste paysan", qu'interpréteront MM. Hector Charland, Alfred Amirault, J.-R. Tremblay, Lorenzo Bariteau, Alfred Vallard et le directeur lui-même, M. Conrad Gauthier; puis viendra l'intermède spécial: "La Forge dans la Forêt", pièce musicale descriptive donnée avec mise en scène complète (décor, accessoires, effets de lumière, etc.) par la musique des Carabiniers Victoria du Canada, sous la direction du lieutenant Joseph-Laurent Gariépy, avec, en rappel "Le Bon Vieux Temps", arrangement des chansons du répertoire de M. Conrad Gauthier, par M. Gariépy, en collaboration avec l'interprète.

Au théâtre Saint-Denis

Le Saint-Denis, après le gros succès de "Au nom de la Loi" avec Marcelle Chantal se devait d'offrir un programme au moins égal. Après un drame la direction met à l'affiche une comédie comme seul Keaton peut en réaliser et un film merveilleux, soit "Fantomas", un superbe film français.

"Buster se Marie" ne nous offre pas seulement le fameux comédien mais aussi une distribution de premier ordre. Nommons Jeanne Helbling, André Laguet, Mona Goya, Françoise Rosay, André Berley, Georges Davis.

Le second film, d'un genre tout à fait différent comporte des éléments d'intérêt nouveau. Fantomas qui n'a pas lu les célèbres aventures de ce roi du monde occulte. Ce bandit qui est partout, qu'on ne voit jamais, qu'on poursuit toujours et qui ne peut être atteint...

Voici encore la distribution de ce film français est de première force.

THEATRE STELLA

PLATEAU 1166-1167 4652 SAINT-DENIS

Aujourd'hui 4 DERNIERES REPRESENTATIONS DE SAMEDI et "LANE DE BURIDAN" jusqu'à lundi (comédie en 3 actes de R. de Flers et G. A. de Caillavet)

COMMENCANT LUNDI 14 NOVEMBRE "Mon Bébé" Comédie en 3 actes de Maurice Hennequin ANTOINETTE GIROUX — FRED BARRY — GASTON DAURIAU GERMAINE GIROUX

Cinéma de Paris

A la demande générale, une grande reprise de

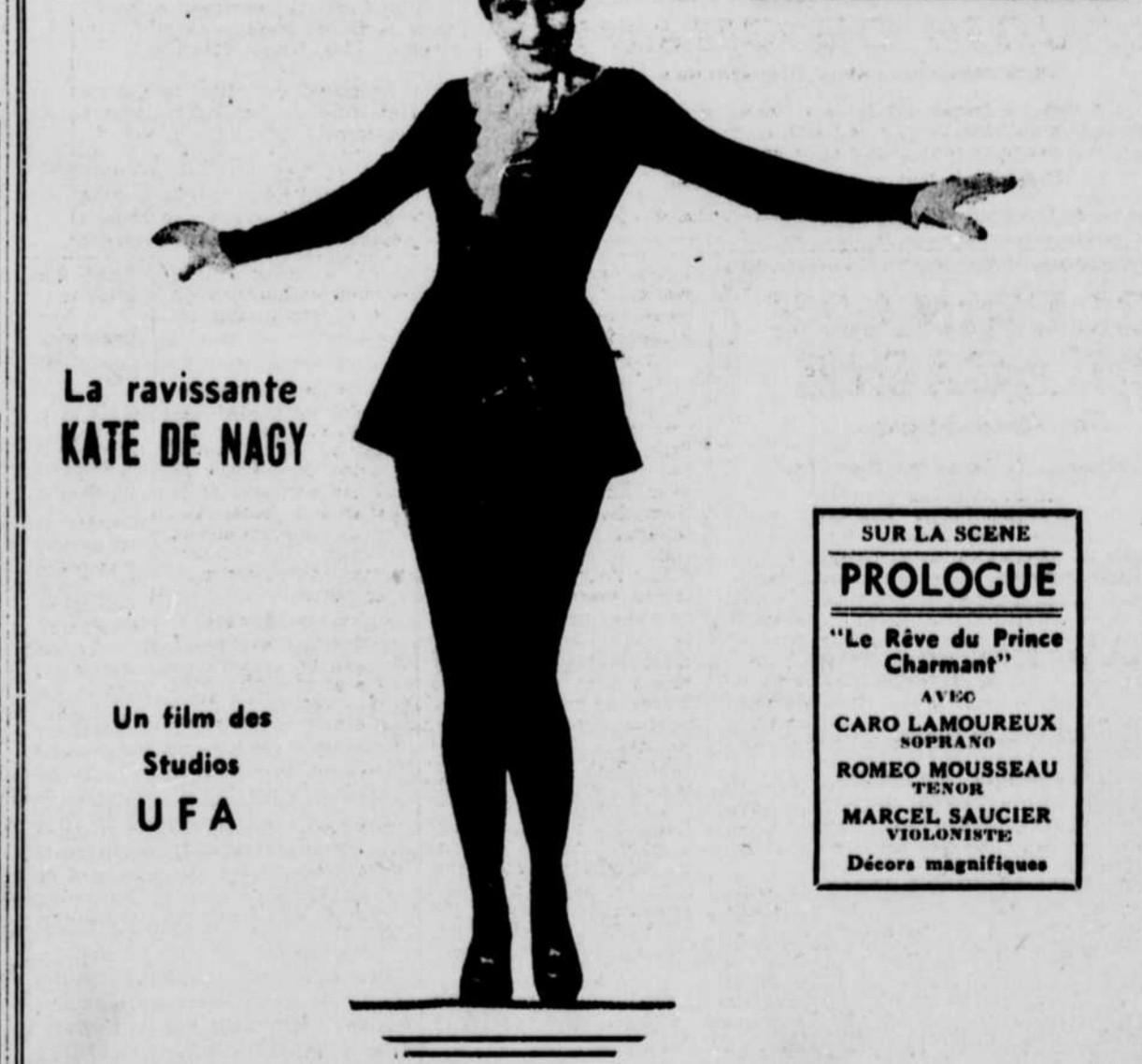
"L'AIGLON"

(Une production OSSO)
avec JEAN WEBER — VICTOR FRANZEN
HELDIA — JEANNE BOITEL

Après avoir conquis Ottawa et Québec, l'oeuvre de Rostand revient enchanter Montréal

L'IMPERIAL présente

12.30 à 6 h. 25c, 15c
Après 6 h. 50c, 30c, 15c
Dim et Fêtes 50c, 30c, 15c



Dans un vrai conte de fées moderne

LE PRINCE CHARMANT

Hôtel MEURICE
228, Rue de Rivoli, Paris.
Séjour hors de pair
Son restaurant sur les Tuileries
Ses déjeuners célèbres

Où déjeuner, dîner et souper?
Grande Salle à Manger
Lunch pour dames 85c
Dîner table d'hôte \$1.50
GEORGES BERTEZ et son trio de concert
Le "Grill"
Lunch table d'hôte 95c
Plat du jour 75c
Dîner Dancant (6 à 9 p.m.) \$1.50
Souper Dancant (10 p.m. à la fermeture) \$1.25
(Convertir gratis)
Thé Dancant tous les Samedi 50c, thé compris
Musique par Maurice Meerte et son orchestre

Le "Coffee Shoppe"
Lunch table d'hôte 40c à 75c
Dîner table d'hôte 60c à 90c

Hôtel Windsor

HIS MAJESTY'S
Semaine du 21 novembre
Le célèbre opéra-comique
"Le PETIT DUC"
La Société Canadienne d'Opérette
Billets
Au studio 3774, rue St-Denis

SAINT-DENIS

COMMENCANT AUJOURD'HUI
GRAND PROGRAMME DOUBLE
Buster Keaton
— DANS —
"Buster se Marie"
Son premier film français
Thomy Bourdelle
— DANS —
"Fantomas"
Du Mystère! de l'Horreur!

CHATEAU

ET DENIS - BALMORAL
Dimanche à mardi
MILBURN OSULLIVAN dans
"FAST COMPANIONS"
"STRANGERS IN TOWN"
CHIC SALE — ANN BYORAK
DAVID MANKER
VUES DE LA BATAILLE
SCHMELING-WALKER
SUR LA SCENE
3 excellents numéros de vaudeville

CARTIER

NOTRE-DAME - COUVERT
Dimanche à mardi
"MANNEQUINS DE PARIS"
UNE TROUPE D'ETOILES
"BEYOND THE ROCKIES"
TOM KEENE dans
SUR LA SCENE
Comédie française et vaudeville
MARDI SOIR — VAISSELLE

MAISONNEUVE

ONTARIO - LARABELL
DIMANCHE A MARDI
"LA FEMME DE MES REVES"
UNE TROUPE D'ETOILES
BUCK JONES dans "One Man Law"
MARDI SOIR — VAISSELLE

DOMINION

MONTREAL - MONT-ROYAL
DIMANCHE A MARDI
"PAS SUR LA BOUCHE"
Une comédie musicale française
TIM MCCOY dans "Daring Danger"
MARDI SOIR — VAISSELLE

PROGRES de MONTRÉAL

QUE TOUS LES CITOYENS COLLABORENT CHAQUE JOUR DANS LEUR PROPRE DOMAINE AU CONSTANT

AFIN QUE NOTRE VILLE MÉRITE PLUS QUE JAMAIS A L'AVENIR SON TITRE DE MÉTROPOLE

PLACEMENTS SOLIDES
Demandez nos circulaires

NESBITT, THOMSON and Company Limited
355, rue St-Jacques, Montréal

Succursales à Québec, Ottawa, Toronto et autres villes importantes du Canada

GENERAL STEEL WARES LTD
Bureau des ventes et salles d'échantillons
2355, rue Delisle, Montréal

Fitzroy 5546-5456
Duranceau & Duranceau
Entrepreneurs généraux
Bureau-chef 5847 Hamilton — Usine d'asphalte 5050 Saint-Patrice — Tél. Fitzroy 5546-5456 — Bureaux à louer: Edifice Métropole, chambre 201 — Harbour 6227

LANC. 8705-1713
W. H. PERRON & CIE LTEE
Spécialistes en GRAINES DE SEMENCES ET DECORATIONS PAYSAGISTES
929, BLVD SAINT-LAURENT MONTREAL

CANADA IRON FOUNDRIES LIMITED
FONTE MOULEE GRISE DE TOUTS GENRES
700, Square Victoria MONTREAL

ENGINEERING PRODUCTS OF CANADA LTD
6259 est. rue Notre-Dame Montréal, Canada

Meubles de tous genres réparés et remis à neuf
THE CANADA SUPPLY CO. LIMITED
214, rue St-Sacrement, Montréal
Formules imprimées pour municipalités et écoles et autres fournitures
Meubles: neufs — bonifiés — remis à neuf
Attention prompte apportée à toutes les commandes

A. JANIN & COMPAGNIE
LIMITÉE
ENTREPRISES GENERALES
1460 rue Serbrooke ouest Montréal

UN BON COMBUSTIBLE
LASALLE COKE
A BAS PRIX

158a rue Filintraut Ville St-Laurent
A. O. JASMIN, Enr.
LAIT ET CREME SPECIAL BEURRE ET OEUFS
N'oubliez pas le service A. O. Jasmin toujours à votre porte
Nous sollicitons votre patronage

fabriquées par
Une Maison Canadienne
fondée 1875
BRANDRAM-HENDERSON
Montréal, Halifax, Saint John, Toronto, Winnipeg, Medicine Hat, Calgary, Edmonton, Vancouver

DE GASPE BEAUBIEN & CO.
INGENIEURS CONSEILS
Membres de la corporation des ingénieurs professionnels de Québec
Membres de l'association des ingénieurs conseils
De Gaspé Beaubien, E. Sc. M.E.I.C., M.A.I.R.E.
600 OUEST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL
Téléphone: Harbour 1322
Adresse télégraphique: "Engineer, Montreal"

Tél. Marquette 0848
Soleils: Harbour 5903
PACIFIC VANDELAC
MARCHAND DE CHEVAUX, ENCANTEUR
433, PLACE JACQUES CARTIER 270, rue LeRoyer Montréal

The Foundation Company OF CANADA LIMITED
Entrepreneurs généraux

Tél. CR. 2430 6376 Drolet
F. BACHAND
EPICERIES DE CHOIX
Fruits et Légumes
BIERE et PORTER

W. & F. P. CURRIE & CO. LTD.
400, RUE MCGILL
Tél. LANCERIE 8324-8330, Montréal
Succursales:
202, Ave. Laurier E. BE. 3523-1987
2337, Manufacture, WL 8131

BERNARD KLEKER & CO. LTD
Outils de boucherie et de salaison
5335 AVENUE PAPINEAU
TEL. AMHERST 2901, MONTREAL

BERNARD MEAT MARKET
J. E. W. LEVESQUE, prop.
BOUCHERS
Viandes de choix, poisson et provisions, agneau du printemps, bouillottes d'Ontario, notre spécialité — Livraison prompte garantie
1200, Ave. Bernard O. AT. 1100-4154

Tél. Harbour 3488
Adrien PLAMONDON
(B.A., S.C.)
Ingénieur-Consultant
30 ST-JACQUES O. MONTREAL

J. MELVILLE MILLER, R.C.A.
ARCHITECTE
630 Dorchester O. Montréal

MUNDERLOH & CO. LTD.
CARRE VICTORIA LANCASTER 7111
"PORCELAINE, POTERIE ET VERRERIE"

Tél. Clarendon 0801
The Sicily Asphaltum Paving Co., Ltd
ENTREPRENEURS
150 EST, RUE SAINT-VIAEUR MONTREAL

TELEPHONE: HARBOUR 7865 RESIDENCE: ATLANTIC 1007
J. ARTHUR ARCHAMBAULT
C.G.A., C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
Cl-devant du bureau de l'inspecteur de l'impôt sur le revenu, district de Montréal
10 SAINT-JACQUES EST, chambre 42 MONTREAL

Le réveil de Montréal



J. M. GABIAS, Président du Comité Exécutif

Ceux qui se laissent aller au pessimisme par ce temps de dépression n'ont pas la vision de ce que sera Montréal demain.

Une crise économique traverse en ce moment le monde et il est évident que notre pays ne peut y échapper, et encore moins Montréal qui est le centre du Dominion.

Cependant, toutes les crises comportent et entraînent des leçons dont il faut profiter tant au point de vue administratif qu'au point de vue individuel, et la crise actuelle doit être envisagée comme le présage d'un renouveau dans les affaires et dans l'industrie.

Dans le domaine qui m'intéresse, le domaine municipal, le principal problème qui nous préoccupe, c'est celui d'équilibrer notre organisme financier. Pour en arriver à ce résultat, il nous faut pratiquer une économie raisonnable et observer la plus grande discrétion dans l'emploi des deniers des contribuables.

Il est évident que, si le propriétaire foncier de la Cité de Montréal est appelé de plus en plus à porter le fardeau de la dépression, il devra lui-même inviter le locataire à partager ses sacrifices. C'est pourquoi, dans l'administration de la Cité, nous nous efforçons de servir l'intérêt général plutôt que de favoriser les intérêts particuliers.

Bien que le chômage nous préoccupe d'une façon toute particulière, il nous faut envisager l'avenir de la Cité. Si l'on veut que la construction revive à Montréal, que les industriels soient tentés de choisir notre ville de préférence à toute autre pour développer leurs entreprises, il faut que l'administration de la Cité leur offre des garanties de stabilité.

Cependant, la confiance chez les détenteurs de capitaux, tel est l'objectif que nous avons en vue. Pour arriver à ce but, nous comptons sur la coopération du contribuable. Je ne crois pas qu'elle puisse nous être refusée. Nous avons accepté de prendre charge des rênes de l'administration en face d'une situation dont nous ne sommes pas responsables.

Nous avons mis fermement l'épaulé à la roue et nous avons la ferme détermination d'administrer les deniers des contribuables comme nous aimerions à administrer nos propres deniers, suivant les prescriptions de la plus saine économie.

J. M. GABIAS,
Président du Comité Exécutif.

\$81,000,000 ont été payés aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires de janvier à septembre 1932 par la

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA
SIEGE SOCIAL MONTREAL

FRS. LEPINE & CIE
Plombiers et Poseurs d'Appareils à Eau Chaude et à Vapeur — Couvreur en Gravois et en Métal
Tél.: Wilbank 8235-2477 Workman

Paul E. Hennault Plateau 1516
Henuit Construction Corporation Ltée
INGENIEURS CONSTRUCTEURS
1402, rue Bishop Montréal

CALUMET 2781
ALBERT DYOTTE
Entrepreneur Electricien
7348 SAINT-HUBERT MONTREAL

Bureau: Calumet 1867 Calumet 2043
PINET & JARRY
Importateurs, Perronnerie générale
Radios et Gramophones — Glacières électriques — Majestic, Kelvinator, Norge
7413 ST-HUBERT MONTREAL

Téléphone: Dollard 3100
DAMIANI SABATINO
ENTREPRENEUR
Travaux en Béton, Excavations, Réparations, ETC.
9079 Christophe-Colomb, Montréal

FITZROY 2411
HYDE & MILLER
Entrepreneurs généraux de bâtisses
1500, rue Guy Montréal

Spécialités d'installation de chauffages et de force motrice
Engineering Equipment Co., LIMITED
Suite 420, Novel Edifice Birks
Téléphone: LANCERIE 5100-60

T. C. Gorman Construction Co., LIMITED
1440, rue Sainte-Catherine Ouest MONTREAL

COMPTANT OU CREDIT
DOMINION FURNITURE CO. LTD
AMEUBLEMENTS DE MAISONS COMPLETS
1214 Mont-Royal Est, Cherrier 2523
Un exemplaire de 10% en appointant cette annonce

Brousseau, Blanchette & Cie
MANUFACTURIERS
d'Escaliers en Fer, Balcons, Echelles de Sauvetage et Clôture
3966 rue Cool VERDUN

E. J. FETHERSTONHAUGH & SON
Soliciteurs de Brevets
Edifice Square Dominion, angle des rues Peel et Ste-Catherine, Montréal.
58, rue Sparks, Ottawa — 24, rue King ouest, Toronto

Téléphone: Harbour 6777
GERARD MICHAUD
NOTAIRE
Immeuble "Thémis" Chambre 504
10, rue St-Jacques Ouest, Montréal

Avec les compliments de
GURNEY SCALE CO., LTD
1520, RUE SAINT-JACQUES
WILBANK 7070 MONTREAL

Travaillons, ayons confiance dans les ressources de notre pays et nous retrouverons la prospérité

Téléphone: Harbour 6990
ERNEST GOHIER, B.A.Sc., I.C.
Ingénieur Civil et Arpentier Géomètre
10, RUE SAINT-JACQUES EST MONTREAL

FRONTENAC 9734
A. KELLY
Entrepreneur général
Spécialité: Trottoirs permanents en ciment
2445, ST-HUBERT — MONTREAL

Tél: Calumet 4786
Pour tous vos carreaux de revêtements et de planchers adressez-vous à la
MONTREAL FLOOR and WALL TILE LM
Importateurs et Marchands de Gros.
1770 rue CASGRAIN MONTREAL
Horace Capra, président.

Montreal Stencil Works LIMITED
ETABLI EN 1875
Estampes en Caoutchouc, Sceaux pour ciré, Presses pour sceaux, Patrons en cuivre.
Ecrivez-nous pour catalogue
807-509 rue MCGILL MONTREAL

Tél. Fitzroy 6152 Rés. Pita. 0406
JOSEPH SAWYER
ARCHITECTE
1207, RUE GUY MONTREAL

CANADIAN AIRWAYS LTD
920, UNIVERSITY TOWER
Marquette 4231 — MONTREAL
La plus grande organisation de transport aérien du Canada
Service quotidien de voyageurs entre Montréal et Québec

1064-1066 Est. rue Sainte-Catherine
Tél. Cherrier 5344-5328
National House Furniture CO., LIMITED
Ameublements complets — Radios
Manufacturiers de meubles de vivre
Tél.: Dollard 4144, 6822, St-Hubert

LE PAIN MODERNE
CANADIEN LIMITEE
2230 Ave. Papineau — Montréal

CORDAGES & BACHES
Cables de Manille — Baches en toile imperméable — Hémery's, vendus dans tout l'univers
THE GOUROCK ROPEWORK EXPORT COMPANY LIMITED
Etablie en 1758

recommandable de 30 années de service
OGULNIK'S
Fabricants de vêtements de femmes et d'hommes — d'entrepreneurs d'uniformes et livrées
Complète d'hommes 30.00 à 65.00
Uniformes de chauffeurs 25.00 à 40.00
Sam'l M. Ogulnik & Co., Limited
2005, RUE PEEL

Etabli en 1870
Nous avons confiance dans l'avenir
WILSON FRERES
BOIS CHARRON
Joe Charlebois, Prop.
Cherrier 4421 — 2537 Notre-Dame E.
R.R. 2045 — Ontario, coin Moreau.
R.R. 3867 — 2200, St-Jacques E., près Parthenais

Harbour 6858-4921
ARBOUR & DUPONT
LIMITEE
Imprimeurs-Editeurs-Retours
429 Est. Lagacelle — Montréal

JOHN BURNS & CO., LTD
Marchands de combustibles
Importateurs de charbons Économais et Anthracite mis en sacs aux mines
712, EDIFICE CANADA CEMENT
LANCERIE 4272

Bureau: CH. 2109 Rés.: AM. 3072
W. BOUCHER EXPRESS
Transport à longue distance de meubles et pianos — Transport et installation de bouillottes et machines — Déménagement — Emportage — Expédition — Entreposage
4075, RUE BRÉBÉF — MONTREAL

Tél. LANCERIE 4231 J. AUSTIN MURPHY vice-président Casley P. 640
CRANE LIMITED
Siège social: 1170, Square Beaver Hall MONTREAL
Usines: 3806, rue St-Patrice

Téléphone: Harbour 9203
D. W. OGILVIE & CO., INC.
IMMEUBLES, HYPOTHEQUES ET ASSURANCE
132, rue St-Jacques O., Montréal

Téléphone: Harbour 5910
GABRIEL HURTUBISE
Ingénieur-Consultant
Arpenteur-Géomètre
517 BOULEVARD ST-LAURENT

Tél. FAIKIRK 2020
Machinery Equipment & Supply Co. Ltd.
1002 RUE PANET
Machinerie pour entrepreneurs, de toute sorte — Outillage de Carrières

Téléphone: FAIKIRK 3022
FRENETTE FRERES
LIMITÉE
CONTRACTEURS GENERAUX
4505 AVE. PAPINEAU, MONTREAL

Tél. CALUMET 4508
THE ITALIAN MOSAIC & MARBLE CO. OF CANADA, LIMITED
Marbre, Mosaïque, Terrazzo, Tuiles et Ardoises de toutes descriptions
7716-7717 BLVD ST-LAURENT MONTREAL

Téléphone: FAIKIRK 3022
P. C. SHANNON SON & CO.
Chas. A. Shannon, J.B., L.P.A.
Jas. W. McMahon
Comptables et vérificateurs
Commission, etc.
100, rue St-Jacques Ouest, Montréal

Compliments de
INTERNATIONAL PAINTS (CANADA) LIMITED
6700 Ave du Parc Montréal

Téléphone: CLAIRVAL 6400
DUFRESNE CONSTRUCTION COMPANY Limited
CONSTRUCTEURS
1832, Boulevard Pie IX MONTREAL

Devito Matthew Construction Ltd.
CONTRACTEURS
6138 rue Hamilton Montréal

Confiance — Service — Satisfaction
LEDUC ELECTRICAL Limited
MONTREAL
Réparations de Moteurs et Dynamos
Installations et Flage. Assortiment
Complet Moteurs Garantie 1/2 à 200 c.v.
Service "Wagner" Autorisé
1009 rue COTE LANCERIE 5066

COTTON THREADS Limited
1625, Avenue DeLorimier MONTREAL

Tél. MARQUETTE 8400
CANADIAN COTTON & WOOL WASTE CO. LIMITED
Fabricants de la Vadrouille Tip Top
Toile à épousseter stérilisée,
Déchets de coton, Déchets de Laine,
Coton à fromage, Fil à Vadrouilles,
Fers de Vadrouille, Lavette,
Vadrouilles à Yacht,
257-261 rue QUEBEC MONTREAL

GRESSWELL-POMEROY LIMITED
Mastic, plastique,
Coupe-Vent métalliques,
Moustiquaires
Equipe de fenêtres.
2800 St-Ambroise Montréal

Montreal Terra Cotta Company Limited
TUILES DE REVÈTEMENT ET DE DIVISIONS
Tél. MARQUETTE 1516
Siège Social: EDIFICE DOMINION SQUARE MONTREAL
Fabrique: Lakeside, P.Q.

Téléphone: Marquette 9017
FREDERICK G. TODD
Architecte-Paysagiste
920, EDIFICE CASTLE MONTREAL

Electroler Mfg. Co. Ltd.
5849, RUE BAYER MONTREAL

BENOIT & MATHIEU
BOIS DE TOUTES SORTES
Spécialité: Finition de maisons,
Menuiserie, etc.
1215, ST-TIMOTHEE — HA. 6243

Harbour 5726
National Detective Service LIMITED
702, RUE SAINT-GABRIEL
O. Deschamps, prés. Rés. HA. 7600 MONTREAL

Tél. Harbour 6261
J. PAUL VERMETTE
Comptable public — Administration générale
Chambre 1404 Immeuble ALDRED,
Place d'Armes, Montréal

Tél. Cherrier 8535
ALBERT DESCHAMPS
INGENIEUR CONSTRUCTEUR
4505 Ave Papineau Montréal

D. HATTON Company
MARCHANDS DE POISSONS
Les plus forts distributeurs de de tous genre au Canada.
Le choix de la pêche seulement
Fondée en 1874

W. S. LEA
INGENIEUR-CONSEIL
1226 rue Université Montréal

Compliments de
The Canadian Fairbanks Morse Co. Limited
980 rue St-Antoine MONTREAL

MACHINES A RAFFINER L'HUILE
MONTREAL LOCOMOTIVE WORKS LIMITED

VULCAN STEEL & IRON WORKS ENREGISTREE
Manufacture de fer ornemental
DEVIÉS: Nous garantissons tous les genres de travaux d'ornements en fer, bronze, cuivre, aluminium, etc. — Notre devise est promptitude et entière satisfaction dans l'exécution de nos travaux
11245 VICTORIA — MONTREAL EST — CLAIRVAL 3888

Le rappel du 18e amendement et les Champagnes français

L'administrateur délégué de la maison Mumm's ne croit pas à une révolution commerciale

Pershing et le vin

Bien qu'il considère le rappel de la prohibition aux Etats-Unis comme un fait pratiquement acquis, M. Georges Robinet, administrateur délégué de la firme française Mumm's, bien connue, de Champagnes Mumm's a décidé de ne prendre aucune mesure en vue de l'importation prochaine de ses vins sur le marché américain avant que les autorités fédérales aient statué définitivement sur la rejection du dix-huitième amendement. L'éminent homme d'affaires nous l'affirmait lui-même hier soir, au cours d'une entrevue à l'hôtel Queen's, peu de temps après son arrivée de New-York, où il vient de passer quelques jours.

« Comme bien vous pensez, nous a-t-il dit, j'ai été assailli de propositions aussi nombreuses que variées au cours de ce bref séjour dans la métropole américaine. Les citoyens des Etats-Unis sont convaincus depuis trois jours que la prohibition est définitivement rayée de leur législation. Les choses vont donc s'accomplir et il allait transporter des matelas en compagnie de quelques camarades chômeurs.

Nous tenons, sur cette affaire, des détails inédits, contenus dans une lettre que M. F.-R. Clarke directeur du Montreal Relief Committee a adressée à l'échevin du quartier St-Jean-Baptiste M. A.-E. Goyette qui fait partie de ce comité de secours. Les faits que nous relatons ci-après sont donc puisés dans cette lettre de M. Clarke.

Mort naturelle

Le «Canada» d'hier matin rapportait qu'un verdict de mort naturelle avait été rendu, la veille, par le coroner Lorenzo Prince, dans le cas de Thomas Callas, 42 ans, qui mourut au refuge de la rue de l'Inspecteur, le 11 novembre au moment où il allait transporter des matelas en compagnie de quelques camarades chômeurs.

« Quand à l'effet pernicieux que peut avoir le cinéma sur le moral de l'enfant, il serait ridicule ajoute M. Burpee de dire que tous les films sont bons pour les enfants, tout autant qu'il serait de dire qu'aucun n'est mauvais. Les propriétaires de cinémas seraient aussi les derniers à suggérer qu'il appartient à l'enfant de juger lui-même ce qu'il peut voir ou ne pas voir ou s'il est en compagnie de ses parents ou non.

« On dit, poursuit M. Burpee, que les parents sont satisfaits de la loi telle qu'elle est et qu'ils ne demandent pas de changement. D'après le déluge de plaintes et de critiques que reçoivent les théâtres dans toute la province, de la part de leurs clients, il faut croire que les parents désirent certainement un changement. Le premier-ministre ayant déclaré qu'on étudierait l'opportunité d'amender la loi s'il y avait évidence qu'un changement était désiré, nous sommes assurés, dit M. Burpee, que les parents dissatisfaits ne manqueraient pas de prendre avantage de cette occasion pour protester.

Lorsqu'on demanda à M. Burpee son opinion sur les poursuites intentées par les autorités de la ville de Montréal contre certaines églises et écoles, il répondit que les théâtres n'étaient pas opposés et ne se plaignent pas de ce que les églises et écoles aient des spectacles de cinéma pour les enfants, car là est la preuve que les uns et les autres favorisent le cinéma pour les enfants. Mais si on permet aux enfants d'assister, bien souvent non accompagnés, à des spectacles de vues animées dans les écoles et églises, que le même privilège doit être accordé aux théâtres, qui sont beaucoup mieux appropriés pour donner ces spectacles.

Pour terminer, M. Burpee a dit qu'il désirait rappeler aux parents qui se plaignent de la sévérité de la loi, qu'il n'en tient qu'à eux de faire leurs protestations au moment propre.

« Des adversaires prétendent que l'assistance des enfants au cinéma occasionne des délits juvéniles et cite un cas, par-ci par-là, où un jeune délinquant a déclaré avoir volé de l'argent pour aller au cinéma, ce qui est plutôt une démonstration de la fertilité d'esprit de l'enfant que le fait réel, car un enfant ne volera pas plus d'argent pour aller au cinéma qu'il ne le fera pour acheter des bonbons ou pour satisfaire tout autre désir enfantin.

« On dit, poursuit M. Burpee, que les parents sont satisfaits de la loi telle qu'elle est et qu'ils ne demandent pas de changement. D'après le déluge de plaintes et de critiques que reçoivent les théâtres dans toute la province, de la part de leurs clients, il faut croire que les parents désirent certainement un changement. Le premier-ministre ayant déclaré qu'on étudierait l'opportunité d'amender la loi s'il y avait évidence qu'un changement était désiré, nous sommes assurés, dit M. Burpee, que les parents dissatisfaits ne manqueraient pas de prendre avantage de cette occasion pour protester.

Lorsqu'on demanda à M. Burpee son opinion sur les poursuites intentées par les autorités de la ville de Montréal contre certaines églises et écoles, il répondit que les théâtres n'étaient pas opposés et ne se plaignent pas de ce que les églises et écoles aient des spectacles de cinéma pour les enfants, car là est la preuve que les uns et les autres favorisent le cinéma pour les enfants. Mais si on permet aux enfants d'assister, bien souvent non accompagnés, à des spectacles de vues animées dans les écoles et églises, que le même privilège doit être accordé aux théâtres, qui sont beaucoup mieux appropriés pour donner ces spectacles.

Pour terminer, M. Burpee a dit qu'il désirait rappeler aux parents qui se plaignent de la sévérité de la loi, qu'il n'en tient qu'à eux de faire leurs protestations au moment propre.

Elections à l'Association des organisateurs libéraux

L'élection annuelle de l'Association des organisateurs libéraux a eu lieu avant-hier soir avec le résultat suivant: président, M. Lucien Leblanc; vice-président, M. Odilon Boiteau; secrétaire-trésorier, M. J.-O. DeCelles; assistant secrétaire-trésorier, M. Raoul Cornélius; directeurs, le Dr A. Gélinas, M. J.-E. Landry, Charles Leblanc, Napoléon Turcot, L.-A. Desjardins.

La mort de Callas exploitée par les ennemis de l'ordre

Des extrémistes tentent de faire croire que ce chômeur fut délibérément assassiné

Mort naturelle

Le «Canada» d'hier matin rapportait qu'un verdict de mort naturelle avait été rendu, la veille, par le coroner Lorenzo Prince, dans le cas de Thomas Callas, 42 ans, qui mourut au refuge de la rue de l'Inspecteur, le 11 novembre au moment où il allait transporter des matelas en compagnie de quelques camarades chômeurs.

Nous tenons, sur cette affaire, des détails inédits, contenus dans une lettre que M. F.-R. Clarke directeur du Montreal Relief Committee a adressée à l'échevin du quartier St-Jean-Baptiste M. A.-E. Goyette qui fait partie de ce comité de secours. Les faits que nous relatons ci-après sont donc puisés dans cette lettre de M. Clarke.

Le «Canada» d'hier matin rapportait qu'un verdict de mort naturelle avait été rendu, la veille, par le coroner Lorenzo Prince, dans le cas de Thomas Callas, 42 ans, qui mourut au refuge de la rue de l'Inspecteur, le 11 novembre au moment où il allait transporter des matelas en compagnie de quelques camarades chômeurs.

Nous tenons, sur cette affaire, des détails inédits, contenus dans une lettre que M. F.-R. Clarke directeur du Montreal Relief Committee a adressée à l'échevin du quartier St-Jean-Baptiste M. A.-E. Goyette qui fait partie de ce comité de secours. Les faits que nous relatons ci-après sont donc puisés dans cette lettre de M. Clarke.

Le «Canada» d'hier matin rapportait qu'un verdict de mort naturelle avait été rendu, la veille, par le coroner Lorenzo Prince, dans le cas de Thomas Callas, 42 ans, qui mourut au refuge de la rue de l'Inspecteur, le 11 novembre au moment où il allait transporter des matelas en compagnie de quelques camarades chômeurs.

Nous tenons, sur cette affaire, des détails inédits, contenus dans une lettre que M. F.-R. Clarke directeur du Montreal Relief Committee a adressée à l'échevin du quartier St-Jean-Baptiste M. A.-E. Goyette qui fait partie de ce comité de secours. Les faits que nous relatons ci-après sont donc puisés dans cette lettre de M. Clarke.

Le «Canada» d'hier matin rapportait qu'un verdict de mort naturelle avait été rendu, la veille, par le coroner Lorenzo Prince, dans le cas de Thomas Callas, 42 ans, qui mourut au refuge de la rue de l'Inspecteur, le 11 novembre au moment où il allait transporter des matelas en compagnie de quelques camarades chômeurs.

Nous tenons, sur cette affaire, des détails inédits, contenus dans une lettre que M. F.-R. Clarke directeur du Montreal Relief Committee a adressée à l'échevin du quartier St-Jean-Baptiste M. A.-E. Goyette qui fait partie de ce comité de secours. Les faits que nous relatons ci-après sont donc puisés dans cette lettre de M. Clarke.

Le «Canada» d'hier matin rapportait qu'un verdict de mort naturelle avait été rendu, la veille, par le coroner Lorenzo Prince, dans le cas de Thomas Callas, 42 ans, qui mourut au refuge de la rue de l'Inspecteur, le 11 novembre au moment où il allait transporter des matelas en compagnie de quelques camarades chômeurs.

Pour l'admission des enfants aux salles de cinéma

M. D. A. Burpee énumère plusieurs raisons en faveur de l'amendement de la loi

Plaintes de clients

Interrogé sur la possibilité d'une modification de la loi interdisant l'admission des enfants de moins de seize ans dans les cinémas, M. D. A. Burpee, secrétaire de la «Quebec Allied Theatrical Industries, Inc.», une association qui comprend tous les théâtres de la province, a déclaré que l'association espérait voir cette loi amendée à la prochaine session du Parlement.

« Comme elle est constituée présentement, dit-il, les enfants se trouvent dépourvus de récréations saines et ne peuvent voir maints sujets d'une grande valeur éducative. De plus, ajoute M. Burpee, dans plusieurs cas, les parents eux-mêmes sont privés du divertissement que leur procure le cinéma, parce qu'ils ne peuvent amener leurs enfants avec eux et n'ont personne pour en prendre soin à la maison. A moins que il arrive souvent, qu'ils aillent quand même au cinéma laissant leurs enfants à la maison ou dans la rue où ils sont exposés à toutes sortes de dangers.

« Ceux qui sont contre l'admission des enfants au cinéma, accompagnés de leurs parents, et ceux-là, dit M. Burpee sont la minorité, donnent deux raisons pour lesquelles la présente loi devrait être maintenue en force. L'une est le danger que courent les enfants au cinéma en cas de feu ou de panique, l'autre, l'effet pernicieux que peut avoir le cinéma sur le moral des enfants. « Quand à la première raison, il n'y a pas aujourd'hui d'édifices où des précautions plus minutieuses soient prises pour la sécurité des gens que dans les cinémas; nulle part ailleurs les règlements et l'inspection ne sont aussi stricts et nulle part les employés ne sont aussi bien entraînés à protéger la foule en cas d'urgence.

« La pièce où se trouve l'appareil de projection est entièrement à l'épreuve du feu et la grande majorité des théâtres sont aussi absolument à l'épreuve du feu. Les sorties y sont nombreuses et d'accès facile et c'est l'affaire d'une ou deux minutes de vider un théâtre rempli à sa capacité.

« Quand à l'effet pernicieux que peut avoir le cinéma sur le moral de l'enfant, il serait ridicule ajoute M. Burpee de dire que tous les films sont bons pour les enfants, tout autant qu'il serait de dire qu'aucun n'est mauvais. Les propriétaires de cinémas seraient aussi les derniers à suggérer qu'il appartient à l'enfant de juger lui-même ce qu'il peut voir ou ne pas voir ou s'il est en compagnie de ses parents ou non.

« On dit, poursuit M. Burpee, que les parents sont satisfaits de la loi telle qu'elle est et qu'ils ne demandent pas de changement. D'après le déluge de plaintes et de critiques que reçoivent les théâtres dans toute la province, de la part de leurs clients, il faut croire que les parents désirent certainement un changement. Le premier-ministre ayant déclaré qu'on étudierait l'opportunité d'amender la loi s'il y avait évidence qu'un changement était désiré, nous sommes assurés, dit M. Burpee, que les parents dissatisfaits ne manqueraient pas de prendre avantage de cette occasion pour protester.

Lorsqu'on demanda à M. Burpee son opinion sur les poursuites intentées par les autorités de la ville de Montréal contre certaines églises et écoles, il répondit que les théâtres n'étaient pas opposés et ne se plaignent pas de ce que les églises et écoles aient des spectacles de cinéma pour les enfants, car là est la preuve que les uns et les autres favorisent le cinéma pour les enfants. Mais si on permet aux enfants d'assister, bien souvent non accompagnés, à des spectacles de vues animées dans les écoles et églises, que le même privilège doit être accordé aux théâtres, qui sont beaucoup mieux appropriés pour donner ces spectacles.

Pour terminer, M. Burpee a dit qu'il désirait rappeler aux parents qui se plaignent de la sévérité de la loi, qu'il n'en tient qu'à eux de faire leurs protestations au moment propre.

« Des adversaires prétendent que l'assistance des enfants au cinéma occasionne des délits juvéniles et cite un cas, par-ci par-là, où un jeune délinquant a déclaré avoir volé de l'argent pour aller au cinéma, ce qui est plutôt une démonstration de la fertilité d'esprit de l'enfant que le fait réel, car un enfant ne volera pas plus d'argent pour aller au cinéma qu'il ne le fera pour acheter des bonbons ou pour satisfaire tout autre désir enfantin.

Au banquet Mercier

L'Organisation du banquet au Ministère des Terres et Forêts, l'honorable Honoré Mercier, prie tous les porteurs de cartes, de bien vouloir les présenter, mardi prochain, le 15 courant, à la porte de la salle, afin d'éviter des ennuis.

Le juge Patterson meurt des suites de son accident

Il s'était brisé la clavicule en tombant, au mois d'avril. — Rechûte mortelle

Libéral actif

L'hon. juge William Patterson, de la Cour Supérieure, mourait hier après-midi, à l'hôpital Royal Victoria, des suites d'une fracture de la clavicule, qu'il s'était infligée en tombant alors qu'il sortait du vieux Palais de Justice, au mois d'avril dernier.

« Au mois de juillet, il subit une intervention chirurgicale qui améliora de beaucoup son état de santé. Néanmoins, une rechûte survint au début d'octobre dont il ne devait pas se relever.

Le défunt était né à Ormstown, P. Q., de feu Samuel Patterson, originaire d'Écosse, et d'Amélia Paget Côté, de Québec. Il fit ses études à Ormstown, à Huntingdon, à McGill, et à l'Université Laval de Montréal. Il entra au Barreau en 1901, et consacra ses premières années de pratique au bureau de S.-W. Jacobs, député de Cartier aux Communes. Il s'associa plus tard à E.-N. Brown, puis à Salluste Lavery ainsi qu'à Joseph Jenkins. En 1910, M. Patterson devint procureur de la Couronne pour le district de Beauharnois en compagnie de Ludger Codebecq. Six ans plus tôt, en 1904, il avait publié un «Manuel de droit commercial» qui est encore utilisé dans les écoles catholiques et protestantes de la Province.

Il s'était spécialisé dans les lois de l'assurance et, durant quinze ans, il occupa les fonctions d'aviseur auprès de plusieurs associations de tempérance. Libéral militant, M. Patterson faisait partie de plusieurs clubs libéraux, et la population se rappelle sans doute de la part active qu'il prit aux luttes électorales.

Lui survivent: son épouse, née (Naomi) Florence, quatre fils: W. Douglas, R.-Ross, Stuart-L. et John-Bruce Patterson, et une fille, Elisabeth.

Les funérailles auront lieu lundi prochain, à 2 heures, chez Wray, avenue de la Montagne. Le défunt était presbytérien.

« On dit, poursuit M. Burpee, que les parents sont satisfaits de la loi telle qu'elle est et qu'ils ne demandent pas de changement. D'après le déluge de plaintes et de critiques que reçoivent les théâtres dans toute la province, de la part de leurs clients, il faut croire que les parents désirent certainement un changement. Le premier-ministre ayant déclaré qu'on étudierait l'opportunité d'amender la loi s'il y avait évidence qu'un changement était désiré, nous sommes assurés, dit M. Burpee, que les parents dissatisfaits ne manqueraient pas de prendre avantage de cette occasion pour protester.

Lorsqu'on demanda à M. Burpee son opinion sur les poursuites intentées par les autorités de la ville de Montréal contre certaines églises et écoles, il répondit que les théâtres n'étaient pas opposés et ne se plaignent pas de ce que les églises et écoles aient des spectacles de cinéma pour les enfants, car là est la preuve que les uns et les autres favorisent le cinéma pour les enfants. Mais si on permet aux enfants d'assister, bien souvent non accompagnés, à des spectacles de vues animées dans les écoles et églises, que le même privilège doit être accordé aux théâtres, qui sont beaucoup mieux appropriés pour donner ces spectacles.

Eviter les frais de déplacement à nos sans-travail

Projet de l'administration Gabias pour les prochains travaux de secours

En marche bientôt

Les travaux d'hiver, pour pallier au chômage, commenceront dans quelques jours à Montréal. Et les ouvriers, choisis parmi les soutiens des familles les plus nombreuses, auront l'opportunité de travailler près de leur domicile, en raison d'un projet que l'Autorité municipale étudie.

« Au chapitre des égouts, des travaux seront entrepris aux quatre coins de la ville: rue Claranald, dans l'ouest; rue Lillo, dans le nord; au ruisseau Moisson, dans l'est, et à la rivière S.-Pierre, dans le sud. L'Aqueduc met la dernière main au tracé d'une conduite de 36 pouces qui desservira le nord de la ville, à partir de la rue DeLormont. Le tracé de cette conduite d'eau est plutôt capricieux et couvre une distance de 60,000 pieds. La difficulté que la Commission d'aqueduc envisage actuellement consiste dans la rencontre du boyau avec l'égout collecteur du nord. Il faudra probablement modifier le trajet de la conduite d'eau sur une distance de 1,000 pieds.

« Mais ce qui intéresse personnellement celui qui obtiendra un emploi aux travaux de secours, c'est l'endroit où il sera invité à travailler. Le Comité exécutif s'est avisé que les sans-travail devraient être mis à l'ouvrage le plus près possible de leur domicile, afin de leur éviter toute dépense de déplacement. Le tram coûte bien 75 cents par semaine à ceux qui ne voyagent que matin et soir.

Fin tragique d'une partie de chasse

Montréalais tué accidentellement dans les bois de Terrebonne

Terrebonne, Qué., 11 — (Spécial au Canada) — Une partie de chasse s'est terminée tragiquement ce matin, vers huit heures, dans les bois de Terrebonne alors qu'un chasseur, en voulant tuer un chevreuil, a atteint un de ses compagnons d'une balle de fusil et l'a blessé mortellement à la tête.

La victime est M. Amédée Demers, âgé de 41 ans, qui demeurait 1709, rue Dufresne, Montréal. La balle après avoir traversé un cèdre de huit pouces d'épaisseur, derrière lequel se trouvait la victime, a atteint M. Demers au cou, lui fracturant toute la mâchoire. La mort fut instantanée.

Le chef de police de Terrebonne, M. Doyle, et le sergent détective Lasnier de la Sûreté provinciale, qui ont fait enquête sur cette tragédie, ont appris que Demers après être arrivé hier soir, à Terrebonne, s'était rendu au camp de chasse de M. Paul Després, situé à environ quatre milles d'ici, dans les bois de Terrebonne.

Cinq autres chasseurs se trouvaient au camp de M. Després à l'arrivée de Demers. C'étaient MM. Roméo Laroque, Joseph Bayard, Hector Papi-neau, Jean Léveillé et Després. Ce matin, vers sept heures, tous les chasseurs quittaient le camp, sauf M. Léveillé qui y resta pour préparer le gibier. Trois d'entre eux prirent une certaine direction dans les bois, tandis que Després et Demers en prirent une autre. A environ un quart de mille de là, Després dit à son compagnon qu'il fixa un endroit où ils devraient se rencontrer.

Demers, qui ne connaissait pas très bien le bois où il se trouvait, se trompa de sentier et arriva près de celui qu'avait pris Després, quand il aperçut deux chevreuils. Se cachant alors derrière un cèdre, il se préparait à faire feu quand une balle traversa l'arbre qui le cachait et l'abattit. C'était Després qui avait vu lui aussi les chevreuils, et avait tiré un coup de fusil.

Recrutement intense des propriétaires de l'Est

La Ligue des propriétaires de l'Est tenait dernièrement une nouvelle assemblée de propagande, à l'école Baril. Le succès a été complet: 90 pour cent de l'assistance a exprimé le désir de faire partie de la Ligue. On suspendra pour quelque temps la campagne de recrutement afin de tenir des assemblées régulières. Pour obtenir des informations au sujet de la Ligue des propriétaires de l'Est, on peut s'adresser au secrétaire, M. Georges Baudard, 2128, rue Saint-Germain, téléphone, FR. 4530.

M. J.-E. Simard et la compétence des gardiens de bains

Le président de la Société Royale de Sauvetage approuve le projet de M. Emile Bernadet

Examen nécessaire

M. Emile Bernadet, surintendant du service municipal des récréations publiques, déclarait hier que les titulaires au poste de gardiens de piscines devraient à l'avenir subir un examen sérieux et remplir les conditions requises par leurs fonctions.

Cette déclaration vient à la suite de la tragédie qui se produisit mercredi dernier au bain Emard, où se noya un enfant du nom de Walter Pickard.

« L'intention de M. Bernadet est fort sensée, nous disait hier soir M. J.-E. Simard, président de la Société Royale de Sauvetage (province de Québec) et secrétaire de l'Association amateur de natation du Canada.

« J'approuve fortement M. Bernadet, ajoute M. Simard, et je sais que les autorités municipales comprendront toute la portée de son projet. Combien de fois, dans le passé, n'ai-je pas moi-même insisté sur l'importance de l'examen dont M. Bernadet parle!

« Evidemment, je ne fais pas allusion au Comité exécutif actuel, car je ne lui ai soumis aucun projet. Mais d'autres administrations de Montréal m'ont déjà consulté à ce sujet. Je leur ai exprimé mes vues, fourni certains conseils d'ordre technique qui, apparemment leur semblaient logiques.

« Il y a un an et demi environ, le Comité exécutif de Montréal acceptait mes recommandations et promettait d'y donner suite. J'ignore encore ce qu'on fit d'un questionnaire que je préparai, à la demande des commissaires municipaux. Comme question de fait je n'ai noté aucun changement dans l'administration des bains publics, et je suis enclin à croire que tout le bel empressement qu'on avait manifesté touchant le leçon de sauvetage, des respiration artificielle et de natation, ne fût un banal passe-temps.

Depuis nombre d'années M. Simard consacre du temps et de l'énergie à la vulgarisation du sport de la natation et surtout à la propagande d'un système de sauvetage. La Société Royale de Sauvetage qui compte des filiales dans le monde entier, fit imprimer l'an dernier une plaquette en français sur les méthodes de sauvetage en cas de noyade.

C'est la qualité de président pour le District provincial de Québec, M. Simard engagea l'Administration précédente à faire subir un examen sérieux aux gardiens des piscines municipales. Rien ne fut fait. Nous avons une copie du questionnaire que l'Hôtel de Ville devait soumettre aux gardiens de piscines, et pouvons nous rendre compte qu'il englobe tous les aspects de la question: pureté et température de l'eau, compétence en natation et en sauvetage, manipulation des douches, notions d'hygiène, etc. choses qu'un gardien de piscine se doit de connaître suffisamment.

On a découvert un "racket" dans la ville de Montréal

Comme à Détroit et Chicago, l'on "organise" d'abord les nettoyeurs et les teinturiers

Arrestations imminentes

Jusqu'ici, la ville de Montréal semblait immunisée contre ce genre de "racket" qui a fini par valoir une si triste renommée à Chicago. Mais depuis une quinzaine de jours, suivant des agents spéciaux aux gages de l'Association des Marchands-Détailants du Canada, deux individus, l'un de New-York et l'autre apparentement de Chicago, s'occupent à Montréal de former une cellule d'exploitation malhonnête identique aux fameuses "Cleaners and Dyers Associations" de certaines grandes villes américaines.

Ces deux bandits ont déjà rendu visite à des nettoyeurs-teinturiers-presseurs de la rue Sherbrooke, et de la rue Sainte-Catherine ouest et de la rue Crescent. Et voici la proposition qu'ils leur ont faite: « Vous allez nous verser régulièrement \$5 par semaine ou nous ouvrons un atelier à côté de votre et nous coupons les prix de moitié. Choisissez: la banqueroute ou notre union.

Certains nettoyeurs, qui ont les poins les plus solides ont mis les aventuriers à la porte; d'autres y sont allés avec plus de ménagements; d'autres enfin se sont plaints à l'Association des Marchands-Détailants qui a immédiatement mis des agents spéciaux aux trousses des deux "racketeers".

Ceux-ci ont suivi exactement le procédé de leurs confrères des villes américaines, où le "racket" fameux des nettoyeurs-teinturiers a commencé sous forme d'intimidation purement commerciale, pour évoluer ensuite en une puissante association de dynamitarde, de "gangsters" et d'assassins. Les gens du métier nettoyeurs exigent de quelques 1,000 petits dégraisseurs de Montréal un minimum de \$0.60 par habit d'homme ou par robe et que les détaillants à leur tour, après avoir fait le pressing, demandent aux clients environ \$1 par habit. L'on voit tout de suite où la concurrence d'un nettoyeur à sec pour \$0.50 par exemple menerait la plupart des petits dégraisseurs de Montréal.

A Chicago, l'union des nettoyeurs-teinturiers menaçait les nettoyeurs-récalcitrants de couper les prix d'un nettoyeur à sec jusqu'à \$0.35 et à Détroit, elle les a réduits jusqu'à \$0.20. Les deux agents de "racket" dont il est question seront arrêtés d'ici quelques jours. Les dossiers préparés contre eux par les détectives sont déjà volumineux. L'on sait d'où ils viennent et les renseignements communiqués par la police américaine ont permis d'établir que l'un d'eux a organisé des "unions" à Chicago, Détroit, Cleveland, Toronto, Toledo, Saint-Louis et Cincinnati. Leur procédé habituel a été de "peindre la ville en rouge".

« To paint the city red », cela signifie recruter par l'intimidation autant d'unionistes que possible et, le jour où ils se révoltent les conserver par la force.

Hier soir, le groupe des dégraisseurs de l'Association des Marchands-Détailants a pris connaissance des premiers résultats de l'enquête de ses agents. Les officiers ont fait observer que Montréal était jusqu'ici la seule ville du continent américain qui n'ait pas souffert du "racket" dans le domaine des affaires permises.

Pour aider l'Association à organiser la petite industrie des nettoyeurs et presseurs, l'Exécutif de la ville a déjà adopté un projet de règlement qui sera soumis au conseil municipal dès sa prochaine séance.

Il s'agit d'obliger les dégraisseurs à présenter un certificat signé par les inspecteurs de la ville attestant que leurs locaux sont appropriés au dégraisage et qu'eux-mêmes, présentent certaines garanties d'honorabilité. Si le règlement de l'Association est voté, des inspecteurs municipaux visiteront chaque mois les établissements des dégraisseurs, constateront que l'on n'y garde pas plus qu'une pinte de matière inflammable à la fois — et encore dans des bouteilles de sûreté — que l'aération est suffisante etc... Ces constatations sont importantes, car il s'agit de faire observer des règlements déjà dictés et de protéger la vie humaine et la propriété contre les risques d'explosion et d'incendie que courent souvent les occupants, les clients et les voisins des ateliers de dégraisage. Ce règlement affecterait plus de 1,000 établissements de commerce.

Bénédictin d'une pierre angulaire

Ville LaSalle, 11. —D.N.C.— Dimanches après-midi à trois heures, M. l'abbé J.-D. Francoeur, curé de Ville LaSalle, bénira la pierre angulaire de la nouvelle chapelle St-Nazaire.

Le pays traversé à pieds en 139 jours

Louis Bichon, globe-trotteur français, marche 31 milles par jour, de Vancouver à Halifax

De Vancouver à Halifax à pieds en 139 jours, tel est l'exploit que vient d'accomplir un jeune globe-trotteur français, M. Louis Bichon, présentement de passage à Montréal.

Paroisse mandchoue et curé canadien

Un jeune missionnaire de Montréal ouvre une nouvelle paroisse en Mandchourie

A une trentaine de milles au nord de la ville épiscopale de Mgr Lapierre, Spepinkai, se trouve un important groupement urbain de 40,000 habitants, du nom de Kungchulin. Situé sur le chemin de fer Sud-Mandchourie, cette ville est un centre commercial considérable.

FRAPPEE PAR UN AUTO

Angle des rues Mont-Royal et Bordiveau, Mlle Eva Marchand, âgée de 52 ans, domiciliée à 4068, rue Cartier, a été frappée par une auto hier soir, vers sept heures, alors qu'elle traversait la chaussée. Elle a été admise à l'hôpital Saint-Luc souffrant de fractures à la jambe droite et au crâne. L'auto était conduite par Eugène Rivest, demeurant 4319, rue Garnier. Le sergent Malépart et les sergents-détectives Monarque et Robillard ont enquêté.

Tombola pour secourir les morts de Ville St-Pierre

Ville St-Pierre, 11. —D.N.C.— M. l'abbé A. Berthiaume, curé de Ville St-Pierre, vient d'organiser une tombola pour secourir les morts. Elle sera en opération jusqu'à samedi prochain, à la salle du couvent à l'angle de la rue St-Jacques et de la 2ème avenue. Les revenus de la tombola serviront à payer des messes pour les morts.

1926 Plessis. Tél. AM. 8900
Monty, Leflès & Tanguay
POMPES FUNEBRES
Service d'Ambulance

Geo. Vandelaç Limitée
Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES
Service d'ambulance, — 120, Rachel Est. — Montréal
G. Vandelaç, Jr (Tél.: BELAIR 1717)
Alex. Goué (Deux lignes au Central)

La Société Coopérative
Frais Funéraires
RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST.
Plateau 7-9-11
Jos. Jeannotte, prés. L.-Eugène Courtois, gér.-général

GARAGE CENTRAL
LIMITÉ
EMMAGASINAGE D'HIVER \$4.00 PAR MOIS
HUILE D'HIVER — ANTI-GEL
Tél.: HARBOR 6970 360 est, Avenue des Pins